

LE CANADA FRANÇAIS

Atelier moderne
Impressions de tous genres.

Hebdomadaire dévoué aux intérêts de toute la Région.

Directeur: L.-Omer Perrier.

82 ans d'existence
Fondé le 1er juin 1860

VOL. LXXXIV No 18

PUBLIE A SAINT-JEAN D'IBERVILLE, CANADA

JEUDI, 1er OCTOBRE 1942

D'une semaine à l'autre

Le Drainage: Propos d'Actualité

On peut professer à l'endroit du régime de M. Godbout, les opinions les plus diverses; cela n'empêchera pas quelques-unes de ses législations de refléter ce qui s'appelle ni plus ni moins que de la sagesse et un savoir-faire indéniable dans l'administration de la chose publique.

Les adversaires du gouvernement actuel ont pleine et entière liberté de le critiquer; — c'est là d'ailleurs un droit dont ils ne se font pas faute d'user. — Mais il reste toujours que le public: — celui pour qui précisément les législations sont étudiées, votées et sanctionnées, et celui qui également passe les lois au crible de l'expérience quotidienne, — il reste, dis-je, que le public, considéré classe par classe, demeure un juge souvent impartial, surtout en marge d'une législation qui le concerne de plus près.

C'est ainsi que la classe agricole vient d'être l'objet d'une législation nouvelle, sanctionnée lors de la dernière session provinciale, et pour apprécier à sa juste valeur une institution dont il y a lieu d'espérer beaucoup.

Il s'agit de l'Office du Drainage, qui mérite, dès cet automne, quelques lignes d'explication, afin que les agriculteurs de notre région puissent en saisir toute la portée, dès avant que puissent survenir des difficultés dans l'égouttement des terres.

L'Office du Drainage constitue maintenant une sorte de tribunal d'appel, devant lequel un cultivateur peut soumettre, sans aucun frais, toute décision relative à l'égouttement du sol, pourvu qu'il y possède un intérêt quelconque.

Ce n'est pas d'hier que, chez nos gens, les contribuables sont portés, à tort ou à raison, à taxer de partialité et de parti-pris les décisions des conseils municipaux.

Le gouvernement, qui ne prétend pas trancher tous ces différends, entend cependant assurer à tous l'occasion d'obtenir justice.

Jusqu'à aujourd'hui, le cultivateur intéressé dans quelque projet d'égouttement, et qui se croyait lésé par un règlement du conseil municipal, pouvait le faire annuler et casser par la Cour Supérieure. Mais comme l'article 430 du Code municipal interdit formellement à la Cour Supérieure le pouvoir de substituer ou de modifier un règlement d'une municipalité, l'intéressé n'obtenait en définitive, qu'un résultat négatif: l'annulation de la décision municipale.

Grâce maintenant à l'Office du Drainage, le cultivateur pourra, non seulement faire rejeter une décision qui lui cause réellement pré-

judice, mais encore obtenir de l'Office une sentence positive, puisque ce nouvel organisme a droit, si besoin en est, de se substituer à l'autorité municipale, pour un cas donné, et d'en corriger les décisions.

Le texte même de l'article 5154, ajouté au Code municipal, vaut la peine d'être reproduit, tant on saisit immédiatement tout le mécanisme de cet Office: —

"Tout intéressé peut, dans les trois mois, interjeter appel à l'Office du Drainage, de toute décision d'un conseil municipal ou d'un Bureau des délégués concernant un cours d'eau, ou du refus ou de la négligence d'un conseil municipal ou d'un bureau des délégués de rendre une décision sur une demande relative à un cours d'eau. Une requête exposant les griefs et conclusions est adressée à l'Office, qui procède dans ce cas comme sur une opposition faite en vertu de la loi du Drainage. L'appel à l'Office suspend l'exécution de la décision, et la sentence est exécutoire comme une décision du conseil municipal et soumise aux mêmes recours." —

Ainsi conçue, cette législation ne pourra qu'accommoder tout le monde.

Les conseils municipaux, dont les règlements avaient été cassés par la Cour Supérieure, n'auront plus la peine de reprendre leurs décisions pour les remettre à l'étude et tourner en rond autour des mêmes facteurs qui leur avait dicté leur décision première; puisque l'Office, saisi d'un appel, pourra préciser lui-même la règle qu'il croit convenable.

Les tribunaux, qui ne pouvaient que casser les décisions municipales, sans pouvoir suggérer quoi que ce soit de positif aux lieux et place des règlements qu'ils venaient d'annuler, auront la satisfaction de voir une grave lacune enfin comblée.

Quant aux cultivateurs, l'égouttement parfait du sol et tous les problèmes qui y sont connexes, sont d'une importance trop capitale, pour qu'il soit besoin d'insister sur l'intérêt qu'ils peuvent trouver dans cette innovation.

Il n'y a pas jusqu'aux citadins, plus particulièrement ceux des petites villes, pour qui cette législation ne soit pas bienfaisante; tant il est vrai, — (comme la crise économique et la guerre actuelle l'ont amplement démontré) — que la prospérité de la ville est intimement liée à celle de la campagne; et que c'est de la terre et à travers champs qu'elle commence à croître et à prendre vigueur.

Jean FREDERICK.

M. Godbout a 50 ans



Le premier ministre de la province, l'hon. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, a célébré le 50e anniversaire de sa naissance. Le chef du parti libéral est né à St-Eloi de Témiscouata le 24 septembre 1892. Son père, âgé de 85 ans, ancien député à l'Assemblée législative, y vit encore. Cultivateur et agronome, docteur en agriculture, M. Godbout est député depuis le 13 mai 1929, sauf un intervalle de trois ans.

Quelques mois après son élection il devenait ministre de l'Agriculture et, le 11 juin 1936, premier ministre. A l'été 1938, à Québec, les libéraux de toute la province réunis en congrès ratifiaient ce choix des députés libéraux, et, le 25 octobre 1939, les électeurs confiaient à M. Godbout le soin de diriger la province. Père de famille exemplaire, M. Godbout a cinq enfants: deux fils et trois filles, tous écoliers. Tous nos lecteurs souhaiteront à M. Godbout, avec nous, de longues années de vie.

M. le Juge Régner à Valleyfield

Pour la première fois, mardi dernier, M. le juge André Régner, siégeait en dehors du district d'Iberville.

Le nouveau magistrat montait en effet sur le banc à Valleyfield, dans le district judiciaire de Beauharnois, l'un des trois où il a juridiction, avec celui d'Iberville et de Bedford.

Achetons des timbres d'Épargne de Guerre

Population de Saint-Jean et des villages de notre comté, achetez des timbres d'épargne de guerre! Marchands, restaurateurs, vendeurs des timbres d'épargne de guerre. Soyez des propagandistes en faveur de la vente et de l'achat des timbres d'épargne de guerre.

Nos fils offrent leur vie: offrons nos épargnes; c'est le moins que nous puissions faire pour notre pays en temps de guerre.

Samedi et dimanche, des dames et jeunes filles feront la vente de ces timbres dans les rues et aux théâtres.

Classes du soir

Les Classes du Soir s'ouvriront à l'Académie de Saint-Jean, lundi, le 5 octobre courant.

L'inscription aura lieu lundi soir à 7.30 hres.

On y donnera des cours de français, d'anglais et de mathématiques.

Les cours seront donnés les lundis, mercredis et vendredis soirs, de 7.30 hres à 9.00 hres.

EMPRUNT DE LA VICTOIRE

Faisons notre devoir

Le Comité Exécutif du Comité National de Finances de guerre s'est réuni mardi dernier afin de discuter les méthodes d'organisation de la prochaine campagne en faveur du nouvel EMPRUNT DE LA VICTOIRE. Cette campagne doit commencer le 19 octobre prochain. Elle sera précédée d'une grande manifestation populaire qui aura lieu le dimanche précédent en la cité de Saint-Jean: parade dans les rues de la ville, grande assemblée, etc. Étaient présents à cette réunion, MM. O. A. Rivet, F. G. McArthur, Louis Régner, C. T. Trotter, P. B.

Keyes, Armand Turgeon et Roland Sabourin. MM. Louis Régner et C. T. Trotter présidaient l'assemblée.

Tous sont prêts à coopérer avec les quartiers-général du COMITÉ NATIONAL DE FINANCE DE GUERRE, et, comptant sur la générosité de notre population, nous sommes confiants dans le succès de cette campagne organisée pour venir en aide à notre gouvernement et assurer le succès de nos armées.

Faisons notre devoir!

Fête champêtre annuelle du Club Richelieu des éleveurs d'Ayrshires

Le pique-nique annuel des éleveurs d'Ayrshires du Club Richelieu se tiendra mardi, le 6 octobre prochain, sur la ferme de Monsieur Frédéric Poulin, de Saint-Valentin.

Le programme commencera à 1.30 heure de l'après-midi par l'inscription des visiteurs. La démonstration sur l'appréciation du bétail laitier sera donnée par M. S. J. Chagnon, directeur de l'École de Laiterie de St-Hyacinthe; il y aura un concours d'expertise pour (1) les hommes au-dessus de

21 ans, (2) pour les dames et les demoiselles, (3) les jeunes gens au-dessous de 21 ans.

Le public sera aussi appelé à évaluer le rendement d'une laitière selon son âge et le nombre de records établis. Et pour terminer on fera la visite de la ferme.

Tous sont bienvenus et le banquet fera suite à cette journée, à l'Hôtel Régner, à St-Paul, Ile-aux-Noix.

J.-R. ST-ARNAUD, secrétaire-trésorier du Club Richelieu des Éleveurs d'Ayrshires.

Félicitations à notre Confrère "L'Eclaireur"

Il nous fait plaisir d'offrir à notre confrère "L'Eclaireur" nos meilleurs vœux à l'occasion de son 35ième anniversaire dans la carrière du journalisme; durant ces années de vaillant labeur, la région de la Beauce a été l'objet de toute son ambition pour la rendre de plus en plus prospère et de mieux en mieux connue, à l'étranger. C'est avec un orgueil légitime que les autorités peuvent se donner le témoignage qu'elles ont réussi.

A ces vœux, nous joignons nos vives félicitations pour le nouveau format adopté avec l'entrée du journal dans sa 35ième année. Il est reconnu depuis longtemps que ce format est de plus en plus populaire et c'est pour répondre à la voix du progrès que "L'Eclaireur" subit cette nouvelle toilette.

Ad Multos Annos...

A l'Association Ouvrière

Les membres de l'Association Ouvrière ont le plaisir d'annoncer à leurs amis et au public, qu'ils sont maintenant installés confortablement au No 226A Richelieu, et ont repris leurs soirées du bon vieux temps, chaque samedi soir, au son de l'Orchestre Messier. M. Roger Boulais, le président, ainsi que les officiers vous invitent à leur faire une visite.

De passage à Saint-Jean

M. André Marceau, fils de M. et Mme Joseph Marceau, passait sa permission, en fin de semaine dernière, chez ses parents à Saint-Jean.

Notre jeune concitoyen poursuit actuellement un cours pour aspirants officiers à Saint-Jérôme.

Au Chalet des Raquetteurs

M. le président David Daignault, invite officiers et membres à une importante assemblée qui aura lieu au chalet, ce soir, jeudi, à 9 heures précises; qu'on se le dise.

Réouverture de l'Ouvroir à l'Orphelinat Sainte-Thérèse

Les séances de couture à l'Ouvroir de l'Orphelinat Sainte-Thérèse, sont recommencées et se continueront comme par le passé, chaque mardi et jeudi après-midi; il nous semble inutile d'insister sur l'importance de cette oeuvre; toutes les dames et jeunes filles qui peuvent disposer de quelques heures de loisir (et elles sont nombreuses) devraient se faire un devoir de figurer au rendez-vous de la charité, pour nos chers petits orphelins. Les mamans savent par expérience ce qu'il en coûte pour entretenir les habits, vêtements, bas, etc. des marmots et souvent on n'en compte que 3 ou 4 par famille. Que dire alors de la tâche qui incombe à celles qui doivent suffire pour plus de 90 enfants. Il suffirait d'un peu de bonne volonté pour dispenser largement le dévouement des bonnes religieuses chargées de cette institution et leur donner les moyens de faire face à la tâche.

Nous nous faisons avec joie les interprètes des Petites Soeurs Franciscaines de Marie pour faire appel à toutes les dames et jeunes filles qui peuvent disposer de quelques heures de liberté.

Il faut se rappeler la parole du Maître: "Ce que vous faites aux plus petits d'entre les Miens, c'est à Moi-Même que vous le faites." Il est certain que dans la vision divine, figuraient les petits orphelins de Saint-Jean.

Voeux de rétablissement

Nos vœux de rétablissement à Mme Lucien Préfontaine, née Jeannette Laberge, qui a subi la semaine dernière, à l'Hôpital St-Jean, une grave intervention chirurgicale, pratiquée avec succès, par le chirurgien Georges Phaneuf. La patiente est sous les soins du Dr J.-Paul Sénécal et s'achemine vers une guérison radicale. Nous lui souhaitons un prompt retour parmi les siens.

Gagnants du tirage-bingo à Saint-Edmond

Plusieurs belles amoune ont été magnifiquement récompensées lors de notre soirée du 18 septembre dernier. En voici la liste:

E-Tirage:

1er prix (\$20.00): Famille Oscar Martel.

2e prix (\$10.00): Echevin Donat Casavant.

3e prix (\$5.00): Dame A. Thériault.

4e prix (\$5.00): Dame M. Thériault.

5e prix (\$5.00): Jacques Laurin.

2-Marathon:

1er Prix: Mlle Dorothy L'Heureux.

2èmes prix: Dame Rheault, Dame Alfred Martin.

3-Bingo:

Dame Mercier, Mlle Guertin, Mlle Sharp, Dame Grenier, Dame Robidoux, Dame R. Meunier, Mlle Forget, Dame Guthro, L. Beaudoin, Dame H. Morais, R. Duteau, Dame Rheault, Dame A. Giroux, Dame

F. Bédard, Mlle T. Garceau, Mlle J. Choquette, M. Lanoue, M. Raymond, Dame H. Morais, Mlle Lapalme.

4-Présence:

R. Choquette, Mlle G. Laguë, Mlle L. Blais.

Merci à nos bienfaiteurs et auxiliaires.

M. J. I. Bilodeau au Congrès de Sherbrooke

M. J. I. Bilodeau, propriétaire des magasins Victoria et Salon Havana, et président de la Ligue des Propriétaires, de cette ville, a pris part à titre de délégué officiel, au Congrès de l'Union des Ligues des Propriétaires, tenu à Sherbrooke.

M. Bilodeau qui se dévoue pour le progrès constant de cette Ligue, mettra à profit les connaissances acquises au cours de ce congrès pour l'intérêt de chacun des membres de cette Ligue.

Nouvelles Sportives

QUILLES Ligue United

Lundi soir dernier, le 28, les 4 équipes de la Ligue United Store, se rencontraient de nouveau au milieu d'un enthousiasme toujours grandissant.

La Ligue United, vieille de deux saisons seulement, a certainement le don d'attirer le public sportif de Saint-Jean, car pas moins d'une quarantaine de spectateurs s'étaient groupés derrière les quatre allées réservées à ces demoiselles du United. La direction espère que pendant les semaines à venir, plusieurs autres se joindront à ceux déjà mentionnés pour venir encourager cette jeunesse grouillante dans l'exercice d'un des plus beaux sports.

Percy Shannon et ses "Seineux" qui avaient rapporté la victoire la semaine dernière, a trouvé chaussure à son pied cette semaine, car J.-Paul Gaudreault et ses "Branleux" ont repris leur attitude de l'an dernier et prétendent ne pas s'en laisser imposer par un petit groupe de "Seineux". C'est vrai que les "Branleux" se sont classés bons premiers, mais ils devraient porter attention à Poitras et ses "Brailards" qui la semaine dernière s'étaient classés derniers, ont su remonter le courant et remporter cette semaine la 2^e place; ce qui veut dire que si l'équipe de Poitras continue, c'est un mauvais présage pour Gaudreault.

Ce pauvre Charles Guimond et ses "Limoneux" qui s'étaient classés 3^e, ont dû cette semaine descendre l'échelle d'un autre barreau et

finir en 4^e et dernière position, mais à ce qu'il dit, il ne faut pas perdre courage, ce n'est que le début des hostilités.

Mme Roger Lasnier, de l'équipe des "Brailards" a su encore conserver son surnom de Pilier de l'équipe en enregistrant le plus haut score. Mlle Estelle Gosselin, qui est devenue experte dans l'art de lancer une boule, a grandement aidé son équipe à remporter la victoire.

Pour ce qui est des "Limoneux" et des "Seineux", les étoiles respectives de la soirée furent comme toujours Lucille Ménard et Georgette Clowery.

Voici les scores enregistrés.

LES BRAILLARDS

Jean Poitras	104	73-177
Mme R. Lasnier	94	92-186
Berthe Coupal	42	55-97
Madeleine Robert	57	71-128
Simone L'Heureux	54	39-93
Mme R. Shannon	93	51-144
Gisèle Bélanger	65	52-117

Grand total 509 433
942

LES BRANLEUX

J. P. Gaudreault	115	108-223
Estelle Gosselin	66	102-168
Réjeanne Goyette	70	78-148
Suzanne Campbell	90	73-163
Lucienne Houle	61	59-120
Jacqueline Bélanger	66	73-139
Mme Thompson	61	59-120

Grand total 529 552
1081

LES LIMONEUX

Charles Guimond	86	62-148
Lucille Ménard	105	64-169
Lucette Fournier	52	42-94
Janine Barry	65	76-141
Lucie Tougas	56	56-112
Paulette Boulais	50	73-123
Marcelle Richard	41	60-101

Grand total 455 443-888

LES SEINEUX

Percy Shannon	82	71-153
Georgette Clowery	84	69-153
Denise Boulais	79	70-149
Christiane Prairie	63	70-133
Carmen Trahan	56	55-111
Irène Grégoire	40	55-95
Raymond Shannon	79	64-143

Grand total 537 937

Maison entièrement canadienne-française
St Johns Industries Co. Ltd.
Réparations mécaniques de tous genres — Ouvrage garanti
Outillage moderne
Aux cultivateurs
Confiez-nous vos réparations de machines agricoles. — Ouvrage garanti. — Service rapide.
148 Laurier St-Jean Tél: 2555

J. ROLAND MEUNIER

Optométriste - Opticien

EXAMEN DE LA VUE

Optométriste officiel de la St. Johns Silk Co.

Ouvert tous les soirs jusqu'à 8 hres.

Vendredi et Samedi jusqu'à 10 hres.

191 RICHELIEU - SAINT-JEAN, P. Q.

TEL. 2347

En face du magasin Woolworth.

SOYEZ SUR VOS GARDES!

Si vous avez décidé de prendre les PILULES MORO, n'acceptez pas d'autres produits qu'on aurait un intérêt personnel à vous vendre. Les PILULES MORO ne se vendent jamais au cent ou à la livre. Exigez le paquet de 50 pilules avec le nom de notre compagnie dessus. Le paquet est ancien, mais le remède est frais, aussi moderne que la science le permet; celui qui vous dit qu'un autre remède est meilleur vous trompe, car il ne connaît pas la formule des PILULES MORO. Ne jouez pas avec votre santé et votre argent. Si vous manquez de force,

si vous êtes nerveux, souvent fatigué, si vous souffrez de douleurs de dos ou de reins dues à l'épuisement, prenez les PILULES MORO, car elles ont fait du bien à des milliers d'hommes depuis plus de 40 ans; pourquoi ne vous feraient-elles pas de bien à vous aussi? Par la poste: 50c la boîte ou 3, 1.25.



PILULES MORO

Chimique FRANCO Américaine Ltee, 1566 rue S.-Denis, Montréal

Pour l'achat d'un nouveau trophée "Roland Beaulieu"

C'est mardi prochain, le 6 octobre, qu'aura lieu au Club Social, la soirée récréative organisée par le Club de Tennis Saint-Jean. On sait que les bénéfices de cette soirée serviront à l'achat d'un nouveau trophée "Roland Beaulieu".

Nous croyons logique d'être assurés que tous les sportsmen ne refuseront pas leur collaboration en cette circonstance. Tous les sportifs, amateurs de Tennis ou non, qui connaissent l'histoire du trophée "Roland Beaulieu" et qui désirent ardemment la continuation de cette coutume, voudront bien prendre en considération l'appel qui leur est fait.

Cette soirée, que les organisateurs s'efforcent de rendre la plus variée et la plus intéressante possible, ne manquera sûrement pas de leur plaire. C'est de plus une occasion magnifique qui est donnée aux sportifs de se rencontrer et de se divertir en aidant leur propre cause. De fait, personne ne voudrait voir disparaître le trophée "Roland Beaulieu", à la mémoire de celui qui fut dans tous les sports, le véritable "Chevalier Sportif". C'est pourquoi tous les amateurs de sport, actifs ou non, doivent se donner comme mot d'ordre d'être présents à cette soirée qui promet d'être des plus intéressantes. C'est une soirée sportive, organisée par des sportifs, pour des intérêts sportifs.

Les billets sont actuellement en vente et sont nécessairement limités. Vous êtes donc priés de vous procurer les vôtres dès maintenant.

Tournoi de Croquet à Beloeil

Samedi le 19 septembre, M. Eddy Nicholson se rendait à Beloeil pour représenter la Cour des Chevaliers de Colomb de St-Jean à un tournoi de croquet régional qui se disputait sur la Cour du Club Beloeil. Plusieurs célébrités du Croquet étaient enregistrées pour prendre part au tournoi.

Eddy d'abord la réputation n'est plus à faire comme joueur de croquet, réussit à se rendre en finale après avoir gagné cinq parties consécutives et décrocher le deuxième argent.

M. Nicholson a émerveillé l'assistance par ses coups précis et à point, qui lui valurent beaucoup d'applaudissements et de félicitations de la part de ses nombreux partisans de Beloeil.

Nos plus sincères félicitations à M. Nicholson.

AU CANADA CETTE SEMAINE

Les restrictions gouvernementales obligeront le peuple canadien, après le 1er octobre, à réduire davantage toute consommation. Cette fois, ces mesures de guerre portent sur le pétrole et l'électricité. Leur effet indirect a pour avantage de diminuer les dépenses des civils pour des fins autres que celles qui se rapportent immédiatement à la guerre.

Mais, il faut toujours avoir présent à l'esprit que ces rationnements sont avant tout imposés par la guerre. La guerre en est le tout premier motif. Il manque de cargos-citernes pour transporter le pétrole. En outre, les divers corps d'armée ont besoin chaque jour d'une quantité énorme d'essence; cette guerre, faut-il le rappeler, est une guerre motorisée et le carburant joue un rôle de premier plan.

L'électricité, elle, alimente en énergie les usines. La plupart des grandes usines consacrent leur production entière à fournir nos armées en matériel de guerre de toutes sortes. Elles consomment sans interruption des millions de kilowatts-heure. Chaque entreprise d'importance en exploitation présentement opère pour la guerre et du rendement de chacun dépend, en fin de compte, le sort de nos armes.

En définitive, le meilleur parti que le civil doit tirer de ces rationnements est de profiter des circonstances pénibles que nous traversons pour épargner. Le

travail et l'épargne sont les deux premiers facteurs de la richesse. Tout le pays est actuellement au travail; pourquoi tout le pays ne consacrerait-il pas la majeure partie du fruit de son travail à l'épargne.

Les doctrines que prônent les partisans des doctrines du Crédit Social et de la C. C. F. seront ainsi du même coup renversées, anéanties dans l'oubli. Les Canadiens sauront alors pour toujours que le travail et l'épargne leur permettront seuls d'exploiter à profit les richesses immenses de leur pays. Pour la plupart d'entre nous, octobre 1942 marquera de la sorte une étape dans notre vie. Puisque nous goûtons à présent aux fruits délicieux du travail, les rationnements nous ap-

LE CANADA-FRANÇAIS

L. OMER PERRIER

Directeur-Propriétaire

Membre Ass. des Hebdo C. F.

Membre de la C. W. N. A.

ABONNEMENT:

Canada \$1.50 par année

Etats-Unis \$2.00

Cité de St-Jean \$2.00 par année

Payable d'avance

84 RICHELIEU, ST-JEAN, P. Q.

Tél: 2368

prendront l'épargne; l'épargne ne sait procurer rien autre que la richesse.

THEATRE CARTIER

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI

Fred
ASTAIRE

Eleanor
POWELL

dans

"Broadway Melody"

SECOND FILM

"Sky Murder"

Avec

Walter PIDGEON — Kare VERNE

DIMANCHE POUR 4 JOURS
4 - 5 - 6 - 7 OCT

Magnifique Programme double
2 NOUVELLES VUES 2



or when he kisses MARY ASTOR

You
Can
Feel
it

"Across the Pacific"

Another Wonderful SYDNEY GREENSTREET Directed by
WARNER BROS. HIT with JOHN HUSTON

Screen Play by Richard Macaulay • From the Saturday Evening Post Serial by Robert Carson

DEUXIEME ATTRACTION

"On The Sunny Side"

Avec

Jane
DARWELL

KATHERINE
ALEXANDER

Don
DOUGLAS

Semaine de prévention des incendies DU 4 AU 10 OCTOBRE

La prévention des incendies au foyer

C'est au foyer qu'il convient d'abord d'appliquer la prévention des incendies. Le vieil adage anglais dit que la charité y commence et la sécurité devrait certainement l'y précéder. Pour la protection des habitations, l'inspection devrait être faite non seulement au cours de la Semaine de prévention des incendies, mais aussi à intervalles réguliers pendant l'année. Il convient d'examiner tous les appareils de chauffage et d'éclairage, et d'enlever la suie des cheminées et des tuyaux. Il ne faudrait pas permettre le passage de tuyaux de poêles dans des murs inflammables et les cendres devraient être placées en des endroits où elles n'offrent aucun danger. Il est important que la boîte à fusibles soit en métal ou doublée d'amiante. Les circuits électriques ne devraient pas posséder de fusibles dépassant 15 ampères et il convient de ne pas relier les fusibles éclatés et de n'y toucher de quelque manière que ce soit. On isolera tous les fils sans les appuyer sur une matière conductrice. Les fers électriques seront inévitablement déconnectés et placés sur le porte-fer dès qu'on aura cessé de s'en servir. Les allumettes ne doivent pas être à la portée des enfants et il faut insister auprès de ceux-ci sur le danger du feu et leur défendre

de jouer avec des allumettes. L'allumette la moins dangereuse est celle "de sûreté" qui ne s'allume que sur la boîte.

Les placards doivent être propres et la maison exempte de toutes sortes d'ordures. La propreté avoisine la respectabilité, c'est pour ce motif qu'elle joue un rôle si important dans la prévention des incendies.

Les fumeurs verront à éteindre les bouts de cigarettes et à ne pas jeter imprudemment la cendre de leurs pipes. Chose importante, on ne doit pas fumer dans son lit.

Au cours de la période critique que nous traversons, tout chef de famille doit considérer comme un devoir patriotique la prévention des incendies dans sa maison. En faisant disparaître de son grenier et de sa cave les vieux papiers, les meubles brisés et toute matière combustible, il aidera non seulement à la campagne de récupération, mais diminuera aussi les dangers d'incendie dans sa demeure. Puisse tout citoyen comprendre qu'un incendie est présentement une calamité nationale et que la prévention contre le feu contribue à la conservation de nos ressources qui peuvent être employées à notre effort de guerre.

COMMISSAIRE FEDERAL DES INCENDIES, OTTAWA.

tion chez les autres membres de la famille, ainsi que dans l'entourage. Votre petit bonhomme fait une scarlatine et vous négligez de l'isoler; sa petite sœur fera la maladie à son tour; elle fera peut-être une néphrite comme complication, avec résultat que dans les années à venir, lorsqu'elle sera mariée et deviendra mère, elle souffrira d'albuminurie et mourra d'écclampsie ainsi que son enfant. Qui donc aura causé la mort de ces deux personnes? La réponse ne fait aucun doute, ce sont les parents de la jeune maman qui ont négligé d'isoler son petit frère lorsqu'il a fait sa scarlatine."



Le major - Général J. H. Roberts M. C., commandant d'une division canadienne outre-mer, qui était à la tête des troupes canadiennes qui ont participé au raid sur Dieppe, le mercredi 19 août 1942.

Une revue patriotique à l'Ecole technique

A l'occasion de son congrès annuel qui se tient en ce moment dans la capitale, le Congrès canadien du Travail a offert à ses membres, au lieu du banquet habituel, une revue patriotique intitulée "Pull Together Canada".

La revue "Pull Together Canada" a déjà été donnée plus d'une centaine de fois dans diverses villes du Canada et des Etats-Unis par des acteurs de bonne volonté choisis dans différentes parties du pays et qui ne reçoivent aucune rémunération. Elle jouit de hautes approbations. Mgr William R. Arnold, aumônier général de l'armée américaine, écrit à son sujet: "Voici une revue patriotique destinée à combattre la propagande et les idéologies fausses... La philosophie de cette revue est un appel à lutter contre le matérialisme destructeur qui est notre invisible ennemi."

"Les artistes remplissent leurs rôles avec une habileté professionnelle et une dignité qui laisse leur audience charmée, enthousiaste et résolue. "Pull Together Canada" doit être vu si possible dans chaque ville du pays, non seulement durant la campagne de l'Emprunt pour la Victoire, mais aussi pendant la durée de la guerre."

Il s'agit de gagner la guerre, d'assurer la paix, d'établir un monde nouveau. Prenons-en donc les moyens, et que chacun fasse immédiatement sa part, sans attendre que le voisin commence. Telles sont les grandes leçons qui se dégagent de la revue "Pull Together Canada".

Notons que les acteurs de cette revue jouent sans faire connaître leur nom et que, exemple qui mériterait d'être suivi ailleurs, ils terminent leur représentation en chantant "O Canada" en français et "God Save the King".

Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre

LE SUCRE ET LA MISE EN CONSERVE

Pour dissiper tout malentendu, la Commission répète que les ménagères pourront acheter, en septembre, le sucre dont elles auront besoin, en octobre, pour la mise en conserve à domicile.

Il faut bien remarquer que ces achats doivent être faits durant le mois de septembre, on ne pourra plus se servir des certificats d'achat après le 30 septembre.

PRIX MAXIMA DU MIEL

La Commission des Prix et du Commerce vient de déterminer les prix maxima de gros et de détail pour le miel et le miel granulé stérilisé.

Comme dans la récente ordonnance sur les oeufs, celle-ci vise à uniformiser l'approvisionnement dans toutes les régions du Canada. La Commission souligne qu'il est fort probable que les prix varieront quand même au-dessous des maxima.

Le bénéfice brut maxima du détaillant ne doit pas dépasser 20% de son prix de vente. En aucun cas, ce bénéfice ne doit excéder 3 cents la livre.

POUR REMPLACER LE BACON

Pour se rendre au désir exprimé par l'administrateur des vivres, il y a déjà bien des gens qui, au lieu de leur traditionnel "du bacon et des oeufs", se contentent de commander, au petit déjeuner, deux oeufs plutôt qu'un, trois plutôt que deux, etc. M. Taggart, l'administrateur en question, dit qu'il y a des oeufs en abondance, "sans compter, ajoute-t-il, le poisson, le fromage et le gibier. Si le bacon et le porc sont en si grande demande, c'est qu'il y a moins d'autres viandes sur le marché, et le Canada risque de ne pas pouvoir envoyer à l'Angleterre tout le porc et le bacon qu'il lui a promis."

LE PRIX DU BOEUF EN MORCEAU

Depuis le 14 septembre, le prix de gros du boeuf a encore baissé. Il y a pour la carcasse une échelle de prix qui restera en vigueur du 14 septembre au 30 novembre inclusivement. De même pour le

prix du boeuf en quartier ou en morceau. Les nouveaux prix seront plus bas que ceux de la période comprise entre le 14 août et le 14 septembre.

Cette quatrième réduction successive fait que le prix du boeuf a baissé de 3 cents 1/4 la livre depuis la mise en vigueur de l'ordonnance. Le 30 novembre, le prix maximum du boeuf subira une augmentation saisonnière et il montera graduellement jusqu'à la fin de juillet 1943, alors qu'il atteindra son sommet.

FRUITS ET LEGUMES EN CONSERVE

La Commission des Prix a mis au point, dans une récente ordonnance, le règlement sur la vente des fruits et des légumes en conserve. La nouvelle règle calcule des prix maxima de vente en gros et en détail, pour les tomates, le jus de tomates, les pois, le maïs, les fèves à beurre, les haricots verts, les pêches, les poires Bartlett ou Kieffer, les prunes et les abricots et aussi pour celles des tableaux A et C de l'ordonnance 148, sera: l'addition du bénéfice brut (dans le cas du grossiste, par plus de 10%) au prix coûtant livré. Les conserves du groupe C, comprenant 23 sortes de fruits et de légumes à salades, la sauce aux tomates (4 sortes), les fèves de Lima et les pointes d'asperges. Le bénéfice brut des détaillants sur les conserves du groupe C était en reste limité à 25% de leur prix de vente, mais cette limite est abaissée à 20% dans le cas des produits les plus répandus, les tomates, les pois, le maïs, etc.

Les prix déterminés dans l'ordonnance 148 constituent le plafond du conservateur. Les grossistes et les détaillants peuvent réaliser le même bénéfice brut que dufant la période de base, mais celui-ci ne doit pas dépasser 10% du prix de vente dans le cas du grossiste, et 20% dans le cas du détaillant. Le prix maximum du grossiste sera donc 111% de son coût livré, et celui du détaillant 139 1/2% du prix maximum du conservateur déterminé dans l'ordonnance 148, plus la taxe de vente et les frais du transport.



Si quelqu'un vous demande pourquoi de plus en plus de gens adoptent la Labatt, voici ce que vous répondez:

Cela est dû à la bonne vieille recette et à l'heureux hasard qui a fait que l'eau de puits profonde est précisément celle qui convient au brassage... et, bien entendu, cela est dû aussi à l'art du brassage qui est de tradition dans la famille Labatt. Et, à part cela, il y a cette saveur qui est différente de celle de n'importe quelle bière que vous avez goûtée jusqu'ici... elle est différente et plus délicate au fur et à mesure que vous buvez, elle s'attarde agréablement sur votre palais quand la bière est toute bue.

Commandez-la par téléphone Elle ne coûte pas plus

J. ARMAND MENARD, Agent

136 Jacques-Cartier, Tél: 3829

Les mesures de protection en cas de contagion

"Le long de nos routes, des autorités bienveillantes ont placé des affiches pour nous indiquer les passages à niveau, les courbes, les côtes abruptes ou les autres accidents du terrain, et l'automobiliste qui ne veut pas en tenir compte se réveille souvent dans un lit d'hôpital. De même, lorsque survient un accident, de la contagion, dans la vie de l'enfant, des conseils vous sont donnés pour sa protection. Malheureusement, ici ce n'est pas l'enfant qui peut tenir compte de l'affiche ou des conseils: ce devoir incombe à ses parents, mais c'est l'enfant qui souffre de leur négligence", déclare dans une causerie le docteur A.-R. Foley, épidémiologiste au ministère de la Santé et du Bien-être social. "Énumérons brièvement ces mesures protectrices, dit-il: Lorsque survient une maladie contagieuse, pour son confort et son bien-être, l'enfant doit être isolé dans une chambre particulière: qu'on éloigne de lui la présence et le va-et-vient des autres habitants de la maison; il a droit au repos et à la tranquillité que demandent les grandes personnes malades; son corps en a besoin pour refaire ses forces et vaincre la maladie."

"L'enfant a droit aux soins médicaux appropriés; si votre enfant se mourait de faim, vous auriez droit de prendre un pain ou de la nourriture à la devanture de l'épicerie et ce n'est pas un vol; monsieur le bandit qui s'attaque à votre propriété et qui menace la vie des autres, vous avez droit de le tirer à bout portant et ce n'est pas un meurtre; lorsque la vie de votre enfant est en danger, c'est également un cas de force majeure: il a alors un droit absolu au secours de la science médicale, et qui refuse ou néglige de lui assurer cette assistance porte atteinte à sa vie même."

"Il faut de plus que les parents prennent les mesures propres à empêcher la propagation de l'infec-

ALA...

FERRONNERIE STANLEY FOISY

ENR'G

vous avez le plus pour votre argent.

Articles de plomberie; en pyrex; accessoires électriques; machines agricoles et pièces de rechange.



Distributeur de la
PEINTURE "RAMSAY"
Gros et Détail

163 Champlain — Saint-Jean — Tél. 811

Votre Abonnement est-il payé?

TEN-TEST
INSULATING WALL BOARD



C'est du vrai
MASONITE

MAURICE TRAHAN
SUCESSEUR DE PIERRE TRAHAN

143, RUE MERCIER TEL: 552 SAINT-JEAN

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Gros et Détail
COURTOISIE
VALEUR

NOTRE LIGNE EST COMPLETE

CHAUX, CIMENT, SABLE, BRIQUE, GYPROC, TOLE, ETC.

Nouvelles de Saint-Jean

Va-et-Vient

M. Arthur Rheume, de Kitchener, Ont., était en visite chez ses parents, M. et Mme Omer Rhéaume, au cours de la semaine dernière; il a assisté aux funérailles de son beau-frère, M. Lorenzo Trudeau.

—Mlle Fleurette Laramée et Lucienne Roy sont revenues jeudi d'un voyage à Québec, où elles visitaient des parents et amis.

—MM. et Mmes René Paquette, de Sherbrooke, Ovide Poutre et leur fille Ghislaine, de Philipsburg, passaient la fin de semaine chez M. et Mme J. A. Paquette.

—Mme L.-P. Granger visitait des parents à St-Isidore, au cours de la récente fin de semaine.

—M. Oscar Pinsonnault et sa famille rendaient visite à M. Antoine Pinsonnault, de St-Sébastien, dimanche dernier.

—Mlle Anne-Marie Campbell a passé quelques jours chez M. et Mme Jules Campbell, de Philipsburg, récemment.

—Mme Henri Roy et Mlle Berthe Roy, de Montréal, visitaient dimanche dernier, Mme Stanislas Campbell, à l'Hôpital Saint-Jean et M. et Mme Paul Gamache, dimanche dernier.

—M. et Mme Médéric Thibaud, M. et Mme Georges-Aimé Thibaud, et Mlle Gisèle Gervais ont passé quelques jours à Wendover, Ont., la semaine dernière, chez son frère, M. Jérémie Thibaud.

—Le lance-caporal Edgar LeSieur, du camp de Sherbrooke, a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Maurice LeSieur, de la rue Jacques-Cartier.

—MM. et Mmes Fortunat Côté, Georges Côté, Mme Olive Clouâtre, sa fillelette Marthe, de cette ville; Mme Joseph Lévesque, de Richmond, Vt., ont assisté au mariage de leur parente, Mlle Lucile Côté à M. Grégoire Rousseau, samedi dernier, à Pierreville.

—M. et Mme René Plouffe, leur bébé Renée, de Ville-Emard, visitaient dimanche dernier, la famille J. A. Plouffe, de la rue Richelieu.

—Mlle Florence Clark, de Sherbrooke; Mlle Ghislaine Bouchard, M. et Mme C. O. Poutre, de Philipsburg, visitaient M. et Mme Raoul Bouchard, en fin de semaine.

—M. le maire Paul Pratt, MM. les échevins Alexandre Lincourt, et Arthur Gareau, de Longueuil, étaient de passage dans notre ville, mardi dernier.

—Mme Joseph Robert, de Springfield, Mass., est actuellement en promenade chez M. et Mme Albert Davignon, de la rue Saint-Jacques.

—M. et Mme J. D. Lessard, M. et Mme Dominique Bernard, d'Arvida, et Mme Georges Bernard, de Chicoutimi, étaient en visite dans notre ville et dans la région récemment.

—M. et Mme Hector Chouinard, et leurs enfants, Mme W. Chouinard et Mlle Aline Chouinard, tous de Montréal, ont visité, dimanche dernier, des parents de St-Jean.

—M. Rosaire Bernard, de Arvida, Lac Saint-Jean, passe ses vacances chez ses parents, M. et Mme Georges Bernard, de la rue Mercier.

—M. et Mme Léopold Choquette, de la rue Saint-Louis, à Saint-Jean, ainsi que leur fille, Mlle Gertrude Choquette, sont revenus lundi dernier, d'un voyage de quelques jours à Québec et à Sainte-Anne de Beaupré.

Oeuvre des Tabernacles

Les réunions de couture à la maison Ste-Bernadette reprendront leur cours mercredi, 7 octobre, à 2 heures.

Nous comptons sur le dévouement des anciennes ouvrières et nous espérons que plusieurs autres âmes de bonne volonté voudront faire leur part à cette belle oeuvre d'apostolat. Les personnes retenues à la maison par maladie ou toute autre raison, et qui dési-

Naissances

En la cathédrale, le 20 septembre a été baptisée Marie-Thérèse-Simone, enfant de M. Armand Daniel et de Maura Pion. Le parrain a été M. Maurice Daniel, et la marraine Simonne Côté, oncle et tante.

En la cathédrale, le 20 septembre, a été baptisé William-Joseph, enfant de M. Vincent Landry, aviateur et de Constance Kane. Le parrain a été M. Alfred Richard, sur procuration et la marraine Cécilia Landry, sur procuration.

—En l'église-cathédrale, le 22 septembre a été baptisé Joseph-Gérard-Gilles, né le 21, fils de M. Stanislas Campbell, mécanicien et de Jeanne Roy. Parrain: M. Antoine Campbell de Sorel, représenté par M. Gérard Gauthier; marraine: Mlle Adrienne Campbell; porteuse: Mlle Anne-Marie Campbell, tous oncles et tantes du nouveau-né.

—En l'église-cathédrale, mardi, le 22 septembre, a été baptisé Joseph-Ernest-Gilles, né le 21, fils de M. Roger Foucault, expéditeur et de Yvette Bouchard. Parrain: M. Ernest Foucault; marraine: son épouse, née Antoinette Beauvois, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Claire Bouchard, cousine du nouveau-né.

En la Cathédrale, le 27 août, a été baptisé Joseph-Jean-Marie-Roger, né le 26, enfant de M. Vitalien Bouchard, de St-Constant et de Irène Fortin. Le parrain a été M. Victor Hébert et la marraine Louise Fortin, son épouse, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Béatrice Hébert, cousine du bébé.

En la Cathédrale, le 27 août, a été baptisé Joseph-Jean-Guy-André, né le 26, enfant de M. Vitalien Bouchard et de Irène Fortin. Le parrain a été M. Arthur Hébert, et la marraine Ezilda Fortin, son épouse, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Madeleine Hébert, cousine du bébé.

En la Cathédrale, le 26 août, a été baptisé Joseph-André-Paul-Jean-Guy, né le 25, enfant de M. Domina Morrier et de Cécile Dupuis. Le parrain a été M. Joseph Dupuis et la marraine Jeanne Pétrin, son épouse, oncle et tante du bébé. Porteuse: Mme Pierre Dupuis, grand-mère de l'enfant.

A Saint-Edmond, le 27 septembre, a été baptisé Joseph-Dollard-Gilles-Jacques, né le 27 septembre, enfant de M. Ernest Barry, journaliste et de Antoinette Gosselin. Le parrain a été M. Dollard Girouard, chauffeur, et la marraine Simonne Barry, son épouse.

A Notre-Dame-Auxiliatrice, le 24 septembre, a été baptisé Joseph-Léopold-Lucien-Georges, né le 23 septembre, enfant de M. Lucien Ste-Marie et de Emilienne Brassard, de cette paroisse. Le parrain a été M. Léopold Brassard et la marraine Judith Borland, son épouse, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Pauline Brassard, cousine de l'enfant.

A Notre-Dame-Auxiliatrice, le 24 septembre, a été baptisé Joseph-Guy-Jean-Roch, né le 23 septembre, enfant de M. Lucien Ste-Marie et de Emilienne Brassard, de cette paroisse. Le parrain a été M. Roch Tremblay, cultivateur, de Lacadée, et la marraine, Dolorès Brassard, tante de l'enfant. Porteuse: Lucille Brassard, cousine.

A Notre-Dame-Auxiliatrice, le 27 septembre, a été baptisée Marie-Anna-Alice-Monique, née le 26 septembre, enfant de M. Alfred Dion, épicière et de Antoinette Boucher, de cette paroisse. Le parrain a été M. Joseph-Alphonse Cantin, barbier et la marraine Alice Lévesque, son épouse, grand-oncle et grand-tante de l'enfant.

A la United Church, a été baptisée Nancy-Carol, né le 25, enfant de M. Stewart Rattray et de Doris Knight.

raient faire du travail pour les missions ou les églises pauvres, n'ont qu'à téléphoner à la maison Ste-Bernadette ou à la secrétaire, tél: 2023, et nous nous ferons un plaisir de leur faire parvenir des objets à confectionner.

Mariages

DULUDE - BRASSARD
A Notre-Dame-Auxiliatrice, le 24 septembre a été célébré le mariage de M. Ernest Dulude, fils de feu Alphonse Dulude et de feu Sara Ménard, de St-Edmond, à Mlle Rosa-Yvette Brassard, fille de M. Louis Brassard et de Sophie Brouillé. Les témoins ont été MM. Lionel Dulude et Joseph Brassard.

GIROUX - RAYMOND
A Notre-Dame-Auxiliatrice, le 26 septembre a été célébré le mariage de M. Elphège Giroux, fils de M. Joseph Giroux, journalier et de Emélie Giroux, de cette paroisse, à Mlle Jeanne d'Arc Raymond, fille de M. Noël Raymond et de Corinne Surprenant. Les témoins ont été MM. Noël Raymond et Joseph Giroux.

DULUDE - ROY
En l'église-cathédrale, samedi, le 26 septembre, M. l'abbé Daunais bénissait le mariage de Mlle Pauline Dulude, fille de M. et Mme Wilfrid Dulude, avec M. Jean-Paul Roy, fils de M. et Mme Albert Roy. Les mariés avaient pour témoin, leur père respectif. A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception au chalet des Raquetteurs, après quoi le nouveau couple partit en voyage à Québec. Nos meilleurs vœux.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le directeur,
Dame rumeur prédit pour bientôt, une loi promulguant la fermeture de tous les restaurants le soir de la semaine et le dimanche. Le but de ceci étant d'aider l'effort National de guerre.

A mon avis une telle mesure aurait au contraire, un effet tout à fait opposé, à celui que l'on désire obtenir.

Il est reconnu que le restaurant bien conduit est l'endroit par excellence de saine et honnête distraction, si nécessaire en ces temps de trouble et parfois d'angoisse. C'est le refuge pour la personne âgée comme pour la jeune. C'est aussi, pour ainsi dire, la cantine civile des braves militaires qui, étant étrangers en notre ville, trouvent chez le restaurateur, un ami bienveillant et sympathique, aidant ainsi à chasser de la pensée de celui-ci, ennui et peut-être même le découragement.

Ne fermons donc pas le restaurant, car ceci n'amènera que des abus flagrants à la loi. L'établissement de débits clandestins surgira comme des champignons, où les liqueurs douces et inoffensives ne seront peut-être pas les seules boissons servies.

Tenons le moral de la population, ainsi que du brave militaire, à un haut niveau en leur laissant le plaisir et la satisfaction de pouvoir se rendre à leur restaurant préféré, boire une rafraîchissante liqueur, tout en causant tranquillement avec un bon ami.

L'effort de guerre s'en portera cent fois mieux que de tout fermer à clef et laisser le public sans distractions et privé de son passe-temps favori.

Le tout respectueusement soumis et vous remerciant, M. le directeur de votre hospitalité.

EDGAR MAYRAND.

22 septembre 1942.

A la Fédération des Ouvriers

Pour passer une agréable soirée de famille, rendez-vous à la Fédération chaque samedi soir. Samedi, le 19 septembre, le public a fait un accueil des plus chaleureux à M. Eugène Dumas et à son orchestre, de Saint-Philippe, reconnu pour la popularité de ses quadrilles du bon vieux temps; les applaudissements ne leur furent pas ménagés.

Samedi prochain, 5 militaires du régiment de Saint-Jean donneront un programme de danse à claquettes, chants et musique sur guitare. C'est avec plaisir que nous signalons que notre salle a subi de grandes réparations; elle est maintenant d'une rigoureuse propreté; les décorations sont d'un goût parfait et tous les membres jouissent d'un bon confort.

Avis aux personnes qui voudraient louer la salle pour enterrement de vie de garçon, noces, soirées, etc. Le prix est de \$6.00 pour la journée. La direction fait appel au public de Saint-Jean afin que

La Colonne Judiciaire

Au Palais de Justice

avec Jean Frédéric

PLUSIEURS SENTENCES A LA SEANCE DE LUNDI

M. le magistrat Régnier a eu tôt fait de boucler la séance hebdomadaire du lundi, en imposant cinq sentences aux cinq auteurs de culpabilité.

Il y avait d'abord le cas du soldat J. A. Arnold, accusé de divers larcins parmi les effets de ses compagnons d'armes. Arnold semblait s'être spécialisé dans la miniature, puisque tout ce qu'il volait consistait toujours en de menus articles et objets divers de petites dimensions. M. le magistrat lui a donné l'occasion d'aller, pendant 12 mois passés à la prison commune, se guérir d'une kleptomanie qui semble assez aigüe dans son cas.

Par ailleurs, quatre hôteliers, dont trois de Saint-Jean et un d'I-

berville, — (on a là une autre preuve de l'exacte représentation proportionnelle) — ont payé rubis sur l'ongle, pour avoir vendu quelques "larmes" de façon prohibée.

Deux d'entre eux avouaient avoir vendu des liqueurs alcooliques d'une façon autre que celle prévue par leurs permis, tandis que les deux autres admettaient avoir échangé la soif de leurs clients en dehors des heures permises. Ces quatre accusations, portées par la Commission des Liqueurs, par l'intermédiaire de Me Maurice Demers, ont enrichi le trésor public, dans le premier cas, de deux amendes de 50 dollars, et dans le second cas, de deux amendes de 25 dollars.

Il va sans dire que l'on n'a pas oublié les frais pour aucun des quatre.

Attention! Attention!

Pour passer une agréable soirée de famille, rendez-vous à la Fédération, chaque samedi soir; la salle est de nouveau ouverte au public qui pourra applaudir Philippe Demers et son orchestre reconnu pour ses quadrilles; toujours sous l'habile direction de l'organisateur, M. H. Degongre, ces soirées sont assurées du plus grand succès.

Le public est invité; rendez-vous en foule à la Fédération des ouvriers, 175A Champlain, LA DIRECTION.

Reprise des répétitions de l'Orphéon de Saint-Jean

Les répétitions du corps musical de l'Orphéon de Saint-Jean, reprendront régulièrement, vendredi, le 2 octobre et auront lieu au grand Salon de l'Hôtel National; elles se continueront à chaque vendredi soir.

Les jeunes gens qui désirent faire partie de l'Orphéon et qui se sentent quelque disposition pour le chant, devraient donner leur nom sans retard, car, quand les cadres sont remplis, il est difficile d'admettre de nouveaux membres et plusieurs ont déjà fait la demande d'entrer dans ce corps musical, où l'on apprend le chant religieux et profane.

Pour toutes autres informations, on est prié de communiquer avec le directeur, M. L.-Omer Perrier, tél: 2368.

Pénible chute

Nos meilleurs vœux de rétablissement à notre chère Lucille, à la suite de la malheureuse chute qu'elle fit dimanche dernier.

M. ROLAND THIBODEAU

a le plaisir d'annoncer au public,

qu'il s'est porté acquéreur

de la Station Imperial

située angle RICHELIEU et SAINT-CHARLES.

M. Georges Bouchard était ci-devant propriétaire de cette station

SERVICE RAPIDE ET PARFAIT

BIENVENUE A TOUS!

LE RESTAURANT "VICTOIRE"

M. OSWALD MARTIN, prop.

à 187 Champlain - Saint-Jean

est constamment ouvert au public en général

Repas à toutes heures; à la carte ou à la semaine

Cuisine excellente; mets variés; service rapide et courtois.

BIENVENUE A TOUS.

Retraites Fermées Villa St-Jean de la Lande

GROUPES ET DATES

Octobre
10-13: Banque d'Epargne.
16-19: Longueuil (2ième groupe)
30- 2: Ouvriers.

Novembre
5- 8: St-Basile, St-Bruno, Sainte-Julie.
19-22: Napierville, St-Rémi (hommes).
22-25: Sherrington, St-Isidore, St-Edouard, St-Michel (hommes).

Décembre
3- 6: Napierville, St-Rémi (jeunes gens).
6- 9: Retraite générale.

Les retraites commencent à 8 hres. du soir. On peut se joindre à l'un ou à l'autre de ces groupes en s'adressant aux Révérends Pères Jésuites, Villa St-Jean, St-Jean, P. Q., (Tél: 2539).

Aux Amateurs de belle Musique

Les personnes d'Iberville qui désirent des billets pour le concert du Cercle Philharmonique qui aura lieu le 22 novembre prochain, pourront s'adresser au Restaurant Michel; celles de Saint-Jean, auront le même service en s'adressant à la Pharmacie Régnier.

Grand bingo à N.-Dame-Auxiliatrice

Les Dames de Sainte-Anne de la paroisse N.-Dame-Auxiliatrice sont à organiser leur grand bingo qui aura lieu, samedi le 10 octobre, à 8.30 p. m., dans la salle de l'Académie des Frères; le prix de 35 sous donne droit à 25 parties et les prix sont magnifiques.

Cette soirée sera sous la distinguée présidence de M. le chanoine W. Fernet, et sous le patronage de la chorale des Dames. Il va sans dire que les dévouées sollicitieuses comptent sur la bienveillance de tous et les inlassables organisatrices ne négligent rien pour faire un succès de ce bingo; le tirage du \$25.00 se fera ce soir-là.

Venez avec vos amis passer une bonne soirée en aidant les oeuvres paroissiales.

Mort subitement

M. T. Morris, propriétaire du café Canadien, rue Richelieu, est mort soudainement, vendredi après-midi, après avoir assisté aux funérailles de son petit-fils, Bruce Roger, qui s'est noyé dans le canal Chambly, mercredi, le 23 septembre. M. Morris, en revenant des funérailles, se sentit soudainement indisposé et il mourut avant l'arrivée du médecin.

Ses funérailles ont eu lieu en l'église grecque orthodoxe, à Montréal.

Nos sincères sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

Feu Mme Emile Morin

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Mme Emile Morin, née Aline Boyer, survenue à Montréal, après plusieurs mois de maladie; la regrettée défunte était âgée de 49 ans et elle laisse dans le deuil, outre son époux, un fils: Roger; une fille Marguerite; ses parents: M. et Mme Edmond Boyer, de cette ville; un frère, M. Armand Boyer; une soeur (Lucienne) Mme Octave Tremblay, de Glen Falls; une petite-fille, Denise Morin; deux belles-soeurs: Mmes Joseph Caron et Armand Boyer; quatre beaux-frères: Alexis, Hormisdas, Elidore Morin et Joseph Caron; plusieurs neveux et nièces; une tante, Mme Elzéar Morin, née Amanda Boyer, autrefois de cette ville.

Ses funérailles ont eu lieu, mercredi, le 30 septembre, en l'église cathédrale, à 9 heures.

M. le chanoine W. Charbonneau, curé, fit la levée du corps et officia au service, assisté de diacre et sous-diacre.

Les porteurs furent MM. Jean, Roger, René et Léo Gaudette, cousins de la défunte; Germain et Gérard Caron, neveux. La quête fut faite par MM. Léopold Boyer et Jean-Paul Caron, aussi neveux.

Nos sincères sympathies aux familles éprouvées.

Feu M. Wilfrid Campbell

Samedi soir, s'est noyé accidentellement, M. Wilfrid Campbell, l'un de nos citoyens demeurant rue De Salaberry; malgré les efforts faits par l'escouade de police pour le ranimer, la victime avait succombé à l'asphyxie.

Le défunt était âgé de 55 ans et il laisse dans le deuil, son épouse, née Laura Campbell; trois filles: (Laurette) Mme Julien Collard; (Yolande) Mme René Roy et Mlle Claire; trois fils: Louis-Philippe, Roland et Gérard; son père, M. Téphosphore Campbell, de Henryville; trois frères: Oliva, de Lacolle; Charles-Emile, de Pawtucket; Georges-Aimé, de Henryville; deux soeurs: Mme Moïse Casavant et Mme Charles Auclair, de Henryville. Feu M. Campbell était un ancien cultivateur, il demeurait parmi nous depuis 8 ans.

Ses funérailles ont eu lieu, le 29 courant en l'église Notre-Dame-Auxiliatrice.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé A. Gamache, vicaire, qui a aussi chanté le service. Les porteurs furent MM. Louis-Philippe, Roland, Gérard et Georges-Aimé Campbell, Julien Collard et René Roy.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies, entr'autres:

Grand'messes: S. & Clothing Co., M. J. A. Dorais, famille Zéphir Tanguay, les élèves de 5ème année de la Congrégation Notre-Dame.

Sincères sympathies: familles Campbell, Téphosphore Campbell, Moïse Casavant, Oliva Campbell, Georges-Aimé Campbell, Charles Auclair, Adélard Roy, Georges Proulx, Georges Bélisle, Hector Patenaude, Arsène Larocque, Bernard Lamoureux, Zéphyr Tanguay, Adélard Bouchard, Arthur Mercier, Horace Campbell, MM. et Mmes Rosario Ouimet, L. O. Perrier, Hormisdas Guertin, Joseph Bachand, Honorius Demers, Euclide Quintin, Walter Lupien, Gérard Dextraze, Léopold Choinière, H. Trochei, Lionel Boucher, Henri Beaudin, Mlles Berthe Laroche, Elizabeth Lincourt, Yvette et Thérèse Tremblay, J. Melillo, Laurette Laroche, M. Aimé et Aris Beaudin, Adrien Bouchard, André Fournier, S. Trochei, Paul Leclerc et autres.

A la famille en deuil, "Le Canada-Français" adresse ses sincères condoléances.

Mme Wilfrid Campbell et sa famille remercient toutes les personnes qui, de près ou de loin, leur ont offert des sympathies, soit par assistance aux funérailles, visites mortuaires et condoléances.

A la famille en deuil, nous offrons nos sincères sympathies.

Dernier hommage à Mme Ovila Courtemanche

Ces jours derniers, en l'église Saint-Arsène, de Montréal, ont eu lieu les funérailles de Mme Ovila Courtemanche, née Angéline Dion, décédée à l'âge de 69 ans et 5 mois.

Précédée d'un landau de fleurs, le convoi funèbre est parti des salons mortuaires J. S. Vallée, pour se rendre à l'église paroissiale, où M. le curé L. S. Morin fit la levée du corps. Le Rév. Père Alexandre Maillé, S.M.M., chanta le service, assisté de MM. les abbés Lafleur et Dulude, comme diacre et sous-diacre; le choeur de chant, sous la direction de M. Paul Bertrand, exécuta la messe de Yon. Touchait l'orgue, M. Pierre Drolet.

La congrégation des Dames de Ste-Anne, était représentée; la quête fut faite par Mme J. L. Gravel et Mme L. Paré.

Outre son époux, M. Ovila Courtemanche, la défunte laisse dans le deuil, trois fils: Adhémar, Victor et Octave; une fille, Clarisse; ses belles-soeurs, Mme Adhémar, Mme Victor et Mme Octave Courtemanche; ses petits-enfants, Paulette, Jeannine, Jacques, Suzanne, Yvan, Yvon et Maurice Courtemanche; son frère, M. Joseph Dion; ses demi-frères, M. Victorin et M. Adélard Dion, de Saint-Jean; ses soeurs, Mme Georges Harper (Alma), de Putnam, Conn.; Mlle Eugénie Dion, de Montréal; une demi-soeur, Mme Wilfrid Clairmont (Cordélie), de Saint-Jean, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

Funérailles de M. Lorenzo Trudeau

Jeudi dernier, à 9.30 en l'église cathédrale eurent lieu les funérailles de M. Lorenzo Trudeau, décédé la semaine dernière. M. le chanoine W. Charbonneau, curé, fit la levée du corps et officia au service, assisté de MM. les abbés Brault et Raymond, comme diacre et sous-diacre.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathies entr'autres:

Messes: M. et Mme A. E. Grégoire, M. et Mme Ernest Deneault, M. et Mme Ephrem Bernier, M. et Mme Antonio Giroux, M. et Mme Antonio Bernier, les Employés de la pâtisserie Trudeau, Mme Alfred Trudeau, M. et Mme Georges Rhéaume, M. et Mme D. Mayrand.

Fleurs: A. J. McQuillen, M. et Mme Arthur Mercier, Mlle Marie-Rose Lacombe.

Sympathies: Familles Zéphir Tanguay, Arthur Raymond, E. Buzit, Léon Bisailon, Albert Beauregard, J. F. Mayrand, Chs.-E. Ménard, Joseph Marceau, A. L'Honné, Jérémie Boivin fils, René Bisailon, Firmin Lagacé, Mmes Victor Gaudette, Arthur Fréchette, Willie England, MM. et Mmes Wilfrid St-Germain, Henri J. Labossière, H. Bonneau, Sévère Mayrand, Irénée Thériault, A. Toupin, Oliva Granger, Louis-J. Towner, L. O. Perrier, J. A. Ménard, E. Wagnard, Joseph Soutière, Alphonse Vivier, Oscar Perron, Vonghel, Germain Poulin, Thomas Nicholson, Domina Fournier, Ovila Péladeau, W. Lupien, Gérald Larose, Eugène England, Alcide Gaudette, L. P. Beauchemin, M. Serge et Mlle Antoinette Audelin, MM. Joseph Boulais, Joseph Perron, Mlle Antoinette Lemieux, Mme et Mlles Raymond, Mlles Boutin, Gertrude, Bertha et Gabrielle Perron, Aline Hurtubise, Antoinette Comtois.

Bouquets spirituels: M. et Mme Onéa Ledoux, Mme André Godder, M. et Mme Jacques LeSieur, Mlles Florence Buzit, Albertine Mathieu, MM. Lionel P. et Walter Lupien.

Les membres de la famille Lorenzo Trudeau, sensibles aux marques de sympathies reçues, remercient sincèrement toutes les personnes qui, de quelque manière que ce soit, les leur ont témoignées.

Feu Mme Frank Daneau

A l'Hôpital Saint-Jean, le 24 septembre, est décédée Mme Frank Daneau, après 10 jours de maladie seulement; la regrettée défunte, (née Lucie Boivin) était âgée de 47 ans, 5 mois et 8 jours. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, une fille, Huguette, étudiante garde-malade; deux frères: Albert, du Vermont; Hector, de cette ville; une demi-soeur: (Angéline) Mme Delphis L'Ecuier, de Winooski, Vt.

La défunte était Dame de Sainte-Anne; ses funérailles ont eu lieu, lundi, le 28 courant, à 9 heures, en l'église-cathédrale. La levée du corps fut faite par M. le chanoine W. Charbonneau, curé, et le service fut chanté par M. l'abbé Léo Raymond, assisté de MM. les abbés D. Donais et L. Brault, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs d'honneur étaient Mmes Olivia Hébert, Isidore Hébert, Hormisdas Morais, Joseph Lafond, Arthur Lussier et Joseph Miellette. Tenaient les rubans de la bannière: Mmes Hormisdas Morais, Wilfrid Boutin, Lionel Lupien et Pierre Martel. Ont fait la quête: Mmes Louis Ouellette et W. Clermont.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathies, entr'autres:

Messes: Les employés de la Canadienne Poteries, L'Association Ouvrière Inc.; la J.I.C.F., les employés du Théâtre Impérial, famille Hector Boivin, Mlle Corinne Hachez, M. et Mme Séraphine Daneau, M. et Mme Etienne Daneau, Mlle Gertrude Chassé, Mme Alfred Trudeau, Mme Arthur Dusablon, M. et Mme Roger Boulais, Mlles Monique Phaneuf, Marjette Barré, Madeleine Longtin, Janine Lamoureux, Gisèle Papineau, Andrée Monnet et Jeanne Ouellette.

Fleurs: Mme Bisson, Mlle Germaine Bisson, M. et Mme L. W. Bourassa, Mme Gagnon et ses enfants, Mlle Georgette Fréderick, Mlles Adélina et Pauline Bouras-



BANDES HERNIAIRES de tous genres

**Bas Elastiques, Ceintures Abdominales,
Bretelles, Béquilles, etc.**

Le plus grand choix au plus bas prix

SATISFACTION GARANTIE

Un ajusteur expérimenté ira prendre vos mesures
à domicile sans frais supplémentaires.

Giroux & Poulin Enr'g

55 Saint-Jacques - St-Jean, Qué

Signalez 2337

Confiez-nous vos prescriptions.

Elles seront remplies promptement,
soigneusement et toujours avec le
produit spécifié.

sa, Mlle Huguette Daneau, M. Henri Garceau, les employés de la Canadienne Poteries, L'Union Internationale des Potiers, M. et Mme Roméo Gaudette, M. et Mme Charles J. Commette, M. Maurice Phaneuf, Mlle Rose L'Heureux, famille Eugène Chaput, famille Maurice Viau, Mlles Madeleine Longtin, Janine Lamoureux et Jeanne Ouellette.

Télégrammes: M. Armand Daneau, de St-Vincent de Paul, M. Séraphine, de Montréal.

Bouquets spirituels: M. et Mme Léo Lauzière, M. Wilfrid Arcand, M. et Mme Emile Lauzière, M. et Mme Henri Lauzière, Alexandre Lauzière, Albert Lauzière, Alphonse Baribeau, Arsène Daneau, Mlles Laurette Benoit, Jeanne Daneau, Solange Barbeau, Guy Barbeau, Marie-Ange Boivin, Doris Régner, Jacqueline Thibodeau, Rita Barbeau, Huguette et Carmen Barbeau, Jean-Marie Godin, D. Labrecque, J. O. Labrecque, Claire Finlay, Lucile Beaudry, Gérard Ouellette, Madeleine Chalifour, M. Roland Guertin, M. Edmond Pagé, Valérie Trudeau, Mme T. Couture, M. Elisée Bégnoche, M. Aimé Demers, M. Roger Paré, M. Charles Landry, Mlle Thérèse L'Heureux, Mme Amable L'Heureux, Paulette, Rachel et Jacques L'Heureux, Murielle Godin, Gisèle Bourdeau, Maurice Pendleton, Gisèle Piédalue, C. Cloutier, Marcelle et Roland L'Heureux, Philippe Landry, Alexandre Girardin.

Sympathies: MM. et Mmes Isidore Hébert, Roméo Daneau, Eugène Daneau, Lionel Guérin, R. Desrochers, Léo Hébert, Edouard Piédalue, Roméo Vézina, Donat Génier, Alfred Daneau, Dieudonné Daneau, Orpha Morin, Denery Daneau, Lucien St-Cyr, Omer Bessette, Josaphat Hébert, Sigefroy Lussier, Louis Ouellette, Henri Hébert, Jean Arsenaud, J. Lafond, Jean - Louis Lapalme, Amable L'Heureux, Roméo Bessette, Robert Villemagne, Arthur Lussier, Gérard Alexandre, William Brownrigg, Adélard Montpetit, Oliva Hébert, H. Morais, Dolor Lord, Mme Jérémie Lord, Georges Lebeau, Donat Lussier, Georges Jetté, Raymond Choquette, J. Léo Daneau, L. P. Daneau, Paul Balthazard, Urbain Lupien, L. Rodolphe Bourassa, Rodolphe Longtin, Albert Godin, Eugène Dulude, Georges Daneau, Armand Morin, Emile Oigny, Roméo Alexandre, familles Léon Bisailon, Domina Harbec, F. O. Dubois, J. O. Lenoir, Pierre Lebeau, Joseph Miellette, W. J. Blais, Pierre Roy, A. E. Chaput, Omer Richard, Emilio Daneau, Hercule Richard, Mmes René Vigeant, Auguste et Dora Hébert, A. Barré, A. D. Gouin, Mlles Madeleine et Charlotte Morais, Simone

Feu Mme Hyacinthe Trudeau

La mort vient d'enlever à l'affection de sa famille, une vraie mère chrétienne, dans la personne de Mme Hyacinthe Trudeau, née Valérie Bernier, âgée de 73 ans; le 6 septembre, son fils Omer lui était enlevé et plus récemment, un autre fils, Lorenzo quittait lui aussi cette terre; le coeur broyé par tant d'épreuves, lundi matin, presque subitement, Mme Trudeau s'éteignait; elle était dame de Ste-Anne, tertiaire et membres de l'Union de prières.

La défunte laisse dans le deuil, un fils, Albert; 3 filles, Flore Mme (Dr) Lacerte, de Thetford Mines; Claire (Mme Frank Cantara), de Biddeford, Me., et Mlle Berthe, de Saco, Me.

Trois soeurs, Mme F. Lagacé, Mlle Alexina Bernier, de Rock Forest et Mme Antoine Despatie, de Danielson; Deux frères: Anthime Bernier, de Danielson et Antonio Bernier, de Sherbrooke; quatre bruns, Mmes Denis, Alfred, Lorenzo et Florimond Trudeau, ainsi que plusieurs petits-enfants.

Son service a été chanté en la cathédrale de Saint-Jean, ce matin, jeudi, à 9 heures.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

La famille Hyacinthe Trudeau remercie toutes les personnes qui, de quelque manière que ce soit, leur ont témoigné leur sympathie.

Mercier, Joséphine Ménillo, Yvette Jetté, Jeannette Perron, Marie-Ange Daneau, Lisette Rioux, Jacqueline et Lorraine, Madeleine Pendleton, Rolande Gauthier, Lucienne et Aline Bessette, Laure, Aline, Céline et Alain Daneau, Jacqueline Guillet, Fabiola Therrien, MM. Jacques Phaneuf, Léopold Boucher, André Fournier, Armand Richard, Josaphat Rancourt, Elisée Bégnoche, Ernest Lafleche, René Dubois, Adrien Boivin, André Daneau, Marcel Hébert, Roger Lamoureux, les étudiantes gardes-malades de l'Hôpital Saint-Jean, Granger Frères, Maison Frs Payette, L'Union Fédérale des Ouvriers, M. et Mme L.-Omer Perrier, Ludger Roy.

A toutes ces marques de sympathies, le "Canada-Français" joint l'expression de ses sincères condoléances.

M. Frank Daneau, Mlle Huguette, et les membres de la famille en deuil, sensibles aux marques de sympathies reçues, remercient sincèrement toutes les personnes qui, de quelque manière que ce soit, leur ont témoigné.

"Mrs Miniver" au Capitol



Une scène de "Mrs Miniver", ce grand film qui sera à l'affiche du Capitol pour une semaine, à partir de demain vendredi, 2 octobre. Voyez l'horaire des représentations dans notre page d'annonce.

Jeunes filles qui désirez vous enrôler

Le Canada doit intensifier son effort de guerre. Et pour cela, il lui faut le concours de tous les Canadiens, de toutes les Canadiennes. Nous sommes au lendemain de Dieppe. Pour continuer à se battre aussi vaillamment, nos troupes ont besoin de renfort. Le Corps Féminin de l'Armée canadienne, qui l'a très bien compris, lance un nouvel appel aux femmes du pays. Une grande campagne de recrutement est actuellement en marche. On sait que l'objectif est de 5,000 recrues à travers tout le pays et de 1,500 pour le district militaire No 4.

Peut-être, mademoiselle, avez-vous déjà pensé à vous enrôler? Et vous ne saviez pas exactement comment il fallait s'y prendre. Eh bien, si vous voulez, nous vous le dirons en quelques mots.

La jeune fille (ou la jeune femme) qui a au moins 18 ans mais pas plus de 45 ans et qui est en bonne santé, sans dépendants, doit, si elle veut devenir membre du corps Féminin de l'Armée canadienne, se présenter au bureau de recrutement du C.F.A.C., aux casernes Shaughnessy, 3547 rue Peel, près de l'avenue des Pins. Là, on

la conduit aux bureaux de l'office de recrutement du C.F.A.C. pour le district militaire No. 4, le lieutenant Nora Boothe. A ce bureau, la recrue peut obtenir tous les renseignements qu'elle désire avant de signer quelque papier que ce soit. Elle peut prendre le nombre de jours qu'il lui est nécessaire pour en étudier le contenu, après quoi, si elle fait sa demande en bonne et due forme, elle y joint trois lettres de recommandation de personnes sérieuses et responsables.

Ensuite la recrue a une entrevue de quelques minutes avec un membre du C.F.A.C. préposé à cet effet, qui lui pose des questions concernant sa taille, au moins 5 pieds), son poids, (qui peut varier entre 104 et 140 livres), son état de santé, ses études, son occupation civile, etc. Tous ces détails sont entrés sur des formules qui constituent le dossier de la recrue.

Puis la jeune fille est assermentée par le lieutenant Boothe, en présence d'un témoin, le caporal Norma A. Wickem. La recrue reçoit alors un insigne qui la distinguera dorénavant des civiles: c'est un bandeau rouge sur lequel sont imprimées en jaune les lettres C.

W.A.C. (abréviation anglaise de C.F.A.C.). On lui donne son uniforme seulement deux ou trois semaines plus tard. Et cet uniforme est donné **au complet et gratuitement** à toute recrue du C.F.A.C. La recrue n'a pas un sou à débours.

Disons aussi que toute jeune fille qui entre dans le Corps Féminin de l'Armée canadienne a le droit d'exercer le métier de son choix, à condition, bien entendu, qu'elle soit qualifiée ou du moins ait des aptitudes. Elle n'a qu'à en faire la demande.

Comme on le sait, le but du C.F.A.C. c'est de libérer le soldat apte au combat d'une tâche qu'une femme peut accomplir. Mais il n'est pas question d'envoyer les femmes-soldats travailler dans les usines de guerre, où les positions sont d'ailleurs occupées par des civils.

Le recrutement du C.F.R.C. va bon train mais l'on a besoin de plus en plus de femmes désireuses de servir leur patrie, de se dévouer à la cause commune.

Donc, madame ou mademoiselle, si vous avez enfin senti au fond de vous-même l'appel de votre patrie, n'hésitez plus un seul instant et rendez-vous au bureau de recrutement du Corps féminin de l'Armée canadienne, aux Casernes Shaughnessy, 3547 rue Peel. Le C.F.A.C. aura avant longtemps un autre bureau de recrutement dans un endroit plus central.

La main-d'oeuvre, qu'elle soit fournie par des engagés loués ou par la famille, est l'un des gros items de dépenses dans la culture, surtout si l'on tient compte du travail de la famille aux prix qui devraient être payés si on louait des engagés.



Attention! Attention!

Le grand Tirage de la Maison est remis à plus tard dans l'automne à une date qui sera annoncée d'ici un mois.

Il nous est venu une telle demande de livrets de l'extérieur de la ville depuis que la maison est ouverte au public visiteur, qu'il a paru impossible aux organisateurs de recueillir en temps utile, les talons des billets vendus.

La vente des billets se poursuit donc activement un peu partout et l'on fait un appel pressant au public pour faciliter la tâche de ceux qui doivent couvrir un territoire assez vaste pour recueillir les livrets.

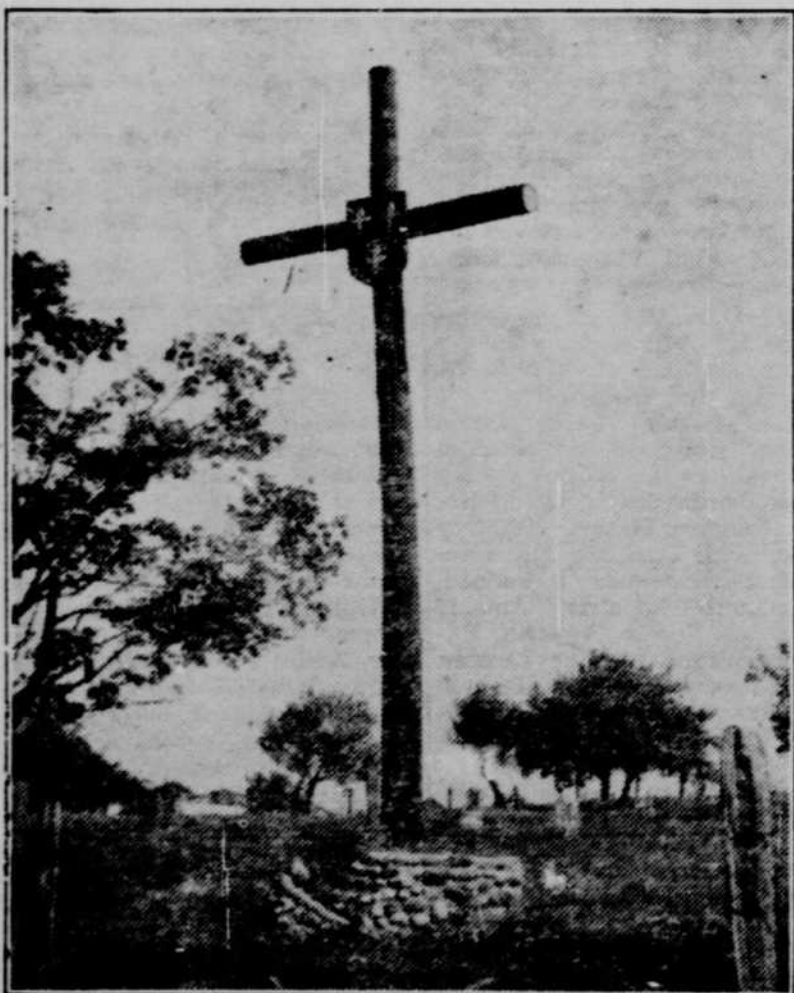
Tentez votre chance. Il est encore temps.

LA BRIQUETERIE SAINT-LAURENT

LIMITEE

935, Edifice Dominion Square, 1010 Ste-Catherine Ouest, MONTREAL: Téléphone: Harbour 4904 Briqueterie, LAPRAIRIE P.Q. MAURICE TRAHAN, Agent local, Saint-Jean.

Ici l'on prie le Seigneur



Lorsque les métayers de la région se réunissent au pied de la Croix du chemin, la Métairie Rancourt est au grand complet et chacun songe aux anciens du pays qui ont les premiers érigé ces modestes monuments à la gloire du Christ. Et les Rancourt demandent à Dieu de bénir leurs récoltes cette année, d'assurer le succès de leurs entreprises et la paix de leur âme. Ici l'on prie... (Le programme de la Métairie Rancourt est diffusé chaque jour du lundi au vendredi par la plupart des postes de radio de la Province de Québec).

1880

Funérailles

Génération
3

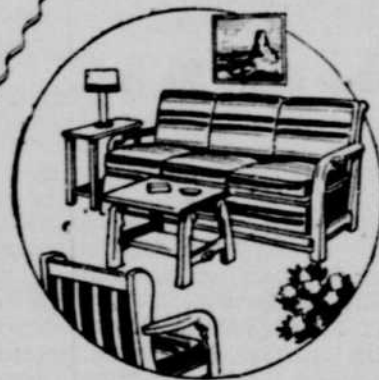
par
LANGLOIS

1942

St-Jean



Directeurs
de
Funérailles



Marchands de Meubles
des plus Modernes

O. LANGLOIS
& COMPAGNIE

281 Richelieu—Tel: 948
NUIT 975



Monsieur Godbout fait l'éloge de nos cultivateurs

En saluant la présence de Son Eminence le Cardinal Villeneuve à la collation des diplômes à l'occasion de la fête du Mérite Agricole, le 9 septembre courant, Monsieur Godbout lui a dit qu'il suivait la tradition des chefs de l'Eglise qui ont "sauvé la colonie en se constituant les soutiens indéfectibles des travailleurs de la terre".

"En ces temps troublés où nous avons à lutter non seulement contre les ennemis de l'extérieur, mais aussi contre les pessimistes parmi nous", déclara M. Godbout, "c'est une grande consolation que de pouvoir trouver la sérénité d'âme de notre classe agricole qui nous assure un avenir radieux basé sur la paix sociale et le bonheur du foyer chrétien. BECHER, HERSE, SEMER, RECOLTER, C'EST SERVIR LA PATRIE AUSSI BIEN QU'ABATTRE UN ENNEMI SUR LE CHAMP DE BATAILLE."

"Entre tous les agriculteurs du monde, les nôtres prennent une place plus élevée que tous les autres. Ils font des merveilles en

ces moments de désolation. Ils sont réellement l'élite de notre société québécoise et je ne connais personne qui puisse marcher avec plus de droit qu'eux le front haut et le visage serein dans la conviction du devoir accompli."

M. Godbout ajouta que s'il est un jour dans l'armée où il est content d'être dans la politique c'est bien celui consacré à la louange des terriens. "Il me semble, a dit le Premier Ministre, que je préside la cérémonie la plus marquante et la plus symbolique de notre vie nationale".

Bonne nouvelle pour les colons

Au cours de la même démonstration, une très grande nouvelle, au point de vue agricole, fut annoncée par l'Honorable Monsieur Godbout, au milieu des applaudissements de la foule, quand il a promis de rétablir, dès l'an prochain, une section de l'Ordre du Mérite Agricole à l'intention des braves colons qui ouvrent à la civilisation les vastes étendues boisées de notre Province.

L'on se rappelle que l'Ordre du Mérite Agricole pour les colons fut

créé, en 1936, par les libéraux mais que par la suite, en 1938, Monsieur Duplessis, à la suggestion de son Ministre de l'Agriculture, Monsieur Bona Dussault, jugea bon d'abolir cette institution libérale pour des raisons que nous ignorons.

Le Conseil Supérieur du Travail

"Le Conseil Supérieur du Travail doit être avant tout, en matière sociale, le conseil de conciliation le plus important, celui qui a le plus de compétence et d'autorité", a déclaré l'Honorable Edgar Rochette, Ministre du Travail, en ouvrant la première session de ce nouvel organisme provincial. Le Ministre a fait appel à la collaboration libre, confiante et organisée des employeurs et des travailleurs entre eux et avec les pouvoirs publics pour l'amélioration des conditions sociales et économiques. Monsieur Rochette a affirmé que "l'avenir même de la démocratie dépend dans une très large mesure d'une heureuse évolution de la collaboration entre les organisations des employeurs et des travailleurs d'une part, et entre les organisations professionnelles et les pouvoirs publics, d'autre part".

Les cultivateurs peuvent aller dans les chantiers

L'Honorable Adélard Godbout a déclaré aux journalistes que les cultivateurs et les travailleurs agricoles peuvent obtenir des permis de travail saisonnier sans perdre leur privilège d'exemption du service militaire; ainsi ils pourront, comme par le passé, s'engager comme bûcherons dans les chantiers de la Province de Québec et suppléer ainsi au manque de main-d'œuvre.

"De nos fonctionnaires", a dit Monsieur Godbout, "ont récemment eu des entretiens avec M. Claude Melançon, directeur conjoint du Service de l'Information, et M. Paul Goulet, directeur conjoint du Service sélectif à ce sujet. Les fonctionnaires sont en contact avec les agronomes et des propagandistes du Service Forestier provincial qui s'occupent de faire comprendre aux cultivateurs et aux travailleurs agricoles qu'ils peuvent travailler à la coupe du bois. Il y a lieu de s'intéresser au problème car la situation est grave".

Le gouvernement Godbout aide les éleveurs de renards

Le Ministère vient de mettre en vigueur une nouvelle politique pour venir en aide aux éleveurs de renards.

Des primes d'un dollar pour la fourrure "qualité de choix", et de cinquante sous pour la fourrure "qualité régulière" seront désormais payées aux éleveurs par l'entremise des syndicats d'élevage, sur réception à la division des Animaux à Fourrure, à Québec, des rapports de classification signés par le classificateur officiel du ministère provincial de l'Agriculture. Les secrétaires des syndicats d'élevage doivent transmettre, à Québec, dans les quinze jours qui suivent la date de vente des fourrures, les rapports de classification qu'ils ont reçus du classificateur officiel.

Cette aide aux éleveurs de renards a un double but: augmenter le nombre de fourrures de haute qualité et encourager la vente des fourrures en coopération.

Pour en bénéficier, l'éleveur doit se conformer aux règlements suivants: 1. Être membre du syndicat d'élevage d'animaux à fourrures de son district. 2. Faire classer ses fourrures par un classeur officiel du ministère provincial de l'Agriculture.

Au cours de l'hiver dernier, Monsieur Godbout a créé, au sein du ministère de l'Agriculture, une division spéciale des Animaux à Fourrure. Les primes qui seront dorénavant payées aux éleveurs constituent un précieux encouragement et témoignent de l'intérêt que portent les autorités à cette industrie dans Québec.

Réaction politique:—Est-il rien de plus beau, de plus net, de plus harmonieux, de plus efficace aussi, je vous le demande que de s'affirmer en réaction contre la sottise et le mal, ceux-ci eussent-ils pour eux le nombre et la force?
Léon DAUDET.

LE GENIÈVRE DOUBLE ACTION

le Gin de KUYPER

La véritable saveur de Hollande fait du de Kuyper le Gin-Genièvre qui se vend le plus dans la province de Québec et dans le monde entier.

10 ONCES,	\$1.15
26 ONCES,	\$2.70
40 ONCES,	\$3.90

Distributeur et importateur du Canada sous le contrôle direct de John de Kuyper & Son, Distillateurs, Rotterdam, Hollande, 1837 FV

MAISON FONDÉE EN L'AN 1695

Cartes Professionnelles

Dr C. N. Arpin
MEDECIN-CHIRURGIEN
214 Longueuil - Tél. 2032
Heures de bureau: 2 h. à 4 h. p. m.
7 h. à 8 h. p. m.

J. E. A. Benoit
Architecte-Expert
36 années de pratique
Mesureur, Evalueur, Plans, préparations de soumissions pour construction.
110 CHAMPLAIN - TEL: 2969

Dr Henri Laflamme
Ex-interne de l'Hôpital Notre-Dame et de l'Hôtel-Dieu
86 - 1ère RUE, IBERVILLE
TEL: 3633 Rés. d'été: 2241
Heures de bureau: 7 à 9 p. m.
Le mardi excepté

Armand E. Girard M. D.
MALADIES DES ENFANTS
Consultations:
Ouvrières: Mar. Mer. Jeu. Ven.
10 a. m. à MIDI
Régulières: 2 à 4 P. M.
et sur rendez-vous
236 Longueuil, coin St-Charles
TEL. 2265 ST-JEAN, QUE.

DR LEBLANC DENTISTE
BEDFORD, Que.

Dr Roméo Marcoux
Ex-Interne de l'Hôpital La Miséricorde
96 Saint-Charles - Saint-Jean
Heures de Consultation:
2 h. à 4 p. m.—7 h. à 9 p. m.
TEL: 2335

Dr Luc Mailloux
SPECIALISTE
Yeux, Nez, Gorge, Oreilles
Heures de bureau:
Mardi soir, de 7 à 9 heures
Samedi toute la journée
224 Longueuil, Tel: 2432, St-Jean

Dr Fernand Ethier
ex-interne de l'Hôtel-Dieu
Heures de bureau: 2 à 4 p. m.
7 à 9 p. m.
114 - 1ère rue, IBERVILLE - Tel: 3022

Dr Aimé Perrier
MEDECINE GENERALE
Ex-Elève du "New-York Post" Graduate
Heures de bureau: 2 à 5 P. M.
7 à 9 P. M.
222 Longueuil - St-Jean - Tel: 2632

Dr Georges Phaneuf
Chirurgien, des hôpitaux de Paris
Bureau:
Tous les jours, excepté le jeudi
2 h. à 4 p. m. — 7 h. à 8.30 p. m.
225-227 Jacques-Cartier - Tél: 2445
SAINT-JEAN

Dr Jean-Paul Sénécal
MEDECINE GENERALE
Ex-Interne de l'Hôtel-Dieu
35 SAINT-JACQUES - Tél: 700
Heures de bureau: 4 à 5 h. p. m.
7 à 9 h. p. m.

Cartes d'Affaires

Antoine Messier
Réparations de bicyclettes, carrosses, voitures d'enfants, fer électrique, grille-pain. Achète et vend bicyclettes et parties usagées de toutes sortes. Meilleur service possible.
227 St-Jacques, St-Jean, Tél: 2925

André Trahan
AGENT
Champlain Oil products, Ltd
Huile à chauffage,
Huile à moteur, Gazoline
Tél: 883
178, Mercier Saint-Jean, Qué.

Mlle M.-A. Patenaude
FLEURISTE
Fleurs pour toutes occasions
Ouvrage artistique, Travail d'expert
Livraison rapide — Prix attractifs
226 Richelieu — Saint-Jean
TEL: Le jour: 936

Tél: Falkirk 1346
W. BERGERON
Contracteur Plâtrier et Ciment
45 - 2ème Ave IBERVILLE

J. A. Pelletier
Entrepreneur-Peintre
Tapisser et Imitateur
100 COLLIN — TEL: 2656

Goyette & Bisailon
Salomon Goyette, Prop.
Manufacturiers de Monuments
LETTRAGE AU CIMETIERE
34 rue Missisquoi — IBERVILLE
TEL: 2426

T. J. Davignon
Entrepreneur en Construction
DEMANDEZ NOS ESTIMES
100 Frontenac - St-Jean - Tél: 501

Profitez des bas prix six jours par semaine

Les années d'expérience des magasins A & P sont mises en valeur en vous aidant à vous procurer des produits de la plus haute qualité aux plus bas prix possibles. Venez aux A & P vendredi et achetez toutes les choses nécessaires sous un seul toit.

CAFE BOKAR

A & P

39¢

PAIN

Ann Page Vitamine "B"

- Blanc
- Blé entier
- Blé craquelé

Pains 24 ozs

2 pour 15¢

BLE-D'INDE

doré Royal Rose

23¢

POIS de choix A & P No 3

11¢

FEVES cosquées A & P vertes ou jaunes

11¢

MACARONI Majorette

5¢

FROMAGE nouveau pour bébé

25¢

ALIMENTS

FLOCONS Princess 2 ppts 29¢

LAMPES Solex 25-40-60

15¢

FARINE d'avoine roulée 3 lbs 13¢

CREME de coquetarde McLaren

19¢

NETTOYEUR Big 3 ppts 13¢

JAMBON "Devilled" 2 btes 25¢

BLE SOUFFLE Quaker 2 ppts 13¢

SARDINES à l'huile Sea Tang 2 btes 11¢

FRUITS ET LEGUMES

POMMES McIntosh Rouges QUEBEC No 1

19¢

RAISIN CONCORD No 1

39¢

OIGNONS JAUNES No 1

6 lbs 19¢

PATATES SUCREES Jersey No 1

3 lbs 19¢

magasins de produits alimentaires A & P où l'on se sert soi-même

Au Champlain Lunch

184 Champlain, Tel. 3544

Vous trouverez la meilleure pension qui soit en ville, à un prix très raisonnable.

PENSIONS PARTIELLES OU 21 REPAS.

BONNE NOURRITURE - BON SERVICE

Maintenant ouvert à tous les jours à 6 heures du matin.

FERNAND MARTIN vous invite cordialement.

Nouvelles de la Campagne

SAINT-BLAISE

Il nous fait plaisir de saluer le retour à son foyer, de M. Sinaï Perrier, après un séjour d'un mois à l'Hôpital Saint-Jean. M. Perrier est en convalescence et son état s'améliore de jour en jour.

ILE-AUX-NOIX

Voici la liste des sympathies reçues par la famille de M. Romuald Boudreau, lors de la mort de son fils, survenue récemment.

Messes: Abbé Alfred Couture, ptre, Milton, Vt.; Révérende Mère Supérieure, C. N. D., Sr Saint-Amédée, C. N. D., MM. et Mmes Euclide Boudreau, Willie Bourgeois, Henri Poirier, Wilfrid Bissonnette, Albert Doré, Bourgeois Bissonnette, Armand Bourgeois, Lionel et Joseph Marcell, Mme Isaïe Bissonnette, M. et Mme Bernard Guay, Jean et Claude Boudreau, H. J. Clément, Rouse's Point.

Offrandes de fleurs: Familles Emile, Wilfrid, Gaston, Bourgeois Bissonnette, Sylva Guay, Frédéric Poulin, Omer Guay, Mme Elmérie Boudreau, famille Omer Boudreau, M. et Mme H. Comeau, M. Kenneth Struthers, M. D. Paterson, les élèves de l'école No 5.

Bouquets spirituels: M. le curé A. Couture, de Milton, Vt.; Sr Ste-Croix, de Lacolle, Sr Marie Thérèse du Rosaire, S. S. A., Sr St-Aimé, C. N. D., Congrégation des Enfants de Marie de Lacolle, Cercle des Fermières de Lacolle, M. et Mme Pierre Trahan, M. et Mme Charles Hébert, M. Joseph Clément, maire, et son épouse, M. et Mme J. B. Bouchard, maire de Lacolle, J. H. Frénette, Herby Boudreau, familles Joseph Patenaude, Mécia Daoust, Euclide Poissant, Arthur Lamoche, Adjuvateur Boudreau, Roland Leblanc, Fortunat Chabot, Roméo Bissonnette, Emile Bissonnette, Antoine Bissonnette, Zéphirin Boudreau, Paul-Emile Landry, Lucien Tremblay, Emile Perrier, Rodrigue Lasnier, Hormidas Grégoire, Delphis Blain, Aimé Boudreau, Achille Blain, Stanislas Moreau, Léo Barrière, Antoine Benoit, Hector Comeau, J. B. Roy, Euclide Boudreau, Clément Guay, Frédéric Poulin, Absolon Fournier, Martial Grégoire, Florian Duquette, Omer Richard, Albert Gagnon, Antonio Laurin, Louis Bourgeois, Sylva Guay, Mme A. Landry, Raoul Serres, Amédée Régner, Mmes Jeanne Bissonnette, Rose Poirier, Laurette Poirier, Alice Mongeau, Gertrude Bissonnette, M. Origène Gagnon, Irène, Berthe, et Hector Morin, Mme et Mlle Raymond, Mme Antoinette Bluteau, Mme Charles Thibodeau, les élèves de l'école No 5, Mlle Léontine Poirier, Mmes Orlipse Demers, Denise Frénette, Mériilda Roy, Jeanne Bourgeois, inst., M. et Mme Charles Grégoire, M. Claude Dauphin, Mlle Gertrude Chabot, famille J. B. Dockstad, Mlle Marguerite Dockstad, Mlle Rollande Lanoue, inst., M. et Mme Paul Clément.

Sympathies: Mgr Romain Boulé, Chanoine Wilfrid Charbonneau, M. le curé Couture, M. l'abbé Corriveau, directeur du Collège de St-Jean, M. le curé Lafortune, Père Olivier Patenaude, c.s.c., M. le curé Georges, Soeur Marie-Emérance, Religieuses de Ste-Croix de Lacolle, Soeur Saint-Amédée, C. N. D., Soeur Marie Salomé, Soeur Marie Thérèse du Rosaire, S. S. A., Dr A. H. Hébert, Dr G. et Mme Dussault, Dr H. Ethier, Jean Meunier, N. P., Omer McCraw, Mmes Ludger Nadeau, Joseph Boudreau, Ambroise Côté, Isidore Gagnon, Jules Girard, Bertrand, McKinnon, Delphis Duquette, MM. et Mmes Dyanis Thibodeau, Louis Bouchard, Adrien Cloutier, Ubald Guay Arthur Morin, Dupuis, Pacifique Boucher, René Gagnon, Arthur Trahan, Léo Langlois, Rodolphe Boudreau, Paul Langevin, Albert Gagnon, Laure Girard, Raoul Dupuis, Emile Mathieu, Jean Grégoire, MM. Antonio Boucher, Gérard Savage, Normand Cloutier, A. Lafontaine, Philiza Fortin, Roger Moreau, Marcel Oligny, Antoine Trahan, René Ethier, André Poissant, Jean-Louis Marchand, Zéphir Dextraze, Gaston Clément, Roland

Boudreau, René Roy, Léopold Duquette, Adrien Girard, André Tremblay, Laurent Poirier, Léo Grégoire, Albert Ethier, Charles Bouchard, Darcy McGee, Léo Gauvin, Séraphin Poulin, Mlles Lucile Moreau, Jeanne Cloutier, Amanda Laramée, Antoinette Lacourcière, Lorraine Leblanc, Aline Poissant, Lucile Blain, Adèle Guay, Rita Guay, Ethel McGee, Cora Côté, J. D'Arc Bisailon, Henriette Boudreau, Blandine Landry, Claire Guay, Rolande Moreau, Rose-Emma Roy, Marie-Ange Roy, Dora Lacourcière, Lucienne Grégoire, Thérèse Bouchard, Germaine Guay, Béatrice Lavoie, Aline Grégoire, Agathe Duquette, Cécile Marchand, Pauline Roy, Adrienne Boudreau, Fleurette Blain, Adèle Poulin, Laurette et Françoise Poulin, François Chabot, MM. et Mmes Roch Grégoire, Edouard Oligny, Ubald Guay, Maurice Boissonnault, Omer Boudreau, Jean-Louis Girard, Iva Guay, Alphonse Gervais, Raoul Guay, Rodolphe Bisailon, J. B. Bouchard, Jean Champoux, Marcel Guay, D. McCarthy, J. A. Rivert, Jean Dupuis, Félix Bisailon, Roméo Guay, Arthur Gagnon, Lucien Gagnon fils, Bernard Guay, Gustave Bourgeois, H. Dion, familles Emile Bouchard, F. D. Carreau, Donat Bourgeois, Joseph Bourgeois, Gustave Guay, Honoré Roy, Raoul Guay, Albert Gamache, Wilbrod Bédard, Edouard Marsan, Henri Duquette, Charles Dauphin, Philodore Trahan, Arva Guay, Donat Guay, Joseph Girard, Arthur Martin, Aurèle Béchard, Adélard Martin, Antonio Olivier, Henri Thibodeau, Oscar Lenoir, Arthur Bisailon, Henri Laramée, Emile Guay, et nombre d'autres.

A tous, les membres de la famille réitérent ses sincères remerciements.

—Samedi dernier, le 26 septembre, a été béni par M. le Curé Georges, le mariage de Mlle Antoinette Poissant, fille de M. Ernest Poissant et de feu Berthe Trahan, à M. Donat Mailloux, fils de M. et Mme Félix Mailloux, de Saint-Vallentin. Les mariés avaient pour témoins leur père respectif; le chant de circonstance a été fait par MM. Béchard, Mlle Adrienne Boudreau était à l'orgue.

La mariée portait un costume bleu aviateur, avec fourrure.

Il y eut réception chez le père de la mariée, et les jeunes époux sont partis pour voyage. Nous leur souhaitons bon voyage et longue vie. Les nouveaux époux demeureront dans la paroisse.

—M. et Mme Joseph Clément, M. Gaston Clément, visitaient M. et Mme Sinaï Perrier, de Saint-Blaise, dimanche dernier.

—Dimanche dernier, M. et Mme Joseph Ethier recevaient M. et Mme Armand Beaudin et leurs enfants, Jeannette, Roger et Serge, de Napierville; Mlle Rose-Anna et Juliette Côté, Mlle Cécile Côté, de St-Jean, et M. Lionel Ethier.

—Mme Arthur Ethier a passé quelques jours au chevet de sa soeur, malade, Mme Arcade Lussier, de St-Jacques-le-Mineur.

—M. Hector Mailloux, était de passage à Montréal, dimanche dernier.

NAPIERVILLE

M. et Mme Aimé Provost rendaient visite à M. et Mme Gédéon Vachon, de Montréal, dimanche dernier.

—Le 27 septembre, à St-Cyprien, a été baptisé Joseph-Alfred-Oscar Raymond, enfant de M. Oscar Boudreau et de Lily Lussier. Le parrain a été M. Emeril Lussier et la marraine Mme Emeril Lussier, grands-parents de l'enfant.

—A Montréal, le 27 septembre, a été baptisé Joseph-Normand-Yvan-Pierre, enfant de M. Antonio Charron et de Germaine Constantineau. Le parrain a été M. Patrick Constantineau, et la marraine, Mme Patrick Constantineau, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Françoise Constantineau, tante du bébé.

Lisez "LE CANADA-FRANÇAIS", le seul hebdomadaire vous donnant les nouvelles de toute la région.

LACOLLE

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Mme Veuve Euclide Pinsonneault, décédée à l'hôpital de Saint-Jean, à l'âge de 82 ans. Ses funérailles eurent lieu en notre église, vendredi, le 25 septembre. Elle laisse sa fille, Mlle Catherine Pinsonneault; une soeur, Mme Archambault, de Montréal, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les porteurs étaient MM. Charles Paquette, J. B. Bouchard, Omer Richard, Ferdinand Lussier, E. Lamotte, D. Racicot.

Une grande nombre d'amies ont été sympathiques pour la défunte, qui vécut de nombreuses années parmi nous. Son corps repose dans notre cimetière, près de son époux et ses deux fils. Nous offrons nos sincères sympathies à sa fille, Mlle Catherine Pinsonneault, invalide à l'hôpital de Saint-Jean.

—M. et Mme Lester Laliberté, de Ste-Adèle, étaient de passage chez M. et Mme Léas Gendron, ces jours derniers.

—Célébrons avec foi, le mois du Rosaire. Nous invitons parents et enfants à venir à l'église, à 4 hrs moins quart à tous les jours. Il y aura récitation du chapelet, prières et salut du St-Sacrement. Invoquons notre Mère du ciel pour qu'elle nous obtienne de Jésus, la paix que nous désirons tous.

—Mme Raoul Deschênes, M. et Mme Georges Dussault, leur fils Georges, M. Gérard Dussault, M. Marcel Deschênes et son amie, Mlles Jeannette et Fernande Deschênes, MM. Roger et Roland Deschênes, tous de Montréal; M. et Mme Joseph Lacoursière et leurs filles, Mlles Antoinette, Dora et Germaine, M. et Mme Alphonse Gervais, M. et Mme Joseph Plante, M. Lionel et Mlle Claire Plante, de Lacolle, M. et Mme Léonide Poirier et leur fils Roland, de St-Bernard, prenaient le souper chez Mme Adolphe Gervais récemment.

—M. et Mme Joseph Plante recevaient à un dîner de famille, dernièrement: Mme Raoul Deschênes, M. et Mme Georges Dussault, leur fils Georges, M. Gérard Dussault, M. Marcel Deschênes et son amie, Mlles Jeannette et Fernande, MM. Roger et Roland Deschênes, tous de Montréal; M. et Mme Joseph Lacoursière, Mlles Antoinette, Dora et Germaine Lacoursière, Mme Adolphe Gervais, M. et Mme Alphonse Gervais, M. Louis Gervais, M. Gaston Deschênes, de Lacolle; M. et Mme Léonide Poirier, leur fils Roland, de St-Bernard; M. et Mme Rodolphe Bisailon, de l'Ile-aux-Noix.

—M. et Mme Joseph Lacoursière recevaient à un souper de famille, récemment: Mme Raoul Deschênes, M. et Mme Georges Dussault, leur fils Georges, M. Gérard Dussault, M. Marcel Deschênes et son amie, Mlles Jeannette et Fernande, MM. Roger et Roland Deschênes, tous de Montréal; M. et Mme Joseph Plante, M. Lionel et Mlle Claire Plante, Mme Adolphe Gervais, M. et Mme Alphonse Gervais, M. Louis Gervais, M. Gaston Deschênes, de Lacolle; M. et Mme Léonide Poirier, leur fils Roland, de St-Bernard; M. et Mme Rodolphe Bisailon, de l'Ile-aux-Noix.

—M. et Mme Joseph Lacoursière recevaient à un souper de famille, récemment: Mme Raoul Deschênes, M. et Mme Georges Dussault, leur fils Georges, M. Gérard Dussault, M. Marcel Deschênes et son amie, Mlles Jeannette et Fernande, MM. Roger et Roland Deschênes, tous de Montréal; M. et Mme Joseph Plante, M. Lionel et Mlle Claire Plante, Mme Adolphe Gervais, M. et Mme Alphonse Gervais, M. Louis Gervais et Gaston Deschênes, de Lacolle; M. et Mme Léonide Poirier et leur fils Roland, de St-Bernard; M. et Mme Rodolphe Bisailon, M. et Mme Paul Clément, de l'Ile-aux-Noix, M. Philiza Fortin, de Napierville.

—M. et Mme David Ethier prenaient part au banquet donné par leur tante, Mme Alfred Clément, de la Côte St-Paul, à l'occasion du retour de voyage de noces de son fils, Bernard, marié récemment à Mlle Carmen Bourbonnais.

—M. et Mme David Ethier et leur fils Arthur rendaient visite à M. et Mme Léandre Lussier de St-Jacques-le-Mineur, jeudi dernier.

—Nos vœux de prompt rétablissement à Mlle Yvonne Richard, qui a subi une opération récemment.

LACADIE

M. et Mme Jean-Paul Dagenais, née Anne-Marie Ferdais, sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Anne-Hélène, Parrain et marraine: M. Charles-Henri Gagnon et Mlle Marie-Ange Gagnon. Porteuse: Mlle Eugénie Gagnon, tous grand-oncle et grand-tantes de l'enfant.

—Il y aura grande séance, mercredi, le 7 octobre, sous le patronage de M. le curé A. Piché, au profit des oeuvres paroissiales.

Une grande comédie, intitulée "Nuit de noces joies du foyer, interprétée par des artistes de la radio, dont les noms suivent: Arthur Lefebvre, Eugène Daignault, André Celmar, Jean Labelle, Lucie Poitras, Berthe de Varenne et toute la troupe sous la direction A. E. Vinet, imp. Il y aura aussi plusieurs numéros de vaudeville par les artistes: Chant, déclamation, musique, danses, etc., etc.

Venez passer une agréable soirée et rire de bon coeur, tout en encourageant une bonne oeuvre. Bienvenue à tous.

SABREVOIS

Dimanche dernier, après la grand-messe, eut lieu une touchante cérémonie, à l'occasion du prochain départ de notre dévoué curé, M. l'abbé Auguste Proulx. M. le maire L. Philippe Bissonnette, dans une touchante adresse au nom de tous les paroissiens, exprima nos sentiments de gratitude et de reconnaissance. M. Alphonse Tougas, marguillier en charge, lui présenta une bourse bien garnie.

M. le curé répondit en termes émus et, avec toute l'éloquence qu'on lui connaît. Il se dit heureux des belles années qu'il a passées au milieu de nous, il nous assura qu'il nous réserve dans son coeur, un souvenir que le temps ne pourra effacer et que sa pensée reviendrait souvent faire visite à nos foyers et à chacun de nous; il nous fit ses souhaits, nous donna ses derniers conseils et sa paternelle bénédiction.

Pendant près de six ans, nous avons bénéficié de la bienveillance de M. le curé A. Proulx, de son zèle tout apostolique et de sa judicieuse direction. Pour tous et chacun de ses bienfaits dont il nous a comblés, nous le prions d'agréer nos remerciements reconnaissants. Son souvenir restera gravé dans nos coeurs, nous lui disons, revenez-nous souvent non seulement en pensée, mais en personne et nous vous promettons de ne pas vous oublier dans nos humbles prières.

Nous lui offrons aussi nos vœux de long et fructueux ministère au milieu de ses nouveaux paroissiens de St-Michel de Rougemont.

Nous nous permettons de souhaiter la plus respectueuse bienvenue à notre nouveau pasteur, M. l'abbé Joseph Bourgeault; nous formulons des vœux confiants de fécond et fructueux ministère. Puisse-t-il trouver chez nous le bonheur et la réalisation de ses plus chers desirs.

—M. Philisa Tougas a vendu sa propriété du village à M. Emile St-Denis. M. Tougas et sa famille ont pris possession de leur ferme du rang St-Michel.

—Samedi, le 3 octobre, aura lieu le mariage de Mlle Yvette Lefort, fille de M. et Mme Philisa Lefort, avec M. Georges-Emile Bouthillier, fils de M. et Mme Narcisse Bouthillier.

SAINT-ANGELE

Ces jours derniers, un groupe de parents et d'amis se réunissaient chez M. et Mme Arthur Dubuc, pour fêter leur vingt-cinquième anniversaire de mariage; une jolie

bourse et plusieurs cadeaux leur furent présentés. M. et Mme Dubuc remercièrent leurs parents et leurs amis en termes heureux et les assurèrent de leur bon souvenir. Etaient présents: MM. et Mmes Zéphir Boucher, Rodolphe Boucher, Sylvio Boucher et leur fillelette Yolande, de Mont St-Grégoire; Doria Choquette, Oliva Gamache, son fils Paul, Thomas Mills, leurs enfants, René et Nichole, André Trahan, sa fillelette Lise, M. et Mme Michel Lymburner, leurs enfants Yves, Denise, Luc et André, Mlle Marie-Anne Gamache, tous de St-Jean; M. Georges Lemay, de Montréal; M. et Mme Willie O'Caïn, René et Jimmy, de Versailles; Mlles Paula Dubuc, Stella Gignac et Gérard Ménard, M. Young, de Montréal, M. Roland Deslauriers, Paul-Emile Lalonde, de Ste-Angèle. Un succulent souper vint régaler à temps les appétits mis en forme par une telle gaieté et le programme de la soirée se déroula d'une manière des plus agréables; jeux divers, danse, musique, chants prolongèrent la réunion jusqu'à une heure assez avancée et c'est à regret que l'on se sépara.

SAINT-LUC

M. et Mme Maurice Laguë, née Yvonne Courville, enrichissaient leur petite famille d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Yvon-Laurent. Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Longtin, de Saint-Philippe, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Marie-Thérèse Courville, tante du nouveau-né. Nos félicitations.

—Lundi, le 21 septembre, était inhumé dans notre cimetière, le corps de Mme Joseph Brault, née Vitaline Daigneault, de Laprairie, autrefois de notre paroisse. Nous présentons nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

—M. et Mme Georges-Aimé Baillargeon et leur fille, de Springfield, Mass., ont passé quelques temps chez M. Alfred Baillargeon et leurs autres parents de la localité.

—M. et Mme Clovis Chamberland, de Holyoke, visitaient leurs parents de la localité récemment.

—M. et Mme Gérard Lussier et leurs enfants, de Laprairie, étaient les hôtes de M. et Mme Pierre Deland dernièrement.

—Mmes Théodule Ménard et Hormidas Lavigueur, de Montréal, rendaient visite à M. et Mme Armand Brosseau, samedi dernier.

—M. et Mme Georges Laguë, de Montréal, chez Mme Alphonse Laguë et leur autres parents de la localité, dimanche dernier.

—Samedi prochain, il y aura, en notre salle paroissiale, une grande assemblée pour les cultivateurs de notre localité, suivie de vues animées; elles seront données par un conférencier de renom.

M. et Mme Maurice Laguë, née Yvonne Courville, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé Joseph-Laurent-Yvon. Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Longtin, de Saint-Philippe de Laprairie, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Marie-Thérèse Courville, tante du bébé.

Grande SOIREE
EUCHRE et "500"
à LACOLLE, salle paroissiale
JEUDI, 15 OCTOBRE, à 8 hres P. M.
au profit du Cercle des Fermières

Il y aura au programme des artistes invités et l'on procédera au tirage d'un magnifique couvre-pieds.

ADMISSION : 25 SOUS.

Qu'on se le dise et cordiale bienvenue aux personnes des localités environnantes.

BEDFORD

Mme J. R. B. Langevin, à Ste-Anne de Beauré, samedi, où elle assistait aux funérailles de son beau-frère, M. Oswald Cooper, autrefois employé à la banque de Montréal, à Bedford.

—M. et Mme Thaumaturge Coriveau, à Winooski, Vt., en fin de semaine, où ils visitaient parents et amis.

—Jeudi, le 1er octobre, aura lieu le mariage de Mlle Jeanne Godin, à M. Georges Hébert, de Clarenceville. Nos vœux de bonheur.

—Mme J. A. Marois, Mlle D. Poirier et Marie-Anne Jarest, à Montréal, mercredi dernier, où elles visitaient l'exposition missionnaire, à l'Oratoire St-Joseph.

—Dimanche, le 4 octobre, aura lieu à Bedford, une Journée Apostolique, sous les auspices de MM. les Chevaliers de Colomb.

Il y aura messe à 8.30 hres, communion Générale, Déjeuner dans les salles des Chevaliers de Colomb. Après-midi, conférence donnée par deux pères franciscains; Heure Sainte.

Et soirée organisée par les membres du Cercle Ste-Thérèse des Filles d'Isabelle.

—M. et Mme Joseph Asselin, de Montréal; M. et Mme David Bégné, de St-Jean, en visite chez M. et Mme Ernest Hébert, en fin de semaine.

ST-ALEXANDRE

Ces jours derniers, ont eu lieu les funérailles d'Amédée Pelletier, époux en premières nocces d'Anna Lafrance, en secondes nocces, d'Armina Brunelle, décédé à l'âge de 76 ans. Les porteurs étaient ses petits-fils, Gaston, Maurice, Eloi, Marc, Maurice, Héli Pelletier.

Le défunt laisse 3 fils, Alexandre, de cette paroisse; Raoul, de St-Armand, et Paul-Emile Pelletier, de Dunham; 19 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants et plusieurs neveux et nièces.

Télégramme de sympathie: M. et Mme Arthur Tremblay, de Québec.

Offrandes de sympathies: MM. et Mmes Dosithée Laroche, Adrien Laroche, Jean Laroche, Georges Courchesne, de Saint-Armand; Denis McDermoth, St-Alexandre; Henry McDermoth, St-Jean; Joseph McDermoth, New-Bedford; Albini Jetté, M. Taillefer, R. Richelieu, de Montréal; J.-Baptiste Pelletier, Magog; Stephen H. Jones, J. H. Breault, Thom Bédard, de Sabrevois; Hérald Vigeant, Armand Stewart, Donat Kérouack, Régina Côté, Thérèse Kérouack, Hertel Lacoste, Alcide Hamel, Armand Hamel, Dr O. Boivin, Eugène Meunier, Iberville; H. Beaudry, Cora Dagesse, familles H. Beaugard, Dunham; Adolphe Boulais, Sabrevois; Victor Breault, Raoul Benjamin, Georgette Pinsonnault, Ovide Laroche, Oscar Pinsonnault, M. Paul Lacoste, Josaphat Samson. La famille Pelletier remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur père, M. Amédée Pelletier.

MT SAINT-GREGOIRE

—Dimanche dernier, notre paroisse a voulu donner un témoignage de filiale gratitude envers M. le curé J. O. Lafleur, à l'occasion de son prochain départ pour la cure de St-Hilaire, sur Richelieu.

A l'issue de la messe, une adresse fut lue par M. Rod. Desmarais, au nom de la paroisse, et une bourse fut offerte par M. Albert Tarte, 1er marguillier. Les Dames de la Congrégation de Ste-Anne et les membres du Cercle des Fermières offrirent aussi leur témoignage de reconnaissance, dans une adresse lue par Mlle V. Desmarais, accompagnée de Mmes E. Quintin et Eug. Bessette, qui présentèrent aussi une bourse, au Pasteur vénéré et aimé de tous.

M. le curé, d'un accent ému et pénétrant, remercia les paroissiens de ce geste filial, et donna ses derniers conseils, avec la même émotion que celle qui envahissait les cœurs de tous les assistants attentifs et respectueux. Sa précieuse bénédiction attirera sur la paroisse, nous l'espérons, tout le bien désiré par ce prêtre digne et regret-

té. Et puisse son nouveau champ d'actions prodigier à son cœur apostolique, les plus grandes consolations.

Son successeur, M. le curé Guertin, sera le bienvenu au milieu de nous.

—M. et Mme Hervé Tarte ont appris avec regret, la mort de M. Alp. Tougas, frère de Mme Tarte, décédé à Pawtucket, à l'âge de 56 ans.

—A Brattleboro, Vt., est aussi décédé, le 20 septembre dernier, M. A. E. Moquin, originaire de notre village, à l'âge de 82 ans et 7 mois. Il était le dernier survivant des sept fils de feu M. Théophile Moquin et frère de la Rév. S. Ste-A. d'Assise, de la C. N. D. et de Mmes G. Bernard et Alp. Quintin.

—M. et Mme Emile Ponton et leur famille, de Montréal, étaient parmi nous à l'occasion des funérailles de leur oncle, M. Damase Carreau.

—Mme Nap. Choquette et son fils Wilfrid, de Montréal, assistaient aussi aux funérailles du regretté défunt.

—M. Ferdinand Robert, de retour de l'Hôtel-Dieu de Montréal, est en pleine convalescence dans sa famille.

—En visite chez M. A. Landry: M. et Mme Geo. Lasnier et Mlle Madeleine Lasnier, de Dunham; Chez M. J. B. Rondeau, M. et Mme Agapit Rondeau, de St-Jean; Chez M. Raoul Tarte: Mlle Berthe Raymond, de St-Armand; Chez M. J. B. Plourde: M. et Mme Raoul Lagacé et leur fils, de l'Abord-à-Plouffe; M. et Mme Alex. Plourde, de Cornwall; MM. Voyer et Plante, de St-Octave de Rimouski; M. J. Bernier, de Marieville; RR. SS. Monast et Lachance, accompagnés de Mmes Côté et Elp. Boucher, chez M. Joseph Monast.

—Le 24 dernier, M. Paul Normandin et Mlle Rita Lalanne étaient l'objet d'une fête joyeuse de la part de leurs amis, à l'occasion de leur prochain mariage. Une bourse, qu'accompagnait une adresse de bons souhaits, fut offerte aux héros de la fête, et la charmante soirée se prolongea tard dans la nuit, au milieu de diverses réjouissances et de mets exquis, délicieusement préparés par la famille Lalanne.

HENRYVILLE

M. et Mme Prémias Grégoire (née Aline Brouillette), sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Anne-Fleurette-Alberta. Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Papineau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Gilberte Grégoire, tante de l'enfant. Nos félicitations.

—A M. et Mme Henri Tremblay (Berthola Ménard), est né un fils, baptisé Joseph-Roger-Michel-Denis. Parrain et marraine, M. et Mme Michel O'Connell, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Françoise Ménard, tante de l'enfant. Nos félicitations.

—Jeudi soir, quarante-cinq membres du Cercle des Fermières d'Henryville, se rendaient chez Mlle Dora Dupuis, présidente, afin de lui donner une soirée-surprise à l'occasion de son départ prochain pour la paroisse de Notre-Dame. Au début de la soirée, Mlle Germaine Fortin, secrétaire, lui lut une adresse tandis que Mme Georges Ed. Dupont, vice-prés. lui présentait, au nom de toutes les Fermières, une magnifique douillette en soie et Mme François Grenon, conseillère, lui offrit une jolie gerbe de fleurs; la soirée se continua ensuite avec beaucoup d'entrain; il y eut chant, musique déclamations, jeux; un succulent réveillon avait été préparé par les membres du Conseil. Mlle Dupuis, quoique surprise de toute l'organisation de cette belle soirée, à son insu et émue par tant de marques d'estime, sut trouver les mots qu'il convenait pour remercier les Fermières de leur générosité et les assurer du meilleur souvenir.

—Mlles Germaine, Madeleine et Jeannette Fortin, en fin de passage à Montréal, étaient de passage; elles en profitèrent pour visiter l'exposition missionnaire à l'Oratoire Saint-Joseph.

Aidez à la Victoire... sur chaque paye, économisez pour acheter des Timbres ou Certificats... l'enjeu en vaut la peine...

SAINT-SEBASTIEN

Sympathies offertes à la famille de Mme Dosithée Duval, à l'occasion du décès de Mlle Lucienne Duval.

Télégramme: M. et Mme Armand Lequin, de Montréal.

Sympathies: familles Jos. St-Denis, Armand Fournier, Albert Sheridan, Armand Bournelle, Mme Hormisdas Surprenant, MM. J. Oscar, Albert, Joseph Grégoire, Gérard Ménard, Joseph Santerre, MM. et Mmes Louis Rathé, Conrad Archambault, Adhémar St-Hilaire, de Henryville; Zénon Goyette, de Montréal; Ovide Jeanson, de Bedford; Joseph Grégoire, Sylvio Duguay, Roger Richard, Donat Robert, Albert Levert, Emile Piette, de Dunham; Charles Edouin, de Pike-River; Georges Palardis, de Montréal; Joseph Tougas, de Pike River; Adrien, Rolland Provost, famille, Norbert, Roger, Louis Poirier, Arthur Béchard, Léonard Simard, Napoléon, Ephrem Laporte, de St-Alexandre; Joseph, Gérard, Armand Marcell, Charles St-Armand, de St-Albans; M. et Mme Jules Roy, Mme Isaie Campbell, Mlles Alma, Jeannette, Rosanna Patenaude; MM. Lucien, Bernard, Armand Patenaude, Gilles Surprenant, Lucienne, Hervé St-Amand, Armand, Albert Santerre, Jean Marie, Gilbert Méthé, Yvette, Marcel St-Denis, Louis Duval, Léona, Jean-Pierre, Albert Frégeau, Albertine Dalpé, Gisèle Duval, Madeleine Kérouac, MM. Léo, Raymond, Louis, René, Marcel Dufour, Marie-Joseph, Gérard Lavertu, Laurent, Gustave Benoit, Lionel Duval, Dieudonné, Oscar, Romauld, Henri Smith, Emile, Aldé, Pauline Bélanger, Marcel Leveau, Marcelin, Jean-Louis Frégeau, William Campbell, P. Hannigan, Richard Lecomte, Madeleine Dery, Alphérie Falcon, Jacques, Gloria Désourdy, de Cowansville; Françoise, Lucienne, Pauline, Simone, Yvon Paquette, Edouard Messier, Jean Courchesne, Bruno, Louis, Georges, Laurent, Charlotte Corriveau, Lionel Campbell, Gabriel Bissonnette, Fernand Casavant, Jean-Paul, Jacques, Léon Charbonneau, Mlle Odila Tarte, M. Romuald Désourdy, Mlles Gilberte, Cécile Bergeron, Imelda Marcell, Paul Mailloux, Jean-Louis Lanoue, Louis, Georges, Jacques Manny, Auguste Comeau, Jean-Marc Forget, André St-Denis, John Sheridan, Jean, Benoit Boudriau, Alain Bonneville, Marie-Claire, Françoise Bessette, Jeannette Samson, Léo Charbonneau, de Henryville; Julienne St-Hilaire, Pierrette Janson, de Bedford; Annette, Aurélie, Michel Duguay, Guy Robert, Maurice, Bertha Girard, Yvette, Maria Tougas, Gertrude, Jos. Gérard Provost, Suzanne Tarte, Albertine, Jeanne D'Arc, Maxime Poirier, Claire, Gervaise, Madeleine, Daniel Béchard, Flore, Denise, Claude Dussault, Jean-Jacques, Charles-Emile, Robert Desranleau.

La famille de Mme Dosithée Duval remercie sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies.

—M. et Mme Zéphir Beaulieu, de St-Albans, étaient récemment en visite chez M. Jos. Gaboriault.

—Dimanche dernier, avait lieu à l'issue de la messe, une cérémonie à l'occasion du départ de notre curé, M. l'abbé J. A. Pépin, nommé curé à St-Georges d'Henryville. Une magnifique adresse lui fut lue par H. A. D. Phœnix, accompagné du maire, M. Arthur Bonneau et de M. Alf. Beurteau, marguillier, qui lui présenta une jolie bourse. M. le curé quitta très ému de ce geste de reconnaissance, sut y répondre d'une manière très appropriée. C'est à regret que nous voyons partir notre dévoué pasteur.

—Mme O. Galipeau, de St-Ignace de Stanbridge, était récemment en visite chez Mme G. Tarte.

—M. et Mme J. A. Bessette se rendaient, dimanche, à l'exposition missionnaire, à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal; ils sont revenus enchantés de leur voyage.

—Nous regrettons d'apprendre que M. Edéas Choquette et sa famille doivent nous quitter pour aller demeurer à Troy, Vt.; nous leur souhaitons bonheur et prospérité.

—Nous apprenons que Mme Ad. Choquette vient de vendre sa propriété à M. R. Mailloux, de Ste-Brigide, qui doit en prendre possession prochainement. Nous leur souhaitons bienvenue.

N.-D.-de-Stanbridge

Mlle Marguerite Giard, de Chambly, en promenade chez son amie Mlle Gertrude Provost, tout récemment.

—Mlle Annette Hébert, institutrice, passe la fin de semaine chez son père, M. Hector Hébert.

—Nous souhaitons la bienvenue à M. Edouard Guertin, notre nouvel inspecteur pour le district 4; un plein succès dans son nouveau champ d'action.

—A regret, nous disons Au Revoir à notre dévoué pasteur, qui nous quitte pour la jolie petite paroisse de Saint-Simon. Nous disons à Monsieur l'abbé A. Dupuis, "Bienvenue chez nous".

—M. et Mme Gérard Béchard, leur petite fille, Jeanne, de St-Albans; M. et Mme Oliva Audette, de Fairfax; M. et Mme Richard Béchard, de Notre-Dame; M. et Mme Arthur Frégeau, de St-Jean, tous chez M. A. Richard, dimanche dernier.

—Lors de leur réunion mensuelle, les dames fermières offrirent à M. le curé Grenier, en guise de reconnaissance, un cadran de voyage; il parut enchanté du cadeau-souvenir.

—M. et Mme Gérard Dussault, leur petit-fils Yves, de Montréal, en visite chez M. A. Dussault, dernièrement.

—Mlles Claire Gervais, Madeleine Béchard, inst., à St-Jean samedi dernier.

—Mme Moïse Lord passe une semaine en promenade chez sa soeur, Mme A. Béchard.

—M. Rolland Robillard, lance-caporal du camp Borden, de passage chez M. A. Béchard, au cours de la semaine.

—Mlle Madeleine Gosselin, institutrice, à Montréal, ces jours derniers.

—Mlles Madeleine Desranleau et Denise Dussault, à Frelighsburg, pour la cueillette des pommes.

—Mme A. Béchard, à Granby, ces jours derniers.

—M. et Mme Emile Gervais, en visite chez M. Isidore Racine, dimanche dernier.

—M. et Mme Emile Brouillette, de Farnham, chez M. Adhémar Desranleau, dimanche dernier.

—MM. Victor Béchard, Jean Durivage, Georges Derome, de Farnham; M. A. Béchard, de cette localité, se rendaient à la Rivière du Sud, le 26 septembre, à l'occasion de l'ouverture de la chasse aux canards.

—Dimanche dernier, à l'occasion du départ de notre dévoué curé, une adresse fut lue et une bourse bien garnie lui fut offerte. Bien que très ému, il sut trouver comme toujours les mots justes pour prouver sa reconnaissance.

—Nos sincères félicitations à M. et Mme Roland Archambault, qui ont enrichi leur foyer d'un petit garçon nouveau, portant les noms de: Joseph-André-Réal.

Souper au poulet à Philipsburg

Mardi, le 6 octobre prochain, aura lieu le souper annuel au profit de l'église de Philipsburg, comté de Missisquoi. Les organisatrices de ce souper au poulet sont Mmes Patrick Welch et Rosaire Courchesne. M. le curé R. Pélouquin et ces dames organisatrices invitent tous leurs amis et les personnes de la région à encourager cette oeuvre paroissiale. Tous sont les bienvenus. Le service des tables commencera à 6.30 hrs. Qu'on n'oublie pas: le 6 octobre, souper à Philipsburg.



Votre Fournisseur de Peintures C-I-L Vous Aidera!

Les ouvriers sont difficiles à obtenir à l'heure actuelle. C'est alors que vous constaterez que votre fournisseur de Peintures C-I-L est un homme qu'il importe de connaître. C'est plus qu'un spécialiste en peinture et il se fera un plaisir de vous aider à effectuer vous-même vos petites réparations. En plus de vendre les Peintures de qualité supérieure C-I-L, il connaît une foule de nouveaux moyens propres à vous aider dans l'entretien de votre demeure.

Il a maintenant un nouveau moyen de vous aider qu'il suffit de demander... C'est le nouveau Guide C-I-L pour les réparations du logis. Cette brochure de 16 pages vous explique la façon simple et détaillée de découvrir et parer à des centaines de difficultés mécaniques courantes qui surviennent dans tout foyer.

LE SIEUR & FRERE, 169-171 rue Richelieu

J. A. MERCURE

Canrobert

J.-E. BERGERON,

Marieville

Ant. Coupal, Henryville

Arthur Gendreau, Notre-Dame de Stanbridge

GEO. RAINVILLE

Farnham

H. PHANEUF

St-Césaire

J. H. Brault, Sabrevois



LES PEINTURES C-I-L OFFRENT UNE PROTECTION DURABLE

AU CAPITOL

A l'affiche "Mrs Miniver"
pour une semaine

A partir de vendredi, 2 octobre,
pour se terminer jeudi, le 8

Quiconque assistera à une représentation de ce film de grande classe, se rendra compte que la direction du théâtre Capitol a eu raison de présenter ce merveilleux film pour une semaine. On dit avec raison que "Mrs Miniver" est le meilleur film encore fait sur la guerre actuelle.

Le film ne transporte pas les cinéophiles sur les champs de bataille de Russie ou d'ailleurs. L'action nous transporte dans un petit village anglais, du nom de Belham. On est témoin de la vie paisible des habitants lors des derniers jours de la paix, puis viennent leurs réactions et enfin leur courageuse résistance pendant les effroyables nuits où l'aviation allemande, des mois durant, pilonne presque sans répit villes et hameaux. Le personnage central, celui de Mme Miniver, est tenu par Greer Garson avec une sombre grandeur. Walter Pidgeon personnifie M. Miniver. Ils firent tous deux un couple parfait.

Le scénario est fort au point, et le dialogue est vivant, plein de délicatesse et de fines observations psychologiques.

Même au milieu des pires inquiétudes, Mrs Miniver conserve son courage. Elle accomplit sa besogne d'épouse et de mère de famille avec une grande simplicité, qui ajoute encore à la beauté de son caractère. Son mari la seconde admirablement par sa bonne humeur et son sens des responsabilités.

L'interprétation de "Mrs Miniver" est excellente du commencement à la fin.

La distribution groupe également: Teresa Wright, Dame May Whitty, Reginald Owen, Henry Travers, Richard Ney et Henry Wilcoxon.

LE CANADA EN GUERRE

Prisonniers à Hong-Kong.

Le ministère de la Défense nationale a publié une liste de 509 soldats canadiens prisonniers des Japonais à Hong-Kong. Cette liste a été dressée en faisant le décompte de ceux qui ont envoyé du courrier au Canada.

Avertissement

Le ministre du Travail, l'hon. Humphrey Mitchell, déclare que les ouvriers qui passeront outre à la décision d'une commission d'arbitrage et cesseront de travailler pour obtenir un salaire plus élevé, seront par le fait même en grève contre le gouvernement.

Convoi de troupes à bon port

Un autre convoi de navires portant des soldats et des aviateurs canadiens est arrivé en Grande-Bretagne récemment. Parmi les combattants, on remarquait des effectifs de la 4^e division (blindée) canadienne. Le major-général Worthington, commandant de la divi-

sion, qui avait précédé ses hommes par avion était au port de débarquement pour les accueillir.

Les cultivateurs peuvent travailler ailleurs

M. Paul Goulet, directeur associé du Service sélectif, déclare que le travailleur agricole, une fois les récoltes terminées, peut obtenir un

permis du représentant du Service national sélectif pour aller travailler tout l'hiver à une autre occupation et ainsi employer utilement son temps jusqu'au labour et aux semailles. Il peut aussi faire la chasse, la pêche ou le piégeage, et prendre toute autre occupation pour une période de 30 jours sans permis, si cela ne nuit pas à la

production agricole. Ces changements d'occupation ne lui enlèvent pas son droit à un ajournement indéfini du service militaire. Les cultivateurs ont non seulement le droit de travailler ailleurs durant les saisons mortes, ils sont encouragés à le faire. On a particulièrement besoin d'eux dans l'industrie forestière.

Le Théâtre
de
chez-vous

TOUJOURS LES MEILLEURES VUES
CAPITOL
SAINT-JEAN

290
Richelieu
Tél. 3937

1 SEMAINE - VENDREDI le 2 OCT. à JEUDI le 8 OCT.

LE FILM PAR EXCELLENCE
sur l'histoire la plus captivante

GREER GARSON WALTER PIDGEON
Directed by WILLIAM WYLER • Produced by SIDNEY FRANKLIN

MRS. MINIVER

IT'S THE BIG PARADE OF THIS WAR!

with TERESA WRIGHT • DAME MAY WHITTY • REGINALD OWEN
HENRY TRAVERS • RICHARD NEY • HENRY WILCOXON

SUJET
COURT

SOARING
STARS

Avec

Sally Payne
Mary Treen

Aussi

CARTOON
THE BEAR
and the
BEAVERS

Vendredi - Samedi ★ 10^{ème} Episode DICK TRACY CRIME INC.

HORAIRE
des
REPRESENTATIONS
de
"Mrs. MINIVER"
pour la semaine

Vendredi et Samedi en soirée 6.45—9.30 hres
Samedi en matinée 2.00 hres
DIMANCHE CONTINUEL —
4 représentations 1.00 — 3.45 — 6.30 — 9.15 hrs
Lundi à Jeudi en soirée 7.00—9.15 hres
Une seule matinée MARDI à 2.00 hres

AU RETOUR DE DUNKERQUE



CLEM (Walter Pidgeon) est heureux de retourner avec son épouse, (Greer Garson) car pendant qu'il s'exposait à mille et un périls en évacuant des soldats de Dunkerque, sa femme essayait les horreurs des bombardements.

MM. Patenaude, Taschereau, Brais et Macnutt dirigent l'Emprunt

MM. Patenaude et Macnutt ont déjà rempli les mêmes postes au cours des deux premières campagnes — L'objectif fixé pour tout le Canada est de \$750.000.000.

Le comité national des Finances de Guerre a annoncé, aujourd'hui, que l'honorable E.-L. Patenaude, C.P., C.C., ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec; M. E. A. Macnutt, vice-président et trésorier de la Sun Life Company; l'hon. L.-A. Taschereau, C.R., ancien premier ministre de la province, et l'hon. F. Philippe Brais, C.R., vice-président de la Commission de l'information, seront de nouveau cette année présidents provinciaux conjoints du prochain Emprunt de la Victoire qui débutera le 19 octobre.

Cette prochaine campagne d'emprunt de la Victoire sera la troisième, depuis le début de la guerre, sous la direction de MM. Patenaude, Macnutt et Brais, puisqu'ils ont rempli les mêmes postes au cours des deux premières campagnes qui ont obtenu un si éclatant succès. M. Macnutt en est à sa cinquième campagne d'emprunt, ayant eu la direction, à titre de président conjoint, de deux campagnes semblables pendant la dernière guerre.

re. M. Brais partage ses activités entre le comité national des Finances de Guerre et le service fédéral de l'information dont il vient d'être nommé vice-président.

Aux quartiers généraux provinciaux du Comité des finances de guerre ont lieu chaque jour, conférences et réunions d'organisation et il en sera de même, la semaine, dans tous les comités régionaux. L'objectif pour tout le pays du nouvel emprunt de la victoire a été fixé à \$750.000.000, mais la quote-part de la province de Québec n'a pas encore été annoncée.

Dans une déclaration récente, faite par les présidents provinciaux du comité national des Finances de Guerre, à la suite de l'annonce de la troisième campagne d'emprunt, émise par M. Spinney à Ottawa, on rappelait la part prise par la province de Québec au cours des précédents emprunts et on exprimait la ferme espoir que les citoyens du Québec continuent d'appuyer de toutes leurs forces l'effort de guerre du Canada.

avec le Canadien National mais continuera d'agir comme président de la National Railways Munitions Limited, une subsidiaire du réseau qui s'occupe de la fabrication des munitions pour le ministère des Munitions et des approvisionnements.

M. C. D. Howe annonça en même temps le renouvellement du mandat de l'hon. M. Wilfrid Gagnon, de Montréal et de M. James A. Northey, de Toronto, comme membres du Conseil d'administration du Canadien National pour une autre période de trois ans commençant le 1er octobre prochain.

Avec le C.A.R.C.

L'officier-pilote J. A. Aurèle Pilon, radio-télégraphiste-mitrailleur, est, à 26 ans, l'un de nos héroïques vétérans de l'Air. Il compte quinze mois de service actif outremer, 39 raids aériens en Allemagne, France occupée, Orient, etc. Blessé au cours d'un raid sur Benghazi, repatrié, l'officier-pilote Pilon est actuellement au Canada, et sera à l'Exposition Provinciale de Québec, du 4 au 11 septembre, pour expliquer au public le maniement des mitrailleuses, bombes, etc., à bord d'avions.

Le Boche maudira le jour où il s'est attaqué au Sergent John Edward Michael Lamb, par la mort vident d'être annoncée par le C.A.R.C. En effet, deux jours avant que la famille du Sgt. Lamb reçoive l'avis de sa perte, son frère nommé James est déjà à l'entraînement à l'Ecole de Bombardement et de Tir No. 9 à Mont-Joli. Non découragés par cette triste nouvelle, les deux frères Lamb brûlent du désir de terminer au plus tôt leur entraînement pour aller venger chèrement la mort de leur frère John Edward Michael. Ce dernier, ancien étoile de football et de rugby du "Montreal High School" était radio-télégraphiste-mitrailleur, en service outremer depuis 1941. Il perdit la vie en Moyen-Orient le 25 août dernier.

Deux des familles les plus en vue à Montréal étaient bien fières de leurs fils, lorsque ceux-ci recevaient récemment, des mains du Vice-Maréchal de l'Air S. J. Goble, C.B.E. D.S.O., D.S.C., du Corps d'Aviation Royal Australien, leurs ailes de pilotes, à l'Ecole d'Aviation No. 13 à St-Hubert. Il s'agit des LAC H.C. Morgan, fils du président de la maison Henry W. Morgan, à Montréal, et E. H. Hugessen, fils du sénateur A. K. Hugessen. LAC Hugessen est aussi petit cousin de l'ambassadeur anglais en Turquie.

Un fait très intéressant eut lieu au Centre de Recrutement de la rue Bishop, Montréal, la semaine dernière alors que cinq jeunes gens arrivaient de Trinidad, et un autre de Barbados. Ce voyage fut entrepris avec l'intention expresse de se joindre au C. A. R. C., et ces jeunes gars étaient tout radieux de voir leur rêve réalisé.

Semaine de prévention des incendies DU 4 AU 10 OCTOBRE

Peut-être vivraient-ils aujourd'hui si...

(Extraits d'un rapport présenté en 1942 à l'Assemblée du Conseil national de gaspillage par l'incendie.)

Deux jeunes époux en voyage de noces, de passage à un campement de touristes, sont mortellement brûlés lorsque le gaz s'échappant, paraît-il, du poêle d'une cabine s'enflamme quand le mari essaie d'allumer une cigarette.

Un homme de 38 ans, s'arrête au bord d'une route et fait un feu dans le fossé afin de se réchauffer. Il s'endort soudain et ne se réveille que lorsque ses jambes de pantalon sont en feu.

Un dentiste de quatre-vingt-trois ans à la retraite, succombe à des brûlures lorsque le feu d'un foyer devant lequel il se trouve, enflamme sa robe de chambre.

Une fillette de 14 ans meurt de brûlures alors que son kimono prend feu devant un foyer sur la cheminée duquel elle place son portrait qu'elle a donné à ses parents comme cadeau de Noël.

Un garçon de 15 ans subit de sérieuses brûlures quand ses vêtements imprégnés de gazoline, prennent feu à un poêle dont il s'est trop rapproché. L'essence avait ramassé ses vêtements alors qu'il arraisait le réservoir de l'automobile de son père.

Une enfant de quinze mois tombe dans un être et est brûlée à mort. Ses parents y trouvent son corps carbonisé lorsqu'ils reviennent de traire les vaches.

Une femme de 61 ans est mortellement brûlée lorsque le goudron qu'elle fait fondre sur le poêle à gaz de sa cuisine prend

feu et que la flamme se communique à ses vêtements.

Un garçonnet de huit ans succombe aux brûlures qu'il a subies après avoir laissé tomber une allumette dans le réservoir d'essence d'une automobile.

Un jeune homme de vingt et un ans meurt des brûlures reçues dans l'explosion d'un réservoir à essence qu'il perçait au moyen d'un chalumeau à acétylène. L'accident se produisit quelques heures avant le temps fixé pour son mariage.

Un homme de soixante-dix-neuf ans, assis dans un fauteuil, fume sa pipe. Ses vêtements prennent feu et il est brûlé à mort.

Un garçon a été brûlé le 4 juillet alors qu'une chandelle romaine qu'il tenait à la main mit le feu à une poignée de pétards placés dans une poche de son habit.

Un bidon de gazoline fait explosion lorsqu'une femme de 36 ans verse l'essence sur son feu de cuisine pour l'activer. Ses vêtements en flamme, elle court vers la chambre de ses trois jeunes garçons où tous sont cernés. Son mari et sa fillette de 9 ans, s'échappent de la maison en flammes, mais le mari meurt plus tard du choc et de la tristesse qui en résultent.

Un bébé de deux livres, nourri à l'oxygène dans un incubateur à l'hôpital, fut brûlé à mort quand l'oxygène s'enflamma. Dans son témoignage, le surintendant de l'hôpital déclara qu'une étincelle dont la cause était inconnue, avait mis le feu à l'oxygène.

Le commissaire fédéral des incendies, Ottawa

Produisons pour la Victoire

LE PROJET. — Il s'agit de permettre aux fermiers du Canada entier d'échanger facilement une partie de leur production agricole contre des Bons de la Victoire au fur et à mesure que les produits sont acheminés vers les marchés.

LE BUT. — C'est celui d'obtenir des fermiers leur contingent de la somme globale à être affectée aux dépenses de guerre sans compromettre leurs fonds d'exploitation ni les réserves qui leur permettraient de faire face à des imprévus.

LA METHODE. — Par l'entremise de l'organisation de vente des Bons de la Victoire ou autres organismes, tels que les sociétés agricoles reconnues, faire signer au fermier des Billets de la Victoire autorisant toute personne à qui il vend ses produits de déduire un pourcentage du prix de vente de ceux-ci et de faire parvenir toute somme ainsi retenue aux quartiers généraux provinciaux du Comité national sur la finance de guerre. Le fermier reçoit à son tour l'équivalent en Bons de la Victoire des mains du Comité national sur la finance de guerre. Le Billet de la Victoire se compose de trois parties: la première reste en possession du fermier, la deuxième est expédiée à l'acheteur et le fermier désigne, et la troisième est remise au Comité Régional de la Vente des Bons de la Victoire. Ce dernier s'occupe du contrôle de la disposition définitive: Remboursement du Billet ou bien l'allégation de bonnes raisons pourquoi le fermier n'a pu opérer ledit remboursement, comme par exemple, une mauvaise récolte, une épidémie, ou tout autre imprévu.

COMMENT S'ADRESSER AU PRODUCTEUR. — C'est l'agence s'occupant normalement de la vente des Bons de la Victoire, qui demandera au fermier de signer le Billet. Si celui-ci est en mesure d'acheter des bons au comptant, on doit l'encourager à le faire. Ou encore, il pourrait se les procurer au moyen d'un prêt ordinaire consenti par la banque. Le Billet de la Victoire est d'un caractère supplémentaire, ou bien il représente une alternative pour le fermier qui ne se croit pas en mesure de s'engager à rembourser une somme qu'il n'est pas sûr de recevoir.

PLAN D'EPARGNE FAMILIALE. — L'échange de produits pour la Victoire est à la portée de chaque membre de la famille du fermier. Le plan couvre non seulement les Bons de la Victoire, — objet principal de la campagne en cours, — mais également les Certificats d'Epargne de Guerre dont la vente continuera tant que la guerre durera. Le fils peut engager une partie du produit qu'il obtiendra des vœux ou des porcs élevés en commun (club), et la fille une partie du produit de sa basse-cour ou de son jardin; la maman, elle, pourrait signer un Billet de la Victoire en engageant une partie du

chèque provenant de ses ventes d'oiseaux de basse-cour, d'œufs ou de crème, et ces Billets sont tous remboursables lorsque les produits sont prêts à prendre le chemin du marché. Les membres de la famille apporteront ainsi leur contribution immédiate à la Victoire et mettront de côté l'argent qu'ils voudront ou devront dépenser la guerre finie.

PROPAGANDE ET PUBLICITE. — On se rendra compte que le projet ne sera couronné de succès que s'il est soutenu par des organismes qui lui inspirent pleine confiance, comme par exemple:

Les organismes agricoles nationaux, tels que la Fédération agricole du Canada, la Fédération canadienne de l'industrie laitière, les syndicats du blé, le Conseil canadien de l'horticulture, les Sociétés féminines du Canada, etc.;

Les organismes agricoles provinciaux, comprenant les coopératives de vente, les sociétés agricoles, les groupements des jeunes agriculteurs, les clubs d'élevage, les syndicats des producteurs de volailles et œufs, etc.

La presse agricole, La radio, Les fabricants d'instruments aratoires, les écoles et églises de la région.

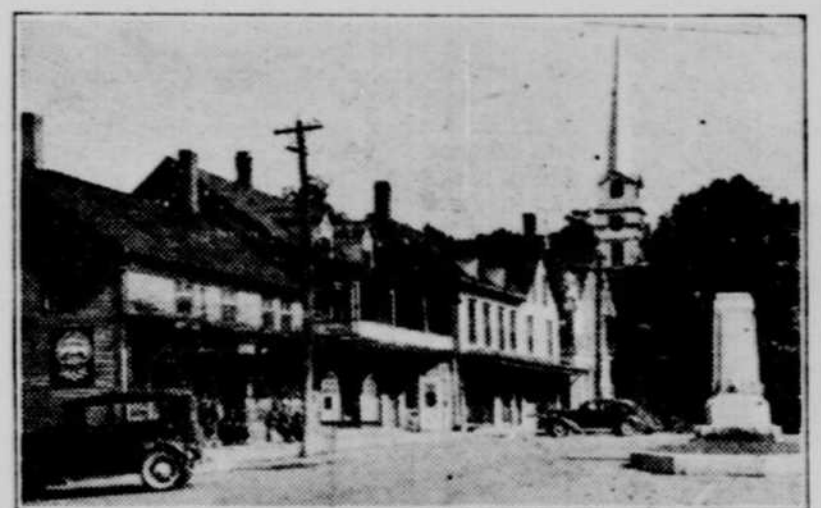
Si l'on suit cette procédure, le cultivateur ne pourra guère refuser d'acheter des Bons de la Victoire lorsque le vendeur ira le solliciter, puisqu'il ne s'engage en rien à débours de l'argent qu'il n'est pas sûr de recevoir. Il aura intérêt à pousser la production de certaines denrées dans le but de tenir sa promesse, sans qu'il lui faille pour cela prélever de l'argent à même la somme qu'il juge nécessaire d'affecter à ses frais d'exploitation. Il peut se permettre, en outre, de souscrire à l'emprunt à une époque où l'argent pourrait être rare ou le crédit difficile à obtenir. Le plan "PRODUISONS POUR LA VICTOIRE" a été étudié par des experts en matière d'agriculture de plusieurs provinces et ils s'y sont ralliés avec enthousiasme, ce qui constitue un élément de haute importance puisqu'ils se mettront à la tête des Comités provinciaux dirigeant la campagne de l'Emprunt de la Victoire dans les districts agricoles.

Nouveau président du C.N.R.

L'Honorable M. C. D. Howe, ministre suppléant des transports, annonce la nomination à compter du 1er octobre, de M. R. C. Vaughan, président du Canadien National, comme président du conseil d'administration de ce réseau, en remplacement de M. S. J. Hungerford.

Lors de la nomination de M. Vaughan comme président du Canadien National en juillet 1941, M. Hungerford a continué d'agir comme président du conseil. M. Hungerford cessera ses relations

Le centre nerveux de Val Hébert



C'est ici, sur la rue principale de Val Hébert, que les personnages de la Métairie Rancourt évoluent tour à tour; c'est ici que l'on s'entretient de tout et de rien; c'est là encore que partent les nouvelles pour rayonner rapidement dans les rangs. La Métairie y est fort discutée ces jours-ci et déjà, au début de la matinée, un groupe s'est formé devant le magasin général et discute ferme. (Le programme de la Métairie Rancourt est diffusé chaque jour du lundi au vendredi par la plupart des postes de radio de la Province de Québec.)

Mesdames, Mesdemoiselles,

Avant de faire le choix de vos Toilettes d'automne, venez visiter l'assortiment complet et varié, de...

- MANTEAUX,
- COSTUMES,
- ROBES,
- BLOUSES, etc.

Chez Mme O. THUOT

61 Saint-Jacques - St-Jean, Qué - Tel. 632

Là où L'ELEGANCE et le BON GOUT S'ALLIENT aux PRIX ATTRAYANTS

Nouvelles d'Iberville

Journée mémorable

Dimanche, le 27 octobre, M. le curé Nérée Lévesque passait son dernier dimanche parmi nous et prononçait le sermon aux quatre messes.

A la messe de 9.30 h. la Chorale des Enfants de Marie rendit un superbe programme de chant que voici: "Kyrie" et "Sanctus" en chant grégorien, "Cantique aux Martyrs Canadiens" dont le solo fut exécuté par Mlle Elizabeth Phaneuf, "Prière" de Bossuet, "Notre Dame du Canada" pour clore les fêtes du 35 Centenaire.

A l'orgue: Mlle Lucie Hamel. Directrice du chant: Mlle Maria Boivin.

A 10.30 h. M. l'abbé Auguste Lévesque, frère de M. le curé, célébra la messe et c'est avec émotion que l'on vit monter en chaire notre vénéré pasteur qui donna un aperçu de l'état financier de la Fabrique et parla du ministère sacré qu'il a exercé au milieu de notre population. Tous furent heureux d'entendre ces mots dont on se souviendra toujours: "J'ai aimé Iberville". "Je vous ai aimés" qui vinrent à deux reprises sur ses lèvres au cours de son sermon et termina en bénissant paternellement les fidèles.

A la fin de la messe, M. l'abbé Gérard Beauregard invita les paroissiens à se réunir à l'église le soir même pour assister à la grande manifestation préparée par la Ligue du Sacré-Coeur.

Les Vêpres furent présidées par M. l'abbé Raymond Chaput.

Après l'office religieux, un exposa dans le sanctuaire le joli autel construit avec art par MM. Napoléon Guiard et Fils, de Rougemont, au bas duquel on pouvait lire sur une plaque de cuivre, ces mots: Don des paroissiens de S.-Athanase d'Iberville à leur curé, M. Nérée Lévesque, 27 septembre 1942.

Étaient aussi exposés des ornements liturgiques au complet, dons gracieux des Enfants de Marie, des Dames de Ste-Anne et de paroisse. Les magnifiques chasubles rouge, violette, noire, blanche et verte, d'art gothique et autres travaux ont été exécutés la semaine dernière, par les jeunes filles du Cercle de Couture.

Les paroissiens contribuèrent avec enthousiasme à leurs offrandes en répondant avec plaisir à l'appel des sollicitudes qui reçurent partout un chaleureux accueil.

SOIREE D'ADIEU

A 7 heures du soir, malgré la pluie, qui tomba tout le long du jour, l'église était remplie de paroissiens venant rendre hommage à leur bien-aimé pasteur.

On remarquait dans le sanctuaire MM. les abbés Auguste Lévesque, de Saint-Hyacinthe; L. P. Phaneuf, de Saint-Raymond; Gérard Beauregard, le R. P. Primeau, M. l'abbé Primeau, M. l'abbé André Guillet et autres.

Dans la nef, il y avait au premier rang, M. le Juge André Régner, M. Benoît L'Homme, Président de la Ligue du Sacré-Coeur et M. Achille Davignon, marguillier en charge, puis M. Félix Desmarais, marguillier du banc. Les officiers de la Ligue du Sacré-Coeur, S. H. le maire Armand Goyette et MM. les conseillers John Barry, Eusèbe Gauthier, C. P. de Beaujour, et Dubreuil, S. H. le maire Orlas Bouche, de la paroisse S.-Athanase, Mme Boulé, soeur de M. le curé Nérée Lévesque et sa nièce, Mlle Jeanne Lévesque, de Roxton Falls; Mme Paul Audet, Mlle Suzanne Goyette, MM. Louis, Henri et Joseph Régner, MM. les échevins Ernest Bessette et Armand Gamache et autres invités.

La soirée débuta par l'entrée de M. le curé dans le sanctuaire, accompagné de Me J. E. Boivin, Ministre du T. O. et vice-président de la Ligue du Sacré-Coeur et M. F. Desmarais, qui le conduisirent à sa place.

M. le Juge André Régner monta alors dans le sanctuaire, accompagné de MM. L'Homme et Davignon et tous les paroissiens, enfants de chœur et les prêtres, debout, écoutèrent attentivement l'adieu qui fut lu par M. Régner à M. le curé. Et après ses hommages et ses vœux, il pria M. Léves-

que d'accepter l'autel, les ornements liturgiques et une bourse qui lui fut présentée par M. L'Homme. Puis il termina en disant: "En présence du Christ, c'est avec émotion que vos fidèles du plus profond de leur cœur vous disent adieu."

Se tournant vers M. l'abbé Raymond Chaput, M. le Juge Régner lui exprima les vœux de l'assemblée et le pria d'accepter une bourse qui fut présentée par M. L'Homme.

M. le curé remercia et dit que le souvenir d'Iberville lui sera présent constamment et ajouta: "Vous ne pouvez soupçonner ce que j'éprouve en vous adressant une dernière fois la parole. Soyez certains de mon affection pour vous tous et de la promesse de ne jamais vous oublier." M. le curé, ému, termina en disant: "Vous m'excuserez si je suis bref, je ne peux que verser des larmes abondantes. De votre souvenir précieux, merci messieurs, mesdames."

La soirée se termina par le chant du salut du S. Sacrement, présidé par notre cher et vénéré pasteur.

Départ de M. le curé N. Lévesque

Mardi matin, à 10 heures, le 29 septembre, les cloches annoncèrent aux paroissiens d'Iberville, la nouvelle du départ de M. le curé N. Lévesque, de la paroisse où il s'est consacré au saint ministère pendant huit années.

C'était un beau matin d'automne, le soleil brillait. Un grand nombre de personnes étaient venues saluer une dernière fois leur pasteur.

M. le curé sortit du presbytère, accompagné de deux enfants de chœur en soutane rouge, pour se rendre à l'église, resplendissante de lumière, où il entra par la porte du transept et pénétra dans le sanctuaire où un prie-dieu avait été placé. Après une courte prière, notre pasteur bénit les élèves du pensionnat et celles de l'école de Notre-Dame de Lourdes, ainsi que les religieuses et sortit par la porte principale devant laquelle était rangés, de chaque côté du trottoir, les élèves de l'Académie des garçons. Les garçons acclamèrent celui qui les a si grandement aimés, en criant: "Au revoir, M. le curé. Merci beaucoup." Le chef de la paroisse, ému jusqu'aux larmes, bénit les enfants et la foule et monta en voiture pour se rendre à Roxton Falls, afin de se reposer en la maison paternelle, de ses lourds labeurs.

Dix-sept automobiles, occupées par les paroissiens avides de témoigner leur estime et leur reconnaissance à M. le curé, l'accompagnaient. On remarquait MM. les marguilliers Félix Desmarais, Achille Davignon, S. W. Poitras, Jos. Boucher, Me Grégoire Guillet, notaire Me J. E. Boivin, notaire, MM. Benoît L'Homme, Edmond Laberge, Maurice Boisclair, C. H. Brunelle, Louis et Joseph Régner, MM. les abbés Chaput et Beauregard, quelques Frères Maristes, etc.

Ces messieurs conduisirent M. le curé jusqu'à Saint-Grégoire. En cet endroit notre regretté pasteur étant descendu de voiture, sur la route, salua de la main ses paroissiens à chacun des autos qui retournaient en notre ville.

M. Charles LeSieur conduisit dans son automobile M. Lévesque jusqu'à Roxton.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Clément Spénard (Alda Leclerc), autrefois d'Iberville, qui ont enrichi leur foyer d'un joli garçon, baptisé à l'hôpital Ste-Jeanne D'Arc, sous les prénoms de Joseph-Georges-Gilles-Serge. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Meunier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Arthur Boulanger, tante de l'enfant.

Tirage du \$5.00

Voici le résultat du tirage d'un \$5.00 sous les auspices du Tiers-Ordre, au profit des oeuvres paroissiales, qui eut lieu samedi, le 26 septembre. M. l'abbé Chaput tira le numéro gagnant: Mme Charles LeSieur fut favorisée par le sort. Nos félicitations.

Dernière messe de M. le curé

La semaine passée, M. le curé N. Lévesque visita une dernière fois les élèves des écoles et du pensionnat et leur fit des adieux émuissants.

Mardi matin, à 7 heures, le 29 septembre, les petits gars de l'Académie des Frères Maristes ont rendu un bel hommage de reconnaissance à leur père spirituel, à l'occasion de son départ, en chantant comme des anges pendant la dernière messe que célébrait en notre paroisse, M. le curé.

Notre vénéré prêtre avait fait le plaisir à tous ses paroissiens, de revêtir pour la circonstance, la chasuble blanche, d'art gothique, faite par les doigts habiles des jeunes filles du cercle de couture et l'aube de la magnifique offrande des fidèles à leur curé en témoignage de leur estime et de leur affection.

Voici le programme de chants exécutés par les enfants:

1—Prière du matin . . . Haendel

2—Que je vous aime.

Abbé J. Delporte

3—"Le voici l'Agneau si doux".

soliste: Alain Bouchard

4—Mon Sauveur, je ne suis pas digne . . . F. de la Tombelle

5—La jeunesse à Marie . . . F. J. F.

soliste: Gilles Raymond

Bienvenue à notre nouveau curé

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à notre nouveau pasteur, M. le chanoine U. Decelles, arrivé parmi nous, mardi dernier.

Vente de Bric-à-Brac

Les Dames de la Trinité Church tiendront une vente de bric-à-brac, dans la Salle du Marché, à Saint-Jean, samedi, le 3 octobre, à 9 hrs, a. m. Bienvenue à tous.

Mariages

SAINT-PIERRE - DEXTRAZE

Samedi, le 26 septembre, M. l'abbé Gérard Beauregard bénissait le mariage de M. Bernard Saint-Pierre, fils de M. et Mme Alphonse Saint-Pierre, à Mlle Marie-Jeanne Dextraze, fille de M. et Mme Ulysse Dextraze. M. Dextraze accompagnait sa fille et M. Saint-Pierre était le témoin de son fils.

La mariée portait un costume brun et rouille, son bouquet de corsage était composé de roses American Beauty. Le marié portait l'uniforme kaki.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception chez les parents de la mariée. M. et Mme Bernard Saint-Pierre partirent ensuite pour un voyage à Toronto.

Pour voyager, la mariée portait une toilette bleue et un manteau beige.

Mme Ernest Cousineau, de Mont-réal, et Mme Emmanuel Bertrand, de Laprairie, assistaient au mariage de leur frère, M. Bernard Saint-Pierre.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

DEXTRAZE - BONNEAU

Samedi, le 26 septembre, M. l'abbé Raymond Chaput bénissait le mariage de M. Sylva Dextraze, fils de M. et Mme Arthur Dextraze, de Notre-Dame-Auxiliatrice, à Mlle Lucienne Bonneau, fille de M. Adélard Bonneau, décédé et de Mme Bonneau.

M. Alphonse Bonneau accompagnait sa soeur et M. Arthur Dextraze était le témoin de son fils.

La mariée portait une toilette bleu pâle et était voilée. Son bouquet était composé de roses roses.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception au chalet des racketteurs à Saint-Jean.

Nos meilleurs vœux de bonheur à M. et Mme Sylva Dextraze.

La cigogne chez M. et Mme Daniel Ferland

M. et Mme Daniel Ferland, née Lucette Thuot, sont les heureux parents d'un fils, né samedi, le 26 septembre, et baptisé dimanche, le 27 du même mois, sous les prénoms de Joseph-André-Hugues-Henri. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Jos.-Hugues, née Rita Thuot, de Saint-Jérôme. Nos félicitations.

Nouveaux propriétaires

MM. P.-E. Perrault, C.-H. Gravel et Albert Daneau sont les acquéreurs de plusieurs terrains situés sur la 6^e avenue, terrains qu'ils ont achetés de Mme Ambroise Poirier.

Mois du Rosaire

Un nouveau mois d'octobre vient nous inviter à élever nos coeurs vers la Ste-Vierge, à lui demander sa bénédiction et les grâces dont nous avons besoin.

Chaque jour à 4 heures, il y aura prières à l'église. Tous les fidèles sont priés d'y assister.

Heures Saintes

Jeudi soir, 1er octobre, à 11 hrs, il y aura une heure sainte pour les hommes et les jeunes gens.

Vendredi soir à 7.30 hrs tous les paroissiens sont invités à prendre part à l'heure sainte dialoguée et à apporter leur livret.

Pèlerinage au cimetière

Le pèlerinage annuel au cimetière aura lieu le premier beau dimanche d'octobre.

Attention, Fermières

Vous êtes priées de bien noter que la prochaine assemblée du Cercle aura lieu à huit heures précises, LUNDI soir, le 5 octobre et non mercredi comme à l'ordinaire.

Ce changement est motivé par des raisons importantes qui vous seront communiquées à l'assemblée.

Prévenons les intéressées et soyons toutes au rendez-vous, lundi soir prochain.

LA SECRETAIRE

Rectification

Nous regrettons les erreurs qui se sont glissées dans la liste des prix de l'Exposition du Cercle des Fermières et corrigeons comme suit:

CLASSE 1

Section 17—Tapis crocheté: 1er prix: Mme Emile Boucher, 2e. Mme Thomas Habel.

Section 19—Tapis tressé: 1er prix: Mme Elzéar Homier; 2e. Mlle Dora Messier, 3e. Mme Calixte Paquette.

Section 33—Gilet tricoté à la broche: 1er prix: Mme L. P. Demers.

Section 34—Tricotés de fantaisie, vêtements d'enfants: 1er prix: Mme Léo Dumas, 2e. Mlle Gertrude Chicoine, 3e. Mme Charles Mailhot.

Section 38—Pièce murale: 1er prix: Mlle A. Bertrand.

Section 39—Articles non classés: 1er prix, Mme Laurent Laffamme, 2e. Mlle Dora Messier, 3e. Mme Josaphat Lavoie, 4e. Mme Léo Dumas, 5e. Mme Emile Boucher, 6e. Mlle L. J. Manny, 7e. Mlle M. J. Davignon, 8e. Mlle Dora Messier.

CLASSE 3—

Section 11—Tomates: 1er prix, Mlle Gertrude Chicoine, 2e. Mlle Gisèle Dubé, 3e. Mme Adhémar Benjamin.

La Secrétaire

Désastreux incendie

Samedi, avant-midi, le 26 septembre, un incendie dévastait la demeure de M. Antonio Boisclair, propriétaire des R.R. Pères Blancs d'Afrique, sise au Boulevard des Erables. On croit que les fils électriques causèrent le désastre. Il y a d'énormes dommages causés par les flammes, l'eau et la fumée. Les pompiers durent percer le toit pour maîtriser le feu. Plusieurs chambres furent brûlées.

Les pertes sont couvertes en partie par les assurances.

Belle acquisition

M. François Logier est l'acquéreur de la maison de Mme Delphis Lamarche, sise à l'angle de la 1^{ère} rue et de la 7^e Avenue.

Nos félicitations.

Prochain mariage

On annonce le prochain mariage de M. Jean-Paul Gaudette, militaire, fils de M. et Mme Léo Gaudette, née Régina Jarry, à Mlle Adrienne Bédard, fille de M. et Mme Henri Bédard, née Flore Treault, tous deux décédés.

Achetons des timbres de guerre

Le Comité des Finances de Guerre pour le comté d'Iberville exhorte tous ceux qui le peuvent à s'acheter des timbres de guerre. Et cela pour les principales raisons suivantes: 1.—Il faut gagner cette guerre, et cela ne se fera pas sans sacrifice. Nos soldats donnent leur vie; le moins que nous puissions faire c'est de prêter notre argent pour qu'ils reçoivent l'équipement et toutes les armes modernes; 2.—Il faut profiter du temps où l'argent circule plus facilement pour l'épargner en prévision des temps de disette qui s'en viennent.

Le Canada est riche en mines, forêts, pouvoirs hydrauliques, champs de blé, etc.; c'est un créancier qui nous remboursera avec intérêt les prêts que nous lui faisons. Prêter au Canada, c'est prêter à soi-même.

Au Cercle Saint-Charles

Lundi soir dernier, le 28 septembre, une trentaine de membres du Cercle donnèrent un beau témoignage d'affection à M. l'abbé R. Chaput, à l'occasion de son départ pour la paroisse Saint-Antoine-sur-Richelieu où il exercera son ministère.

Étaient présents, M. l'abbé G. Beauregard, M. Georges Farrar, président, et les membres du Conseil au complet.

M. le président, sensible aux marques de dévouement et de zèle de leur directeur spirituel, remercia M. l'abbé Chaput des services rendus au Cercle et lui offrit avec les vœux de l'assemblée, deux souvenirs, consistant en une lampe de parquet et un cendrier sur pied.

M. l'abbé Chaput, ému, remercia de tout coeur.

Feux de cheminées

Jeudi, le 24 septembre, il y eut deux feux de cheminées, l'un à la demeure de M. Jérémie Langlois, 8^e Avenue et l'autre chez M. Martin, 67, 2^e Avenue. Les pompiers se rendirent sur les lieux.

Nouveau percepteur

M. Henri Meunier, demeurant au No 116, 1^{ère} rue, est maintenant l'agent de la Compagnie Bell, en ce qui concerne la perception des comptes de téléphone.

M. Meunier remplace Me Rodolphe Fournier.

Nos félicitations.

Nouvelle construction

M. Léandre Miclette fait construire une maison au coin de la 4^e rue et de la 6^e avenue, où il demeurera avec sa famille.



La Mariée portait...

... et surtout une
délicate odeur de

Parfum
DUBUIS
de Paris

En vente aux pharmacies
L. O. REGNIER,
GIROUX & POULIN,
ARMAND GOYETTE

**ASSURANCES
GENERALES**

**Feu
Automobile
Vie**

PHILIPPE BRAULT

32 NOTRE-DAME - TEL. 2503

Au Théâtre Cartier, dimanche

"Across the Pacific", tel est le titre du film à l'affiche du Cartier, dès dimanche prochain. Les vedettes en sont Humphrey Bogart, Mary Astor et Sydney Greenstreet. Après avoir joué tant de rôles antipathiques, Humphrey Bogart interprète dans "Across the Pacific", un rôle qui lui gagnera toutes les amitiés. Il est cette fois un agent secret de l'armée américaine qui met tout son talent à déjouer les espions et les saboteurs japonais. Humphrey Bogart est à l'aise dans les films d'action et "Across the Pacific", est plein d'aventures mouvementées.

Le second film à l'affiche du Cartier, est "On the Sunny Side", avec Jane Darwell, Don Douglas.

Nouvelles d'Iberville (Suite)

Cour d'Iberville de l'Ass. Canado-Américaine

Dimanche, le 20 septembre, eut lieu à la demeure de M. Omer Désautels, l'ouverture de la Cour d'Iberville, No 449, de l'Association Canado-Américaine. M. Joseph Harrison, de Farnham, organisateur régional, expliqua aux membres les avantages de cette Association de secours mutuels, franchement canadienne-française, dont le but est d'assurer socialement, l'avenir de notre peuple, en protégeant les individus et les familles par l'assurance en cas de maladie, d'invalidité et de décès. Il y a aussi les bourses écolières, dont M. Yvon Désautels est le premier boursier en notre ville. M. Désautels étudia au Collège Commercial Marcoux. Nos félicitations.

Il y eut ensuite élection des officiers, sous la Présidence de l'organisateur, M. Harrison, qui insista auprès des membres du nouveau Conseil, pour qu'ils prêtent main-forte à M. Omer Désautels, agent recruteur et secrétaire, pour continuer le travail accompli à date.

La Cour fut ouverte avec 95 membres adultes et enfants; l'organisateur a fait remarquer que tout le travail fut fait par un seul membre, M. Omer Désautels, et l'en félicita vivement.

Le Président de cette première Cour, en notre ville, M. Bernard Gaboriault, promit qu'il fera tout en son pouvoir pour aider à l'avancement de l'Association ainsi que tous les officiers et officières élus, dont voici les noms:

Président: M. Bernard Gaboriault. Vice-prés.: M. Roland Dugas. Sec.-trés.: M. Omer Désautels. Com.-ordonnateur: M. Yvon Désautels.

1^{er} Syndic: Mme Oringa Désautels. 1^{er} Syndic: Mlle Pauline P. de Beaulieu.

3^e Syndic: Mlle Annette Meunier. 1^{er} garde: M. Roland Dugas. 2^e Garde: M. Germain Gaboriault. Sentinelles: MM. Jean-Louis Hébert et Honoré Mercier.

Médecins: MM. Henri Laflamme et Geo. Phénix, M. D.

Nos félicitations; les réunions auront lieu le 2^e dimanche du mois, dans l'après-midi, chez M. Omer Désautels, jusqu'à nouvel ordre.

L'Association Canado-Américaine qui comprend au Canada 7,000 membres, ne connaît pas de frontières en matière de survivance catholique et française en Amérique, et redit à ses frères canadiens-français: "Par-dessus les frontières, tendons-nous la main".

Va-et-vient

M. et Mme Joseph Morin, de New-Bedford, visitaient leur père, M. Médard Morin et rendaient aussi visite à Mme Arsène Messier et sa famille.

—Mlles Marcelle et Dora Messier visitaient M. et Mme Armand Pepin, de Montréal, ces jours derniers.

—Dr et Mme Léopold Balthazard, de Dupuis, et leur fils Yves, visitèrent M. et Mme Hercule Balthazard où ils passèrent un mois.

—M. et Mme Carolus Marquis et leurs enfants, Thérèse et Gaétan, de Granby, visitaient leurs parents, M. et Mme Oswald Bissonnette, ces jours derniers.

Ces jours derniers, MM. J. B. Spénard, Roland Goyette, Georges Meunier, avaient le plaisir d'avoir parmi eux MM. Fred et Ernest Spénard, ainsi que M. Walter Lee et Dr Bill Armstrong, tous de Middletown, Conn.

M. et Mme Gaston Bousquet, de Longueuil, passaient quelques jours chez Mme John Barry, la semaine dernière.

—Mme Joseph Lavoie recevait Mlle Blanche Paulhus, de Montréal, dimanche dernier.

Chronique d'art

"Mrs. Miniver" film qui sait atteindre au Sublime

Imaginez un film de guerre, et où l'on n'assiste à aucune bataille; imaginez un film qui s'attache à dépeindre des réflexes de résistance à l'ennemi, et où l'on ne sent même pas une arrière-trace de propagande; vous admettez que c'est déjà bien au-dessus de la production cinématographique courante.

"Mrs Miniver", c'est l'illustration de la volonté farouche de tenir le coup contre l'Allemand, inaltérablement ancrée au coeur de l'Anglais. Avec l'insouciance du Britannique et son amour de la paix, l'étranger pouvait parfois facilement conclure à du pacifisme frisant la peur du danger.

Il faut voir pourtant avec quelle sérénité d'âme l'on a froidement envisagé le désastre, et avec quel flegme typiquement britannique, l'on s'est résolu à tout endurer plutôt que d'accepter le joug ennemi.

Dans un tranquille petit village, non loin de Londres, la famille Miniver, comme tant d'autres, écoulait une existence sans heurts. Seules, les emplettes à la ville et les inoffensives rivalités des horticulteurs au temps des concours de fleurs, venaient rompre la sérénité des jours.

Comme une trombe, la guerre est venue tout chambarder. Le fils aîné s'enrôle dans l'aviation. Mais ce n'est pas le seul qui sera appelé à faire sa part. Survient le désastre de Dunkerque, où le père, parti à bord de son yacht de plaisance, ira contribuer au rapatriement des troupes massacrées en France. Et, pendant ce temps, Mrs. Miniver, dont le rôle est joué de façon splendide par Greer Garson, sera menacée par un aviateur allemand, descendu en parachute. Cette femme, que l'on croirait née pour la vie cossue et aisée, trouvera assez de sang-froid pour truster le nazi et le faire ensuite coffrer. A son retour, M. Miniver pourra taquiner son épouse sur les journées de paix qu'elle a goûtées; et Mrs. Miniver trouvera tout naturel de ne souffler mot de rien, parce qu'il semblait ne rien avoir fait autre chose que son devoir sans plus.

Toutes ces péripéties donnent lieu à des scènes d'un cachet infiniment soigné, et qui sont venues réellement enrichir la technique cinématographique. Par exemple, la descente, à travers les rivières d'Angleterre, de tous les yachts de plaisance convergeant vers Dunkerque, constituent l'une des plus belles images de volonté collective, encore jamais tentée à l'écran.

Et, par dessus tout, il y a ce tableau final où le pasteur du vil-

lage, est devant ses fidèles groupés dans le temple bombardé de la veille, et dont les arcs de voûte, dressés nus dans l'espace, ressemblent à une invocation vers le Ciel.

Il revenait au pasteur de détailler les noms des paroissiens tombés sous le coup des bombes; et il lui incombe surtout d'expliquer la triste nécessité de ces holocaustes humains. — "On se scandalise parfois, leur dit-il, de constater combien, en cette guerre, le civil souffre peut-être davantage que le militaire. Il y a une cause à cela. Il faut absolument se faire à l'idée que le conflit actuel n'est pas tellement un choc entre deux armées qui s'affrontent, comme une guerre d'idées et une étreinte à mort entre deux camps de peuples qui n'ont pas la même façon d'envisager notre propre nature humaine."

Toutes ces paroles, prononcées avec un inoubliable accent de fermeté et de compréhension tout à la fois, finissent par se fondre dans un hymne à Dieu, qui monte graduellement vers le Ciel, à travers un trou béant creusé par une bombe dans la voûte, et par où descendent déjà les rayons d'un soleil d'espoir.

"Mrs Miniver" est un film qui ne se raconte pas, parce qu'il est avant tout une oeuvre de vie, que l'écriture ne saurait traduire. Proclamé, par les critiques, film de premier plan, avec les "Gone with The Wind", "Carnet de Bal" et "Rebecca", il est resté six semaines à l'affiche du Loews, en première à Montréal; et notre cinéma Capitol le gardera depuis demain, vendredi, jusqu'à jeudi, 8 octobre.

C'est là un indice, entre cent, de l'incomparable qualité de l'oeuvre.

Jean FREDERICK.

Aux Amateurs de Chasse

Nous entrons dans une saison où l'appel des bois retentit le plus fort. Les amateurs de chasse ont hâte de voir arriver la fin de semaine, ou la période de vacances, pour épauler le fusil et poursuivre un gibier toujours méfiant. Occasion de tressaillement, sans doute, mais pleins de périls, aussi, La Ligue de sécurité de la province de Québec le rappelle, dans un bulletin, et prie les chasseurs d'exercer beaucoup de prudence, afin d'éviter les blessures et les pertes inutiles de vies humaines.

Une bonne qualité de chasseur, c'est d'avoir de l'assurance. C'est surtout quand il est à l'affût, et dans la hâte fébrile de réussir son coup de fusil, que le chasseur doit savoir se contenir, s'il ne veut pas confondre une personne humaine pour le gibier traqué, et causer un accident regrettable.

Le chasseur ne doit jamais oublier, continue le bulletin de la Ligue, qu'une balle peut parcourir une distance considérable, une fois projetée du canon d'un fusil et que les balles égarées ont déjà causé des tragédies irréparables. Le chasseur prudent porte son fusil le canon vers le sol, le cran de sûreté fermé, surtout lorsqu'il monte dans une embarcation. Avant de nettoyer son fusil, il s'assure qu'il n'y a plus de balles dans le magasin. Il ne pointe jamais, même en jeu, son fusil vers une autre personne. Il ne part jamais en tournée sans avoir une boussole de poche et un petit nécessaire de premiers secours, en cas d'avoir un traitement d'urgence à donner. La ligue de sécurité, elle-même, recommande, à ce sujet, le cours de secourisme à tous les guides et à tous les chasseurs.

Comme conclusion, la ligue écrit: "Ne prenez jamais de chance, emportez le nécessaire pour traiter les pieds blessés, les tibias écorchés et toute autre blessure légère, qui pourrait gâcher le plaisir de votre vacance."

PETITES ANNONCES

A. L. SENEY, taxidermiste, empaillage des oiseaux, écureuils, poissons, têtes de chevreuils, etc. Ouvrage garanti, 15 ans d'expérience. 15 rue Tressidder, Iberville. 18-4

A VENDRE OU A ECHANGER: Ford 1938, sedan de luxe. Aucune offre raisonnable refusée. Cause service militaire. S'adresser à Station Dolbec, 291 Richelieu, St-Jean.

A VENDRE: Carabine Winchester pour chasse au gros gibier (32 spécial), fusil 12, 2 coups. S'adresser à Albert Béchard, Tel. 3323.

A VENDRE, pour cause de maladie: Propriété de 3 étages, 3 logis de 8 pièces, en bon ordre, près de l'église de l'Immaculée-Conception, 3 systèmes de chauffage, tramways à 1 minute de marche et 2 beaux terrains à Montréal. S'adresser à 157 Champlain, St-Jean.

CULTIVATEUR DEMANDE: Homme âgé de préférence, connaissant la culture, marié ou célibataire, loge, nourri. D. Ducharme, rue Missisquoi, Iberville.

JEUNE FILLE DEMANDE pour aider à l'entretien de la maison. S'adresser à 266 Laurier, St-Jean.

PERDUE: Deux chaloupes, vertes et grises, avec lignes rouges. Si retrouvées, retourner à M. Roger Deneau, St-Paul. Tel. 3196.

CHALOUPE TROUVEE à la dérive sur la rivière Richelieu. S'adresser à 181 Richelieu. Tel. 2318.

PERDU: Trousseau de 7 clefs, avec médaille No 126, samedi, dans Saint-Jean. Prière de les rapporter à M. A. Bourada, Hôtel St-Jean, contre récompense.

DACTYLO bilingue expérimentée, désire travail à domicile: copies, factures, adresses ou copies à la main. S'adresser par téléphone No 2381.

ON DEMANDE une servante pour ouvrage général, famille privée. S'adresser à 135 Richelieu.

A LOUER: deux chambres. S'adresser à 16, 26 avenue, Iberville. Tel. 922.

A VENDRE: 1 robe pour jeune fille, de 14 ans, 1 costume d'automne, 2 paletots pour garçons de 11 ans. Le tout très propre. S'adresser à 149 Jacques-Cartier, app. 7, St-Jean.

A VENDRE: ameublement en rotin, avec couverture en cretonne, 3 moelles. S'adresser à 338 Champlain, St-Jean. 18-3

A VENDRE: Charrue à tracteur, 3 raies. S'adresser à M. Grégoire Choquette, Ste-Angele, P. Qué.

A VENDRE: vache à lait, choux de Slam, en terre, fournaise No 4 émaillée, deux jolies robes de laine, faites à la main, 18 ans, tout en parfaite condition. S'adresser à 85, - 9^{ème} avenue, Tel. 3079.

A VENDRE: Clôture de broche, 6 x 85 pieds, coffre-fort, 36 x 36 pouces, 900 lbs. S'adresser à 246 Jacques-Cartier, au 2^{ème} étage, St-Jean.

A VENDRE: Clavier Remington, No 10 en parfaite condition. Prix raisonnable. S'adresser à 46-66 avenue, Iberville. Tel. 3663.

A VENDRE: Poêle à six feux, comme neuf. S'adresser le jour à 191 rue Collin.

ON DEMANDE à acheter un carrosse de poupée. S'adresser par téléphone à 4155.

A VENDRE: 3 fies de tuyau, recouverts et 2 T. vulcanisés, très épais, de 7 pouces pour fournaise de cave; le tout presque neuf. S'adresser à 404A Laurier, St-Jean. Tel. 2885.

JEUNE FILLE SERIEUSE, avec références demandée, pour ouvrage général; salaire \$8 par semaine. S'adresser à 180 Mercier, St-Jean. Tel. 2921 - j-n-o.

A VENDRE: Robes de toilette de 15 à 18 ans, ainsi que fournaise, sofa-lit, manteau de seal, et char 1936, en parfaite condition Plymouth. S'adresser à 54 St-Charles, St-Jean.

A VENDRE: costume tailleur pour dames "38"; 1 paletot d'hiver bleu marin "42", 2 pantalons, 40-42, fait par Henry Morgan, chandail de laine 40, divan, banc de fenêtre avec matelas; col de fourrure "Kolinsky" 8 x 30 pouces. S'adresser à 131 J.-Cartier, App. 4, St-Jean.

A VENDRE: Manteau beige en bouclé, garni de castor. S'adresser à 41 St-Paul, St-Jean.

A VENDRE: propriété de 9 pièces. S'adresser à 157 - 1^{ère} rue, Iberville. 17-2

QUAND VOUS FAITES l'achat de meubles, vous voulez qu'ils soient jolis et d'excellente qualité, mais vous croyez souvent être obligé pour cela de payer très cher. NON, vous n'avez qu'à les acheter chez A. Duquette, marchand de meubles et détaillant Rawleigh, à 219 St-Jacques, St-Jean. Tel. 2718, aussi fille demandée, bon salaire. 10-8

A VENDRE: Belle résidence dans village, 2 logements, grand terrain, garage, arbrs, électricité, bonne aubaine. S'adresser à A. Béchard, ptre, Salabrevois, Co. Iberville. 17-2

BON LOGIS de campagne à louer: quatre pièces, situé sur le bord de l'eau, environ 3 milles de St-Jean. S'adresser à M. C. Emile Harbec, Talon, Via St-Jean. 17-3

A VENDRE: Maison en briques à deux logis, située sur la rue Laurier.

TERRE de 112 arpents, bien bâtie, vendra avec ou sans roulant.

TERRE de 55 arpents, cinq arpents en bois, avec roulant, à 5 milles d'Iberville. S'adresser à 193 Richelieu, Saint-Jean. Tel. 2439.

A VENDRE: Bonne terre noire, à bouquet; prix 50 sous le voyage simple. S'adresser à 161a Frontenac, St-Jean.

CULTIVATEUR D'EXPERIENCE, louerai une terre de 150 arpents avec ou sans roulant, loyer garanti. S'adresser chez M. Stanislas Moreau, R. R. 1, St-Jean, Qué. 17-2

FEMME DEMANDEE, ouvrage à la journée. Tel. 4161. 17-2

1300 BOUTEILLES A VENDRE, de toutes les sortes de séries, et pour les sortes d'usage, etc. S'adresser à Jos. A. Lapalme, Lacolle, Qué. j-n-o.

A VENDRE OU A ECHANGER: Hôtel de campagne, bonne construction en briques avec garages, hangars, etc. 20 chambres meublées, frigidaire. Location superbe, près de la Frontière. Aubaine à prompt acheteur. S'adresser à Casier 128. j-n-o.

SERVANTE DEMANDEE. S'adresser à 126 St-Pierre, St-Jean. 15-4

CHAMBRE A LOUER. S'adresser à 176 Jacques-Cartier, St-Jean, au 2^{ème} étage. j-n-o.

TERRAIN A VENDRE: beau site pour bâtir, près de l'église. S'adresser à Mlle A. Nadeau, 29 - 8^{ème} avenue, Iberville. Tel. 2657. j-n-o.

A VENDRE à sacrifice: Aiguilles de tondeuses de toutes sortes, au grand complet, comprenant presses, 19 papier émeraude ciment et tous les outils. Le tout en parfaite condition, prêt à opérer. Cause invalidité. Léon C. Laveau, Notre-Dame de Stanbridge (Missisquoi). 16-3

A LOUER: Logis de 4 appartements et un de deux, situés à 1^{er} d'Iberville. S'adresser à Georges Meunier, Tel. 3189. 16-3

AVIS

à tous les ANCIENS ELEVES

de

L'Académie Commerciale Catholique de Saint-Jean

qu'une

GRANDE REUNION

sera tenue le 8 novembre 1942

MESSE — CONFERENCES — BANQUET

"Que tous les Anciens, jeunes et vieux, se fassent un devoir d'assister à cette réunion.



La Maison

VISITEZ
LA MAISON DU CENTRE SPORTIF
10 RUE COUSINS

Le Dimanche de 11 hres a.m. à 9 hres p.m.

Achetez
vos billets,
le tirage
approche.



Peter Lorre, Jon Hall et Ilona Massey, vedettes de "Invisible Agent", à l'affiche au Théâtre Impérial, dimanche et lundi, 4 et 5 octobre.

LE CANADA EN GUERRE

Trois ans de guerre

Le 10 septembre a marqué le troisième anniversaire de l'entrée du Canada dans le deuxième conflit mondial déclenché en une génération par l'ambition germanique. Notre pays a été la première nation d'Amérique à prendre les armes pour abattre la menace totalitaire. Cette attitude, prise dès l'ouverture du conflit, a été justifiée par les événements. La grande république américaine et plusieurs autres nations de notre continent ont dû, après avoir essayé la politique de neutralité, suivre l'exemple du Canada et entrer en guerre contre l'Axe, qui ne respecte ni les barrières géographiques, ni les barrières légales. Le dimanche, 6 septembre, a été une journée nationale de prières et le 10, dans la soirée, le premier ministre, M. King, a passé en revue, dans une allocution radiophonique, les événements des trois dernières années.

Hommage de Churchill

Le premier ministre de Grande-Bretagne, M. Churchill, a déclaré aux Communes britanniques que le raid sur Dieppe, effectué par des troupes de choc dont les cinquantièmes étaient des Canadiens, constituait une opération préliminaire indispensable au succès d'entreprises militaires plus considérables.

Nouveau commandant des Fusiliers

Le lieutenant-colonel Dollard Ménard, commandant du 1er bataillon des Fusiliers Mont-Royal, ayant reçu cinq blessures lors du raid sur Dieppe, le major Guy Gauvreau a été nommé commandant de cette unité et promu au grade de lieutenant-colonel. Le nouveau commandant, qui n'est âgé que de 27 ans, était parti avec le régiment comme capitaine et se trouvait de retour au Canada depuis douze jours lors de sa nomination. Il est immédiatement retourné outre-mer afin d'assumer son commandement.

Groupe de bombardement canadien

Le ministre de l'Air, M. Power, annonce qu'un groupe de bombardement purement canadien et composé de 10 à 20 escadrilles sera créé en Grande-Bretagne d'ici la fin de l'année. Un groupe de chasseurs du Corps d'aviation royal canadien sera aussi constitué ces derniers n'ont pas besoin de s'inscrire. Les effectifs aériens outre-mer, lancés avec le plein assentiment des états-majors canadiens et britanniques. Depuis le début de la guerre, les effectifs canadiens étaient incorporés dans l'organisation de la R.A.F., qui possédait les cadres et l'expérience nécessaires. Notre jeune aviation est maintenant prête à voler de ses propres ailes et pourra prendre une part plus individuelle à la guerre aérienne contre l'Axe. Naturellement, ces arrangements n'excluent pas la collaboration la plus entière avec la Royal Air Force et les forces aériennes des autres Nations Unies.

ENDROIT
IDEAL
DE
RECREATION

THEATRE IMPERIAL

LA
SUPREMATIE
EN
CONFORT

Dernière représentation, ce soir, Jeudi, 1er Octobre

ANNA NEAGLE - ROBERT NEWTON
dans

PAUL KELLY - FAY WRAY
dans

"THEY FLEW ALONE"

"NOT A LADIES' MAN"

VENDREDI - SAMEDI 2 - 3 OCTOBRE - Matinée Samedi

We're All Missing Daughters
PRAYING WE'LL NEVER BE FOUND!

RICHARD ARLEN.
MARIAN MARSH.
ROCHELLE HUDSON.
ISABEL JEWELL.

EN PROGRAMME DOUBLE

— AVEC —



EMOTIONS!... Voyez le cowboy favori d'Amérique, à l'oeuvre dans son plus grand succès.

Gene AUTRY
CALL OF THE CANYON
SMILEY BURNETTE
THE SONS OF THE PIONEERS
RUTH TERRY - THURSTON HALL
JOE STRAUCH, Jr. - CLIFF NAZARRO
DOROTHEA KENT

EN PLUS

Le fameux roman épisodique

"CAPTAIN MIDNIGHT"

EPISODE No. 2

SUJETS COURTS

DIMANCHE - LUNDI - 4 - 5 OCTOBRE - Continuel Dimanche

TODAY'S MOST AMAZING SENSATION!
Inspired by "The Invisible Man" by
H. G. WELLS
INVISIBLE AGENT
Starring
ILONA MASSEY JON HALL
with
PETER LORRE SIR CEDRIC HARDWICKE
J. EDWARD BROMBERG JOHN LITEL

DEUXIEME ATTRACTION

TILLIE THE TOILER
with
KAY HARRIS WILLIAM TRACY DAPHNE POLLARD
GEORGE JACK MARJORIE WATTS ARNOLD REYNOLDS
Directed by **SIDNEY SALKOW**
Based upon the Comic Strip created by Russ Westover
Screen play by Karen DeWolf and Francis Martin
A Columbia Picture

EN PLUS

DERNIERES NOUVELLES

SUJETS COURTS

FARNHAM

Fêtes à M. l'abbé Arthur Proulx

Les Chevaliers de Colomb de Farnham offrent un cadeau-souvenir à leur aumônier, M. l'abbé Arthur Proulx qui devient curé de la paroisse de St-Armand.

A cette réunion amicale de Chevaliers de Colomb, le Grand Chevalier, M. Omer Galipeau, présente à M. l'abbé Proulx, une bourse offerte par les citoyens de Farnham. M. le chanoine P. D. Darche, V. F. et curé de Farnham, profite de l'occasion pour remercier sincèrement celui qui fut son compagnon de travail pendant trois ans. Il le félicite, lui souhaite un franc succès dans son nouveau champ apostolique, et termine en disant que les paroissiens de St-Armand sauront apprécier en M. l'abbé Arthur Proulx, son activité et son dévouement à la bonne cause. Son honneur le maire Uldège Fortin, félicite le nouveau curé et lui souhaite au nom des citoyens de Farnham, bonheur et succès à Saint-Armand.

M. l'abbé Proulx remercia en des termes émus tous ceux qui ont bien voulu coopérer à cette soirée et assura que les Chevaliers de Colomb de Farnham se sont toujours montrés dévoués aux oeuvres paroissiales. Il remercia M. le chanoine Darche pour toutes ses bontés à son égard.

M. l'abbé Proulx disait qu'il garde de Farnham et de ses citoyens, le meilleur souvenir; il les invite tous à son nouveau poste.

Congrès paroissial à Farnham

Le 6^e Congrès Provincial des Amicales des frères de l'Instruction Chrétienne se tiendra au Collège

de Farnham, le 18 octobre prochain.

Toutes les Amicales des Frères de l'Instruction Chrétienne de la Province sont priées de prendre note de cet avis et sont cordialement invitées à y envoyer leurs délégués afin d'assurer un franc succès à ce congrès.

La semaine prochaine, le journal publiera le programme au complet de cette journée des Congressistes.

Naissance

Nos félicitations à M. et Mme F. Blackburn, née Gertrude Berthiaume, qui ont enrichi leur foyer d'un nouveau fils, baptisé Charles-André-Jacques. Le parrain a été M. Léonard Berthiaume et la marraine, Mme Anna Blackburn, oncle et grand-maman de l'enfant. Porteuse, Mme Léonard Berthiaume, tante du bébé.

Carnet Social

M. Roland Richard, de St-Paul l'Ermitte, de passage dans sa famille, en fin de semaine.

—M. et Mme Gaston Chenevert, de Montréal, en visite dimanche, chez M. et Mme Gérard Chenevert.

—MM. Léo Bessette et Noël Maillé, de passage par affaires à Saint-Jean, samedi dernier.

—M. et Mme Roland Brien, à Sherbrooke, en fin de semaine.

—Beaucoup de gens de Farnham sont allés visiter l'exposition missionnaire à l'Oratoire St-Joseph. Tous sont revenus enchantés.

MT ST-GREGOIRE

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. Damase Carreau, survenu le 23 courant; le défunt était âgé de 78 ans et il laisse dans le deuil, outre son épouse, née Ernestine Nadeau, sept filles: (Aline) Mme Gaston Tétrault;

Anita) Mme Ludger Benoît; (Béatrice) Mme Aldéi Racine; (Angeline) Mme Médard Bazinet; (Hélène) Mme Henri Boucher; (Irène) Mme Arthur Denicourt; (Lillianne) Mme René Lapointe; quatre fils: MM. Charles-Eugène, Philippe, Ernest et Roland; un frère: M. Hormisdas Carreau; une soeur: Mme Napoléon Choquette (née Aglèa Carreau, une petite fille, Lucile et plusieurs petits-enfants.

Ses funérailles ont eu lieu vendredi, le 25 courant, en l'église paroissiale, au milieu d'une foule nombreuse et sympathique. M. le curé Lafleur fit la levée du corps et officia au service, assisté de MM. les abbés Chaput et Langelier, comme diacre et sous-diacre. A l'orgue, tenu par le professeur Etienne Guillet, l'Orphéon de St-Jean, rendit la messe de Perosi avec la prose de Casciolini; à la sortie, M. Paul Hébert et le directeur M. L.-Omer Perrier, chantèrent le "Crucifix" de Faure. Les porteurs étaient MM. Wilbrod Lareau, Raoul Lareau, Wilfrid Choquette, Joseph Nadeau, J.-Bte Carreau et Alonzo Quintin.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathies; nous y joignons les nôtres.

Messe: Employés des Singer, département des hélices.

Bouquets spirituels: Familles Ernest Carreau, J.-Emile Ponton, Aldéi Racine, MM. et Mmes Edmond Larivière, C.-E. Carreau, Rolland Carreau, Mlle Guillet et leurs élèves.

Fleurs: Les employés Singer, département des hélices.

Bouquets Spirituels: Familles Ernest Carreau, J.-Emile Ponton, Aldéi Racine, MM. et Mmes Edmond Larivière, C.-E. Carreau, Rolland Carreau, Mlle Guillet et leurs élèves.

Fleurs: Les employés Singer, département des hélices.

A l'affiche au Théâtre Impérial cette semaine

Aujourd'hui, jeudi, dernière représentation des fameux films "They flew alone" et "Not a Ladies Man".

Vendredi et samedi, les 2 et 3 octobre, "Missing Daughters", est l'histoire de trop de jeunes filles, hélas, qui se laissent séduire par les belles promesses de clubs à réputation louche. Les rôles sont joués par Richard Arlen, Rochelle Hudson, Marian Marsh, Isabel Jewell et plusieurs autres artistes: Josie Lamonte (Marian Marsh) désabusée de ne pas avoir acquis la popularité voulue, fait des reproches amers au gérant du Club Naturelle, sur la manière de recruter les jeunes filles. Le suicide d'une jeune inconnue inspire un auteur de programme à la radio, le jour de la fête des Mères. On cherche alors à retracer quelques-unes des demoiselles disparues depuis quelque temps; Kay Roberts, (Rochelle Hudson), soeur de la morte, fait un beau travail et avec Wally King, réussit à dépecer cette bande de malfaiteurs qui exploite la jeunesse et la beauté. Ne manquez pas ce film; il est d'une haute valeur morale. L'autre film, met en vedette le toujours populaire Gene Autry, dans "Call of the Canyon"; avec Smiley Burnette, Gene parvient à maîtriser toute une bande de voleurs et en plus de scènes

captivantes d'intérêt, il charme par ses belles chansons de l'Ouest.

Dimanche et lundi, les 4 et 5 octobre, "Invisible Agent" met en vedette Ilona Massey, Jon Hall, Peter Lorre et Sir Cedric Hardwicke, secondés d'autres artistes de valeur. En possession d'une drogue secrète qui, injectée dans les veines, rend invisible, Jon Hall essaie toute une série de trouble, alors qu'il est suivi par des agents nazis et japonais. Frank parvient à s'évader avec une dose de ce poison. Quand Pearl Harbor fut bombardé, il se livre aux autorités des Etats-Unis, et demande d'être envoyé en mission secrète. Venez voir le dénouement de ce film que vous ne regretterez pas d'avoir vu.

L'autre film à l'affiche est "Tillie, the Toiler".

Mardi, mercredi et jeudi, "Only Angels have Wings", vous captive du commencement à la fin. C'est un rendez-vous quotidien avec le danger que prennent Gary Grant et Jean Arthur. Des avions s'entrechoquent, des coeurs se brisent, des lèvres se rencontrent, au milieu du silence grisant des nuits tropicales.

La comédie "Moonlight Masquerade" émaillée de refrains populaires et de musique endiablée vous déridera et vous fera oublier les tracas de la vie quotidienne.

Sympathies: Maison Frs. Payette et Fils, MM. et Mmes Adhémar Benjamin, R. Robillard, W. Lapointe, D. Isabelle, Raoul Lareau, famille Philippe Charron, Arthur Denicourt, Joseph R. Bessette, Xavier Ostiguy, Mlle Rémi Bessette, Rita Benoît, Estelle Benoît, Suzanne Benoît, Julie Benoît, Isabelle Benoît, M. et Mme Aldéi Racine, Léo-Noël Racine, M. Lucien Quintin, M. et Mme Armand Guillet, M. Gerald Millette, M. et Mme Armand Lamarche, M. et Mme Fortunat Denicourt, M. et Mme Philias Giroux, des employés Singer, département des hélices, élèves de la classe No 11, Mme Rémi Bessette, Lionel Beaudoin, M. et Mme R. Robillard, MM. et Mmes Xavier Ostiguy, Armand Dagenais, Wilbrod Lareau et famille, Raoul Lareau, Joseph Nadeau, Arthur Carreau, MM. Baptiste Carreau, Charles Greendales, Napoléon Choquette, Mlle Alice Nadeau, Andréa Nadeau, famille Wilfrid Larivière, M. Narcisse Larivière, M. et Mme Denis Larivière, famille Hubert Lagué, M. et Mme François Lagué, famille Napoléon Guillet, M. et Mme Joseph Rémi Bessette, M. et Mme Esdras Benjamin, famille Aurèle Benjamin, Mlle Yvette Bessette, M. et Mme Hormisdas Benjamin, M. et Mme Bernard Benjamin, M. Ulric Benjamin, famille Wilfrid Choquette, M. et Mme Florida Benjamin, famille Wilfrid Boucher, M. et Mme Aldéi Barrière, M. et Mme Zéphir Boucher, M. et Mme Armand Dextraze, M. et Mme Gilbert Choquette, M. et Mme Alonzo Quintin, M. et Mme Alexandre Bessette, M. Edéas Quintin.

court, Léon Denicourt, Réjeanne Denicourt, Lorraine Denicourt, M. et Mme Ernest Carreau, Réal Carreau, Lise Carreau, Simon Carreau, Normand Carreau, Gaétan Carreau, MM. et Mmes René Lapointe, Roland Carreau, M. Hormisdas Carreau, Mme Napoléon Choquette, M. et Mme Wilfrid Choquette, famille Fernando Choquette, leur petite fille Lucille Carreau, Clarisse, Denise et Cécile Racine, M. et Mme Médor Bazinet, Marie-Ange Bazinet, Eddie Bazinet, M. et Mme Charles-Eugène Carreau, Henri-Gilles Carreau, Germain Carreau, Thérèse Carreau, M. et Mme Philippe Carreau, Alain Carreau, Adrien Carreau, Raymond Carreau, M. et Mme Henri Boucher, Jeannine Boucher, Cyrille Boucher, Grégoire Boucher, Carmen Boucher, Jacques Boucher, M. et Mme Adhémar Benjamin, René Benjamin, Jeanne d'Arc Benjamin, Donatienne Benjamin, M. et Mme Adrien Tétrault, Jeanne d'Arc Tétrault, Daniel Tétrault, Dominique Tétrault, Marie-Claire Tétrault, Denis Tétrault, M. et Mme Ludger Benoît, Rita Benoît, Estelle Benoît, Suzanne Benoît, Julie Benoît, Isabelle Benoît, M. et Mme Aldéi Racine, Léo-Noël Racine, M. Lucien Quintin, M. et Mme Armand Guillet, M. Gerald Millette, M. et Mme Armand Lamarche, M. et Mme Fortunat Denicourt, M. et Mme Philias Giroux, des employés Singer, département des hélices, élèves de la classe No 11, Mme Rémi Bessette, Lionel Beaudoin, M. et Mme R. Robillard, MM. et Mmes Xavier Ostiguy, Armand Dagenais, Wilbrod Lareau et famille, Raoul Lareau, Joseph Nadeau, Arthur Carreau, MM. Baptiste Carreau, Charles Greendales, Napoléon Choquette, Mlle Alice Nadeau, Andréa Nadeau, famille Wilfrid Larivière, M. Narcisse Larivière, M. et Mme Denis Larivière, famille Hubert Lagué, M. et Mme François Lagué, famille Napoléon Guillet, M. et Mme Joseph Rémi Bessette, M. et Mme Esdras Benjamin, famille Aurèle Benjamin, Mlle Yvette Bessette, M. et Mme Hormisdas Benjamin, M. et Mme Bernard Benjamin, M. Ulric Benjamin, famille Wilfrid Choquette, M. et Mme Florida Benjamin, famille Wilfrid Boucher, M. et Mme Aldéi Barrière, M. et Mme Zéphir Boucher, M. et Mme Armand Dextraze, M. et Mme Gilbert Choquette, M. et Mme Alonzo Quintin, M. et Mme Alexandre Bessette, M. Edéas Quintin.

Les membres de la famille Damase Carreau, sensibles aux marques de sympathies reçues, remercient sincèrement toutes les personnes qui, de quelque manière que ce soit, les leur ont témoignées.

Lisez "LE CANADA-FRANÇAIS", le seul hebdomadaire vous donnant les nouvelles de toute la région.

AU THEATRE IMPERIAL

MARDI - MERCREDI - JEUDI 6 - 7 - 8 OCTOBRE - Matinée Mercredi

UN RENDEZ-VOUS QUOTIDIEN AVEC LE ...
DANGER ... ! CHAQUE SOIR, UNE IDYLLE



Des avions s'entrechoquent... Des coeurs se brisent... Des lèvres se rencontrent... Au milieu du silence grisant des nuits tropicales!

Only Angels Have Wings

THOMAS MITCHELL · RITA HAYWORTH · RICHARD BARTHELMESS

En PROGRAMME DOUBLE
Avec
UNE COMEDIE ENDIABLEE, EMAILLÉE DE REFRAINS POPULAIRES!...



En plus
DERNIERES NOUVELLES, SUJETS COURTS

TOUT LE MONDE SERA APPELÉ À TRAVAILLER

"Seuls les trop jeunes, les trop vieux et les incapables" seront exemptés, déclare le très hon. M. King. — Enregistrement prochain des femmes.

Le gouvernement a décidé que toute activité non essentielle à l'effort de guerre commun doit être interrompue.

Pour assurer la victoire des Nations Unies, le Canada versera immédiatement dans l'effort de guerre commun la totalité de ses hommes et de ses femmes, à l'exception des "trop jeunes, des trop vieux et des incapables".

Voilà ce qu'a annoncé le premier ministre Mackenzie King, dans l'un des messages les plus dramatiques que le chef du gouvernement ait jamais adressé à la nation canadienne depuis le début du présent conflit.

Parlant aux dernières heures du jour où les troupes de notre pays, les commandos canadiens, ont combattu l'ennemi commun sur les côtes de France, le très hon. M. King donna toutefois au peuple du Dominion l'avertissement suivant: "Les Nations-Unies n'ont pas encore commencé à gagner la guerre. Le danger n'est pas, non seulement évident, mais il est encore plus grave que jamais. Car l'Allemagne et le Japon sont en train d'effectuer le plus grand mouvement de tenailles de toute l'histoire militaire du monde. Leur but est d'envelopper la masse des territoires russes et chinois, en opérant leur jonction aux Indes."

Chaque once d'énergie sera utilisée. Devant ce danger qui menace les nations unies, le premier ministre a exposé, quelles mesures le Canada allait prendre pour utiliser chaque once d'énergie de chaque citoyen du Canada.

Le premier ministre a été très catégorique. Il signala sans détour que le "service national sélectif" était en pratique la conscription de toutes les ressources humaines, tant des femmes que des hommes. "Le gouvernement", a-t-il dit, "a décidé de faire en sorte que les services de tous les hommes et de toutes les femmes au pays soient efficacement employés, et que tout homme valide entreprenne une forme quelconque des services essentiels, soit dans la production de guerre, soit dans un emploi civil indispensable."

M. King précisa que le gouvernement n'aurait toutefois recours à la coercition dans le domaine de la main-d'œuvre qu'en dernier ressort. "En temps de paix", commenta-t-il, "on n'a recours qu'à un minimum de coercition. Mais, en temps de guerre, elle devient de plus en plus indispensable à un effort militaire total."

Le premier ministre annonça carrément que "toute industrie non essentielle à la guerre" serait imputablement supprimée.

L'embauchage des femmes

Puis, parlant de l'embauchage des femmes que l'on pousse à la limite, le chef du gouvernement rappela que la population s'était "alarmée du résultat que pourrait avoir pour le bien-être de la famille le travail féminin" dans les usines de guerre.

Le gouvernement, insista-t-il, "partage entièrement cette inquiétude. Toutefois, il ne faut pas oublier que notre effort de guerre doit s'avérer entier, global, total pour assurer la protection de tout ce qui nous est cher, y compris la famille et la vie de famille. Voilà pourquoi le travail des femmes est essentiel à un effort de guerre absolu."

Remaniement annoncé

M. King annonça ensuite le remaniement le plus important depuis la formation du ministère des munitions. "C'est l'hon. Humphrey Mitchell, ministre du travail, qui aura prochainement", dit-il, "l'entière responsabilité de la mobilisation des ressources humaines".

Avant d'indiquer par le menu les mesures radicales qu'adoptera le gouvernement afin d'établir le contrôle le plus draconien qui soit sur tous les mouvements de la main-d'œuvre au pays, le premier ministre déclara sans ambages que le cabinet "a décidé que toute activité civile non-nécessaire devrait être interrompue ou supprimée".

Mesure d'urgence

Puis M. King énuméra longuement les mesures d'urgence auxquelles les autorités vont recourir pour réglementer la main-d'œuvre de la façon la plus rigide qui soit au pays. Ce sont les suivantes:

A—L'enregistrement spécial de toute la main-d'œuvre féminine au pays.

B—Des relevés obligatoires par les patrons de tous les départs et de toutes les arrivées d'employés dans leur personnel depuis le 1er avril dernier.

C—L'établissement de pouponnières et de garderies dans les usines de guerre afin de prendre soin durant le jour des enfants dont les mères travaillent à la production d'armes et de munitions. Ces pouponnières et garderies fonctionneront dans Québec et dans Ontario grâce à des octrois spéciaux versés tant pas les gouvernements de ces deux provinces que le gouvernement d'Ottawa.

D—Défense très prochaine aux patrons de congédier des employés et défense aux employés de quitter leur emploi sans avis raisonnable donné par écrit.

E—Contrôle direct par Ottawa des annonces d'offres et de demandes d'emplois, tant par les journaux que par tout mode de publicité.

F—Obligation pour les chômeurs d'accepter n'importe quel emploi disponible et obligation pour les personnes qui ne travaillent pas plein temps d'accepter leur transfert à une tâche où on les astreindra à une journée normale de travail. Ainsi, d'après la dernière partie de cette disposition au sujet du contrôle de la main-d'œuvre, il est prévu qu'un ouvrier qui ne travaille pas plein temps sera automatiquement dirigé vers un autre emploi de guerre ou un emploi essentiel.

Journée d'études de la Fédération des Cercles de Fermières

La journée d'études de la Fédération des Cercles de Fermières du district agricole No 11 aura lieu mercredi prochain, le 7 octobre à la Centrale Catholique.

Le programme de la journée est très intéressant et promet la réponse aux renseignements souvent demandés par les fermières. Il faut absolument que toutes celles qui le peuvent, même au prix d'un déplacement, assistent à cette journée d'études organisée dans le but d'apprendre ou de rappeler à la fermière ses devoirs, ses obligations, et d'aider nos dispositions pour le travail d'artisanat.

Nous rencontrerons à cette journée les cercles étrangers qui nous feront part de leurs activités passées, ce qui est tout de suite un moyen de suggestions pratiques pour organiser le programme de l'an prochain. Travail que nous devons faire bientôt.

Les cercles qui ont des problèmes à solutionner feront bien de préparer leurs questions afin d'avoir la réponse des personnes renseignées qui seront présentes.

Il faut, mes compagnes-fermières, que vous assistiez nombreuses à cette journée d'études. Le travail que nous faisons est utile et celui que nous sommes appelés à faire sera nécessaire. Outillons-nous donc de connaissances, de moyens, de méthodes, de raccourcis, etc., etc., qui nous faciliteront notre travail à venir et nous donneront la satisfaction que nous cherchons, mais que nous n'obtenons pas toujours.

Organisons notre vie pour être libre toute la journée de mercredi pour pouvoir disposer de notre temps afin d'assister aux séances de l'avant-midi et de l'après-midi.

La secrétaire.

Voici le programme de la journée d'études.

9.30 a.m. Ouverture de la séance par Mme la Présidente. Résumé des activités des

M. Perrier parle de la nécessité de l'instruction après la guerre

"Un de nos plus grands maux, déclarait l'hon. Hector Perrier, secrétaire de la province, à la collation des diplômés des élèves finissants du Mont St-Louis, c'est que trop de parents n'attachent pas encore assez d'importance à l'instruction. L'instruction était nécessaire il y a vingt ans, elle l'est encore plus aujourd'hui et elle sera essentielle pour ceux qui devront affronter l'après-guerre".

S'adressant aux parents des élèves, M. Perrier les a félicités pour les sacrifices quotidiens qu'ils s'imposent afin de faire instruire leurs enfants, il a également félicité les directeurs et les professeurs du Mont St-Louis, qui ont un excellent programme servi par des maîtres de première valeur.

Aux élèves, l'hon. M. Perrier a conseillé le travail et la persévérance.

"Vous avez du talent, dit-il, et vous réussirez, si toutefois vous n'êtes pas assez malheureux pour penser qu'une fois vos études terminées, la vie va vous tendre les bras et vous servir en esclaves. Il faut que vous ayez la ténacité dans l'effort et l'esprit de travail. Souvenez-vous que c'est là la clef du succès."

Partie de cartes de l'Amicale ce soir

C'est ce soir, à 8.30 hrs, qu'aura lieu, à la Congrégation de Notre-Dame (rue Saint-Charles), la partie de cartes organisée annuellement par le Conseil de l'Amicale Notre-Dame du Thabor. Nous lançons une dernière invitation à toutes les anciennes et à leurs amies.

On peut se procurer des billets en s'adressant à Jacqueline Guillet, tél. 512 ou 538.

On est prié d'apporter cartes, crayon et papier.

Chasseurs qui chassez, sachez...

La saison de la chasse donnera cette année l'occasion de ne pas laisser gaspiller les douilles de métal qu'ils avaient l'habitude de laisser tomber dans la forêt. Il n'est pas une demi-livre de métal inutile quand il s'agit de la fabrication des munitions canadiennes. Songez qu'une douille récupérée peut servir à faire la cartouche qui nous débarrassera d'un fasciste.

Les vieux câbles

Les vieux câbles ou bouts de câble qui traînent sur les fermes, câbles pour la fourche à foin, câbles dont on se sert pour attacher les chevaux, câbles en fibre, doivent maintenant être expédiés aux centres de récupération. On s'en sert pour la fabrication de papier d'insulation pour les fils de cuivre, pour divers travaux d'électricité, pour les avions et autres usages.

- | | |
|-----------|--|
| 10.30 " | Conférence par Mlle Anne-Marie Vaillancourt, directrice des Cercles des Fermières. Boîte aux questions. Réponses. |
| 12.00 " | Dîner. Temps libre. |
| 1.30 p.m. | Photographie du groupe en face de la Centrale. |
| 1.45 " | Conférence par M. l'abbé Lucien Messier de l'Évêché de St-Jean. |
| 2.30 " | Conférence sur le lin, sa culture, son utilité par M. Léopold Raynault, directeur de l'Ecole de Lin de Plessisville. |
| 3.30 " | Conférence par Mlle Maria Boivin du cercle des Fermières d'Iberville. "La femme et l'après-guerre". |
| 4.00 " | Conférence par M. O.-A. Bériau, directeur des Arts Domestiques. Conclusions de la journée. O Canada. |

Lisez "LE CANADA-FRANÇAIS", le seul hebdomadaire vous donnant les nouvelles de toute la région.

Semaine de prévention des incendies DU 4 AU 10 OCTOBRE

LA PREVENTION DES INCENDIES SUR LA FERME

La prévention des incendies sur la ferme est tout à fait nécessaire maintenant qu'il faut conserver chaque livre de denrées pour nourrir nos combattants et ceux de nos alliés. Tout incendie de ferme est une calamité nationale. Les incendies de ce genre peuvent être attribués à huit causes principales. Voici une brève explication de ces causes et des suggestions pour les éliminer:—

1. **Cheminées et tuyaux de cheminées défectueux.** Les cheminées doivent subir régulièrement un nettoyage. On doit éviter d'attendre que la suie qu'elles renferment s'enflamme, des étincelles pouvant s'échapper par des interstices et mettre le feu au grenier, ou elles peuvent tomber sur une toiture sèche et combustible et l'enflammer. La cheminée la plus sûre est celle bien construite d'au moins 3/4 de pouce d'épaisseur.

2. **Les étincelles sur les toits combustibles.** On peut évidemment supprimer ce risque d'incendie en construisant des toits faits de matériaux incombustibles au lieu de matériaux qui s'enflamment immédiatement lorsque des étincelles ou des flammèches les atteignent.

3. **La foudre.** On peut diminuer sensiblement le très grand nombre de pertes de vie et les dommages à la propriété chaque année, au moyen de paratonnerres bien installés dont l'efficacité est presque complète.

4. **La combustion spontanée.** Elle se produit le plus souvent sur les fermes dans le foin insuffisamment séché ou humide, bien qu'elle survienne dans bien d'autres substances. Afin de se prémunir contre ce risque, il faut observer les précautions suivantes: (a) faire sécher tout le foin parfaitement; (b) ne pas tasser le foin; (c) ne pas mettre de paille, de fourrages de bottes de grain et de foin de graminées au fond ou sur le dessus des meules de foin de luzerne, de trèfle ou de soja; (d) veiller à ce que le foin engrangé ne soit pas mouillé par un toit qui fuit ou par des portes et des fenêtres ouvertes; (e) ventiler le foin autant que possible immédiatement après qu'il a été engrangé; (f) éviter, si c'est possible, les meules larges et profondes.

5. **Les allumettes.** Assurez-vous que vos allumettes sont complètement éteintes avant de les jeter. Il est recommandable de les bri-

ser en deux après l'extinction de la flamme. Frottez toujours les allumettes loin de votre figure. Gardez-les hors de la portée des enfants et interdisez qu'on fume dans les granges ou près de matières combustibles. Pendant la moisson insistez pour que tout le monde vide ses poches d'allumettes et mettez-les dans une boîte sûre.

6. **La gasoline ou le pétrole.** On ne doit jamais employer de la gasoline ou du pétrole pour allumer ou ranimer un feu. N'employez pas la gasoline, la benzine ou autres liquides inflammables pour nettoyer les parquets ou les vêtements. Il existe des dissolvants sans danger et bon marché pour ces fins. Ne remplissez jamais de lampes, falots, poêles au pétrole ou à la gasoline lorsqu'ils sont allumés. S'il vous faut garder de faibles quantités de gasoline, mettez-les dans un bidon de sûreté approuvé peint en rouge et portant en vue le mot "GAZOLINE". Il faudrait garder du pétrole en petites quantités dans des bidons fermés de dimensions et de formes différentes de celui contenant la gasoline afin de diminuer le risque d'erreur.

7. **Poêles et fournaux de cuisine.** Il faut les bien installer, s'en servir et les entretenir soigneusement. Les planchers de bois sous les poêles doivent être bien protégés. Les côtés et l'arrière des poêles et des fournaux de cuisine doivent être à une distance d'au moins 3 pieds des boiseries, lattes de bois et cloisons de plâtre. Evitez les longs conduits de fumée. Leurs sections doivent se joindre solidement. Les conduits de fumée nécessitent des supports rapprochés. Ceux-là doivent être à au moins 18 pouces des boiseries non protégées. Ils ne doivent traverser ni planchers ni placards, non plus qu'entrer dans une cheminée dans un grenier. Il faut les nettoyer au moins deux fois par année.

8. **Pose de fils électriques.** Il faut employer un entrepreneur électricien compétent pour poser les fils électriques et les réparer. Evitez de surcharger les circuits et employez les fusibles appropriés au courant (utilisez ceux de 15 ampères pour les circuits secondaires ordinaires). Otez le courant des fers, fers à friser, cataplasmes électriques et autres appareils inutilisés.

COMMISSAIRES DES INCENDIES, OTTAWA.

Départ de M. le curé N. Lévesque, d'Iberville

Mardi matin, à 10 heures, M. le curé N. Lévesque quittait sa paroisse de St-Athanase, au milieu d'un grand nombre de personnes, accourues pour lui renouveler, une fois de plus, leur témoignage d'affection, et leur gratitude bien profonde.

C'était beau à voir, cette procession d'enfants agenouillés sur le portique de l'église, attendant une dernière bénédiction de ce bon Pasteur qui les chérissait tellement; c'était surtout impressionnant de les voir, plusieurs d'entre eux, pleurer comme s'ils avaient perdu un parent proche, comme leur père ou leur mère.

Et cette impression profonde de tristesse, les passagers de la vingtaine d'automobiles qui ont reconduit Monsieur le Curé jusqu'à St-Grégoire, ne l'oublieront point, comme ils n'oublieront point les derniers bons conseils, et les dernières instructions, au soir de dimanche glorieux, que Monsieur le Curé, impressionné vivement nous a donnés, avec une chaleur, une tendresse, que son âme d'apôtre nous communiquait, en pénétrant nos âmes d'une sainte ardeur vers le bien, pour le respect de nos autorités religieuses.

C'est en effet, lors de cette cérémonie de dimanche soir, et malgré la pluie torrentielle qui tombait alors, qu'une grande partie de la population d'Iberville, comme de la paroisse, s'est rendue à l'église, pour donner à M. le Curé ce beau spectacle, d'une foule recueillie, et toute aimante, désireuse de lui redire sa gratitude; oui, toute sa

gratitude, pour son dévouement, et la haute direction spirituelle et morale qu'il nous a toujours donnée.

Ces sentiments, M. le Magistrat André Régner sut les exprimer au nom de la paroisse, dans une adresse où son cœur parlait en même temps que son intelligence, adresse des plus belles, des mieux préparées. En même temps, M. le Magistrat présenta à monsieur le curé, les cadeaux de la paroisse dépassant la somme de \$650.00, à savoir: un riche petit autel et tous les accessoires; des vêtements sacerdotaux d'une grande beauté, et une bourse bien garnie.

LE CANADA EN GUERRE

Maintien des relations avec Vichy

Après consultation avec les Etats-Unis et le Royaume-Uni, le premier ministre, M. King a déclaré qu'il est utile que le Canada garde son chargé d'affaires à Vichy et que le ministre de France demeure à Ottawa.

M. Power en Angleterre

Pour la deuxième fois cette année, le ministre de l'Air, l'hon. C. G. Power, a traversé l'Atlantique en avion afin de visiter les aviateurs canadiens qui arrivent en nombre toujours croissant en Grande-Bretagne. Il est probable qu'on formera sous peu outre-mer un groupe de bombardement distinct du C. A. R. C. Jusqu'à maintenant, les diverses escadrilles canadiennes ont été distribuées dans des groupes de bombardement de la Royal Air Force.

Votre abonnement est-il payé?

LE CANADA FRANÇAIS

Atelier moderne
Impressions de tous genres.

Hebdomadaire dévoué aux intérêts de toute la Région.

Directeur: L.-Omer Perrier.

82 ans d'existence
Fondé le 1er juin 1860

VOL. LXXXIV No 18

PUBLIE A SAINT-JEAN D'IBERVILLE, CANADA

JEUDI, 1er OCTOBRE 1942

L'Eglise n'indique sa préférence pour aucun genre de gouvernement

Explications du R. P. Papin Archambault sur le choix de la Démocratie comme thème de la 19e session des semaines sociales en notre ville.

Le problème de la Démocratie a été étudié, expliqué. Souhaitons qu'il ait été compris.

"Les Semaines Sociales n'ont pas entrepris de démontrer la supériorité d'un régime sur un autre", a déclaré le R. P. Papin Archambault, S. J., président des Semaines sociales, à la Centrale catholique de Saint-Jean.

"Fidèles à leur programme d'éclairer le peuple pour le rendre meilleur, de lui enseigner une doctrine qu'il aura ensuite l'occasion de vivre, qu'il pourra faire pénétrer dans les mœurs puis dans les lois de son pays, force nous est de traiter des institutions, et de celles-là seules auxquelles nous sommes présentement liés, qui nous encadrent, qui nous régissent", a-t-il dit, en expliquant pourquoi la commission des Semaines sociales du Canada avait choisi de traiter, cette année, de la Démocratie.

SEANCE D'INAUGURATION

"Je suis très heureux de pouvoir assister à cette semaine sociale", a dit Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal et représentant de S. Exc. Mgr Antoniutti, délégué apostolique au Canada. "Je suis content d'apporter à cette œuvre si utile l'humble appui de mon sincère encouragement".

Les deux autres conférenciers de la soirée ont été S. Exc. Mgr Forget, évêque de Saint-Jean, qui exposa le point de vue de l'Eglise sur la démocratie, et le maire, M. Moise Lebeau, qui souhaita la bienvenue aux semainiers. Sur l'estrade d'honneur, outre ceux que nous avons déjà mentionnés, on remarquait: LL. EE. NN. SS. J.-A. Desmarais, évêque d'Amos; Arthur Douville, coadjuteur de Saint-Hyacinthe; Albini Lafortune, évêque de Nicolet; Joseph Bonhomme, vicaire apostolique du Basutoland; J.-A. Langlois, évêque de Valleyfield; U. Langlois, vicaire apostolique de Grouard, Alberta; Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa; Mgr Donald-M. MacLean, de Washington, D.C.; le juge André Régnier.

S. EXC. MGR CHARBONNEAU

"Il y a plus de 21 ans que les semaines sociales ont commencé leur travail. Elles l'ont poursuivi d'année en année avec une rare ténacité, avec une méthode bien définie, avec une clairvoyance remarquable dans le choix des sujets d'études, dans le choix des conférenciers. La compilation de leurs travaux constitue une mine d'information précieuse pour tous nos apôtres sociaux, et combien utile dans les temps présents."

Tel est l'hommage que S. Exc. Mgr Charbonneau a rendu à l'œuvre des semaines sociales.

"Si, dans notre province, l'enseignement social de l'Eglise est de plus en plus familier au grand nombre, si on sent un courant puissant vers son application, nous le devons en grande partie à l'admirable institution des semaines sociales. Elles méritent donc d'être fortement encouragées dans leur travail, car plus que jamais, en face des nouveaux problèmes que pose la guerre, que va poser l'après-guerre, nous avons besoin, pour éviter une révolution aux aguets, de fortes réformes basées non sur des données fausses ou discutables, mais sur le roc solide de la doctrine sociale catholique."

"Et combien je trouve opportun le sujet de cette démocratie! Puisque nous vivons en démocratie, nous savons que la perfection et le vrai bonheur des individus dépendent étroitement des institutions politiques qui les régissent."

NOS DEVOIRS EN DEMOCRATIE

"Nous savons encore que nos institutions politiques sont la résultante d'une lente élaboration, d'un progrès où nos pères ont joué un rôle que nous nous plaisons à célébrer aujourd'hui. Grâce à eux nous vivons en démocratie. Notre premier devoir n'est-il pas de connaître les obligations que nous impose ce régime, ce qu'il demande de chaque citoyen, et ce que chaque citoyen est en droit d'attendre de lui."

Nous souhaitons des réformes, mais des réformes qui viendraient perfectionner nos institutions et les aider à mieux sauvegarder notre liberté et le respect de la personne humaine. Je vous souhaite donc des journées de travail intense et fructueux. Notre province, notre pays tout entier devrait en profiter."

LE MAIRE MOISE LEBEAU

"On a déjà dit que les semaines sociales sont une université ambulante."

"Je remercie les organisateurs et S. Exc. Mgr Forget d'avoir bien voulu faire de notre ville le siège de cette université, cette année. Vous êtes les bienvenus. J'espère que vous vous sentirez chez vous en notre belle ville de Saint-Jean."

C'est par ces paroles que le maire de Saint-Jean, M. Moise/Lebeau, a accueilli les semainiers.

"Eminents conférenciers, tant ecclésiastiques que laïques, nous sommes très heureux de vous accueillir parmi nous. Vous venez étudier avec nous la démocratie. Les journaux sont remplis du mot, depuis bien des années. La guerre se fait, semble-t-il, autour de la démocratie chrétienne. Le mot et la chose ont une histoire bien différente l'une de l'autre. Léon XIII disait que la démocratie chrétienne était la même chose que l'action populaire catholique: donc, un mouvement organisé selon un programme bien défini et pouvant donner une solution aux problèmes de chaque moment ou période; donc aussi, faite pour le peuple, les humbles, les travailleurs; donc, enfin, ordonnée au bien supérieur, surnaturel des individus."

Ces journées de cours et de conférences nous permettront de mieux comprendre les problèmes en quelque sorte à l'école, mais à une école supérieure. Je vous invite, chers concitoyens, à venir nombreux à chaque réunion. Amenez vos amis qui hésiteraient encore. Tous ensemble prouvons à nos professeurs que nous comprenons l'importance des semaines sociales."



Son Em. le Cardinal Villeneuve

S. EXC. MGR FORGET

"La tradition des semaines sociales veut que, dès l'ouverture, le chef spirituel du diocèse donne quelques directives. Un tel usage est tout à l'honneur des dirigeants de l'œuvre. Il témoigne de leur sens catholique, de leur filiale confiance et de leur entière soumission à la hiérarchie", dit S. Exc. Mgr Forget.

"L'Eglise catholique n'est pas liée à une forme de gouvernement plutôt qu'à une autre. Elle est une société religieuse, surnaturelle et spirituelle. Par sa nature et de droit, elle est une société complète. Elle ne peut être en rien assujettie à l'autorité civile qui n'a pas d'autorité sur l'Eglise dont la souveraineté, dans son propre domaine, est absolue. Ainsi, quand un peuple se donne un régime politique conforme à ses aptitudes, à son caractère national, à ses aspirations légitimes, l'Eglise n'a pas de difficulté à l'entendre avec lui."

Dieu a créé l'homme libre et social tout à la fois. Libre, l'homme a des droits et des devoirs que tout régime politique doit garantir et sauvegarder. Ces libertés essentielles ne sont pas une concession de l'Etat, elles appartiennent à la nature même de l'homme tel qu'il a été créé par Dieu. Tout régime qui empêche ou amoindrit l'exercice de ces libertés, qu'il soit dictature ou république, monarchie ou démocratie, viole non seulement les droits surnaturels de l'Eglise, mais aussi les droits naturels et inviolables des familles et des individus. Gardienne tutélaire des libertés humaines, l'Eglise s'est toujours dressée contre les ingérences des Etats en matière de liberté.

(Suite à la page 20)



L'Honorable Wilfrid Hamel, ministre d'Etat, qui représentait le premier Ministre aux fêtes de clôture des Semaines Sociales.

EGALITE DE TOUS AUX YEUX DE LA LOI

Le R. P. Lelos, O. P., professeur à l'Université Laval, a défini la démocratie, devant l'assemblée des congressistes de la XIXe session annuelle des Semaines Sociales du Canada. Il a déclaré aux délégués que, l'une des premières caractéristiques de la démocratie est l'égalité de tous aux yeux de la loi. Il a ajouté que "même les chefs des démocraties ne sont pas au-dessus de la loi, et que cela est une garantie contre le despotisme".

"Les chefs des démocraties a-t-il dit, obéissent aussi à la loi en exerçant leurs pouvoirs. Ils ne ressemblent pas à certains chefs d'autres pays dont l'autorité est arbitraire et absolue".

Un second trait commun aux démocraties est le contrôle des chefs par la collectivité. Ce contrôle est juste parce que tous les citoyens sont responsables du bien commun. Quoique ce contrôle puisse s'exercer de différentes façons il faut qu'il soit maintenu pour que l'idée démocratique soit vraiment réalisée.

M. JACQUES CARTIER

M. Jacques Cartier, C. R., avocat au barreau de Saint-Jean, a parlé de la valeur de la démocratie. "Un régime démocratique, a dit M. Cartier, accorde la meilleure protection aux droits fondamentaux des individus; le droit de vivre, le droit à la liberté et celui de rechercher le bonheur".

"Le droit de vivre comprend celui de participer, pour une famille, à une juste distribution des biens de cette terre; ces droits sont mieux respectés lorsque tous les hommes sont égaux aux yeux de la loi". "Nous sommes d'accord avec le président Roosevelt que le droit à la liberté comprend la liberté de parole, la liberté politique, la liberté économique et la liberté de religion".

"Cependant, dit M. Cartier, la démocratie a aussi des désavantages accidentels. La démocratie a une tendance à la bureaucratie. Les amis du parti au pouvoir cherchent des places et les fonctionnaires se multiplient. Comme la responsabilité est divisée, les gouvernements démocratiques sont inclinés à ne pas prendre l'initiative dans le domaine économique et politique. Cela explique l'abandon de la démocratie en Europe". "La démocratie peut devenir tyrannique contre la religion, parce que, selon l'opinion de certains, elle tend au marxisme. Si l'homme se laisse aller, la démocratie devient pernicieuse. Le christianisme peut faire une démocratie prospère".

M. JACQUES PERRAULT

M. Jacques Perrault, professeur de droit à l'Université de Montréal, a traité des qualités requises par la démocratie chez les citoyens. "Le catholicisme, dit M. Perrault, semble être la religion prédestinée de la démocratie... Entre individus, la démocratie favorise des relations qui diffèrent de celles que les siècles passés maintiennent entre un esclave et son maître, entre un piébéen et un patricien, entre un seigneur, un vassal et un manant... Rendant ainsi les citoyens tous égaux entre eux, en théorie, la démocratie tend à accentuer l'égoïsme inhérent à la nature humaine, en le transformant en un individualisme nuisible à la société. Le respect de la personne humaine et l'amour du prochain écartent cependant ce danger".

DIFFICULTES AU CANADA

Sur le plan politique et économique, Me Perrault souligne les difficultés que présente pour les Ca-

nadiens français le fait de constituer un groupe minoritaire au Canada. Aux qualités nécessaires dans tous les pays, nous devons ajouter celles qui nous permettront, dans le cadre démocratique, de faire triompher nos droits et de sauvegarder notre entité ethnique et religieuse.

DEMOCRATIE ET COMMUNISME

Résumé de la conférence qu'a donnée le R. P. Gustave Sauvé, O.M.I.

La démocratie est une forme de gouvernement où entre le suffrage du peuple. Ce dernier, par son bulletin de vote, détermine les personnes qu'il désire avoir comme législateurs. Mais ce n'est pas le peuple qui confère les droits de la souveraineté, qui délègue l'autorité, c'est lui qui décide par qui elle devra être exercée. En effet, quand nous parlons du gouvernement du peuple, nous voulons signifier que les gens désignent quelques-uns des leurs, et que ces derniers sont investis d'une autorité qui vient de Dieu. De là découle pour les subordonnés, l'obligation d'une réelle obéissance aux chefs choisis, une sérieuse collaboration au bien commun de la société. Comprise dans ce sens, la démocratie doit être basée sur la justice et sur la charité; elle doit faire respecter les lois de Dieu et sauvegarder les éléments fondamentaux de la société, l'individu et la famille.

L'UNION SOCIALE

L'homme, d'après sa nature, est fait pour la société; cette efficacité est un épanouissement de l'énergie naturelle, une tendance du pli profond de constitution raisonnable. Mais cette union sociale provenant de l'inclination naturelle dans quel but se fait-elle, si ce n'est pour permettre à l'homme d'atteindre son bonheur naturel sur cette terre, et ce bonheur naturel, qu'est-il sinon un resplendissement du bien commun et ce bien commun par quel moyen est-il réalisé sinon par l'intermédiaire d'un principe unificateur l'autorité, propriété essentielle de la société?

L'union des masses ne détruit pas le caractère personnel de l'individu. La collectivité doit être une préservation de l'unité, comme l'unité une harmonie de la collectivité. La liberté individuelle est tributaire de la loi morale et la loi morale est une loi de vertu personnelle et de solidarité sociale.

L'autorité aura donc pour devoir précis de procurer au groupe social, la justice, l'ordre et la paix; de travailler à la réalisation adéquate du bien commun.

Ces vérités fondamentales doivent être à l'origine de l'exercice de tout gouvernement ou de toute réforme de l'Etat; autrement, on bise le mécanisme voulu par Dieu et le désordre moral est toujours une conséquence du désordre ontologique.

Baudelaire et M. Duplessis

Les grands poètes ont le don de prophétie. Charles Baudelaire (que revues et journaux canadiens continuent à appeler Beaudelaire) a prévu M. Duplessis et ses discours et en particulier celui de Mont-Laurier. La preuve? La voici:

Il prête des serments, dicte des lois sublimes, Terrasse les méchants, relève les victimes, Et sous le firmament comme un dais suspendu, S'enivre des splendeurs de sa propre vertu.

Activités Religieuses

Bien prier pour bien vivre.—

Le Coin Liturgique

2 oct. — Vendredi. — Les saints Anges gardiens. — (Ornements blancs.)

C'est pour nous rappeler à la dévotion de ces "messagers", comme signifie le mot "ange", et plus particulièrement ceux que l'on croit préposés à la garde de toutes les choses créées, selon le mot des Pères de l'Eglise, et c'est également pour honorer leur présence, que l'Eglise leur a institué une fête collective spéciale.

Diocèse de Saint-Jean. — L'Octave de la Dédicace. — (Ornements blancs.)

Dans le diocèse de Saint-Jean, on célébrait, vendredi dernier, 25 septembre, la Dédicace des églises, fête qui rappelle la consécration des temples affectés au culte du Seigneur. Cette fête porte octave; c'est celle que nous observons aujourd'hui.

3 oct. — Samedi. — Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. — (Ornements blancs.)

En très peu de temps, elle est devenue l'une des saintes les plus populaires qui soient.

Née en 1873 et morte en 1897, à l'âge de 24 ans seulement, sainte Thérèse de l'Enfant Jésus fut canonisée il y a encore très peu de temps.

Sans avoir jamais accompli aucune action d'éclat, elle reste le modèle le plus parfait de la résignation à la volonté de Dieu, et l'exemple le plus inspirateur de l'obéissance jusque dans les détails qui, de prime abord, paraissent les plus insignifiants, tout le long de son séjour relativement bref au Carmel de Lisieux, en France.

4 oct. — 19^e DIMANCHE APRES LA PENTECOTE. — (Ornements verts.)

La parabole que l'on retrouve à l'Evangile d'aujourd'hui, est lourde de signification. Le Maître compare le royaume des cieux à un festin qu'un roi donnait à l'occasion des noces de son fils. Il pria ses serviteurs d'aller d'abord quêrir les invités, qui symbolisent ici le peuple-élu, les Juifs. Mais chacun d'aller à ses occupations sans plus se soucier de l'invitation. Le roi invite alors tous ceux que les serviteurs trouveront un peu partout, gentils, païens et hommes de toutes croyances. La seule qualité que l'on exige est d'être revêtu de la robe nuptiale, illustrant, dans la parabole, l'âme droite et juste, sans laquelle les convives sont jetés dans les ténèbres extérieures.

SOLENNITE DU SAINT ROSAIRE. — (Ornements blancs.)

A la grand'messe, l'on célèbre la solennité du Saint Rosaire, par anticipation, puisque la fête elle-même est fixée au 7 octobre. Nous expliquons sous le 7 octobre, le sens de cette fête.

5 oct. — Lundi. — Saint Placide et ses compagnons. — (Ornements rouges.)

Saint Placide, avec plusieurs autres disciples, fut parmi les grands admirateurs de saint Benoît, fondateur de l'Ordre des Bénédictins. Il suivit saint Benoît, qui après être passé quelque temps à méditer, dans sa grotte de Subiaco, sur l'oeuvre qu'il devait fonder, partit édifier le célèbre abbaye du Mont-Cassin, vers 529.

6 oct. — Mardi. — Saint Bruno. — (Ornements blancs.)

Saint Bruno, épris de mortification et de pénitences, fonda, dans l'est de la France, la célèbre Chartreuse, instituée en vue de rendre la vie monastique encore plus parfaite; à ce point, que l'Eglise recommande aux religieux d'autres ordres d'y entrer s'ils désirent mener une vie d'élévation encore plus complète. Saint Bruno mourut en 1101.

7 octobre. — Mercredi. — Fête du saint Rosaire. — (Ornements blancs.)

Cette fête du saint Rosaire nécessite quelques explications pré-

liminaires. Au Moyen-Age, il était en effet dans les coutumes, de porter chez les nobles, des couronnes de fleurs, des roses surtout, couronnes que l'on appelait "Châpels". C'est de ce nom que le mot chapellet, ou petit "chapel" est venu, et aussi le mot rosaire, ou triple chapel de roses. Comme ces chapellets ou couronnes de roses s'offraient surtout aux personnages de marque, l'Eglise, par allusion, consacra l'habitude d'offrir à Marie, fille du Père, mère du Fils et épouse du Saint-Esprit, l'hommage de la triple couronne de roses de l'Ave Maria.

8 octobre. — Jeudi. — Sainte Brigid. — (Ornements blancs.)

Sainte Brigid, appartenant, par sa naissance à la famille royale de Suède. Mariée à un prince, elle éleva avec infiniment de soins sa famille, qui compte sainte Geneviève de Suède. Devenue veuve, elle fonda un ordre où l'on observe la règle de saint Augustin.

Détruire l'Eglise, programme nazi

Le combat du néo-paganisme contre l'Eglise, hier encore si avoué et si ouvert, est tout à coup devenu insidieux, rampant, mais non moins acharné. C'est que dans l'ardeur de la lutte, à la faveur de considérables déplacements de fronts et à l'aide d'une infernale fabrication de mensonges dont la persistance tient autant de l'effronterie que du prestige, les nazis cherchent aujourd'hui à voiler leurs véritables buts de guerre. Dans un petit album abondamment illustré et contenant des citations irréfutables, publié par l'Information de guerre à Ottawa, sous le titre **Ils veulent détruire l'Eglise de Dieu**, le public canadien dispose de textes clairs et de témoignages solides. Ses faits lui permettront de démêler, dans l'ap-

L'HEURE CATHOLIQUE

A 2 h., au poste CKAC

Pour la douzième année consécutive, grâce à l'obligeance du poste CKAC, l'Heure catholique, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, reprend ses émissions dominicales, sous la direction du R. P. Archambault, S. J. Ces émissions commenceront le 4 octobre, et auront lieu comme l'an dernier, tous les dimanches, de 2 h. à 2 h. 30. Il parlera, à l'occasion du Troisième Centenaire de Montréal, de la Sainte Vierge dans notre vie.

Lors de la première émission, la Petite Maîtrise de Montréal exécutera deux chants en l'honneur de la Sainte Vierge; au commencement: "L'Ode à Marie, reine de Montréal", du R. P. Alfred Bernier, S. J., directeur de la Petite Maîtrise; à la fin: "Laissez venir à moi les petits enfants", de F. de la Tombelle. Au piano, M. Jean Guérin.

Le quart d'heure

des malades

Le prochain quart d'heure des malades, institué par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, aura lieu, comme d'habitude le premier vendredi du mois, le 2 octobre, à 4 h., sur le réseau français de Radio-Canada (Poste CBF). La causerie sera donnée par le Rév. Père Louis Lalonde, S. J. Les parents et les amis des malades sont priés de leur favoriser l'audition de ce quart d'heure institué spécialement pour eux.

EXPORTATION INTERDITE

Un arrêté en conseil interdit d'exporter du Canada les produits suivants, sauf sous licence spéciale: bonbons, mais éclatant (popcorn), confit, amandes confites, gomme à mâcher sucrée, ustensiles de table et de cuisine en faïence, porcelaine, semi-porcelaine, émail blanc ou grès, et outils agricoles dont la valeur dépasse \$25. Cet arrêté est devenu exécutoire le 2 septembre 1942.

préciation quotidienne des événements, qu'il entend ou qu'il lit, la part de l'erreur et celle de la vérité.

258 RUE RICHELIEU

TEL: 2160

ROY & GOYETTE

DIRECTEURS DE FUNERAILLES

— et —

SERVICE D'AMBULANCE

Equipement des plus modernes.

Prix modérés.

SAINT-JEAN, P. Q.

Téléphone: 2812

Jean-Marie Thuot, B.A., B.Ph., O.D.
OPTOMETRISTE - OPTICIEN

Spécialiste de la Vue

Professeur à l'Université de Montréal

BUREAU OUVERT TOUTS LES JOURS

27 St-Jacques - St-Jean, Qué



CONSTIPATION ? POISON !

Si votre système n'élimine pas les déchets, vous vous empoisonnez. Vos reins deviennent surchargés et vous vous sentez alourdis, sans pensée claire, vous êtes irascible, tout va mal.

Rien n'est plus facile que de changer tout cela. Prenez les tablettes ROBOL contre la constipation. Leur formule commande une élimination rapide tout en prévenant en général, grâce à une drogue spéciale, les coliques.

TABLETTES ROBOL

CONTRE LA CONSTIPATION

"Un ou deux ROBOL, ce soir, effet demain matin".
25 cents la boîte.

Cie chimique FRANCO Américaine Ltée. 1566, rue St-Denis, Montréal.

Reddy Kilowatt DIT:

"PRENEZ BIEN SOIN de votre POÊLE ÉLECTRIQUE"

Reddy dit:
"Placez chaque sou économisé à la cuisine, dans les oeuvres de guerre essentielles — achetez des CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE."

VOUS POUVEZ AIDER À VAINCRE HITLER, MÊME DANS VOTRE PROPRE CUISINE.

Avant tout, *entretenez convenablement votre poêle électrique*, afin qu'il continue à vous donner un fidèle service pendant des années. Rappelez-vous qu'on ne peut remplacer le métal et la main-d'oeuvre qui l'ont produit.

Deuxièmement, ménagez l'électricité indispensable aux usines de guerre, en utilisant votre poêle électrique efficacement. *Elaborez vos repas*, combinez votre cuisson, utilisez toute la chaleur emmagasinée dans votre four.

Troisièmement, sauvegardez les précieuses vitamines — profitez de la nourriture que vous achetez, en suivant les règles de la *cuisson scientifique vitaminisée*. Vous contribuerez ainsi à préserver la santé et le moral. Aidez à maintenir la main-d'oeuvre au travail.

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY • LIMITED

"APPARTENANT À CEUX QU'ELLE SERT"

Tirez le meilleur parti de votre THÉ...

réchauffez
d'abord la théière

"SALADA"

A Lire près du Foyer

Pour votre bonheur

VOS AMIES ET VOUS

L'amitié est une source de joie. Mais, savez-vous choisir vos amies et savez-vous surtout être de votre côté une amie sûre et vraie? Si vous faisiez ici un petit examen de conscience?

Généralités sur l'amitié

Il est bien difficile à une jeune femme de vivre sans amies et d'ailleurs nous ne lui conseillerions pas. Rien ne porte davantage à la mélancolie que la seule compagnie de soi-même. Les misanthropes furent presque toujours des isolés. Dans cette page consacrée au bonheur, aux moyens propres à cultiver votre joie, nous lutterons énergiquement contre la dangereuse solitude dans laquelle s'enferment trop d'entre nous. Fréquenter ses semblables est un devoir absolu, devoir envers nous-mêmes, envers eux, devoir social en un mot. Le remplir nous donnera bien souvent d'ailleurs le bonheur. Quoi de plus doux que l'amitié?

Aux jeunes femmes naturellement un peu sauvages, on ne saurait trop conseiller d'avoir des amies. Monter dans une tour d'ivoire est peut-être poétique, c'est assurément, à notre époque surtout, regrettable, voire dangereux. Répétons-nous que la société est un tout, et qu'à ce tout nous devons, nous aussi, participer. Pour vivre, il faut avant tout se mêler à la vie de tout le monde.

Seulement, n'importe quel excès devient un défaut. Si trop de jeunes femmes se replient sur elles-mêmes, d'autres, par contre, ont beaucoup trop d'amies. Disons sans plus attendre qu'il faut avoir des amies mais en avoir peu, ce qui permet de les mieux choisir.

Comment élire ses amies?

On se lie d'amitié de bien des façons. Si nous avons des amies d'enfance, ce sera parfait. Celles-là nous sont connues de longue date, nous nous sentons donc avec elles pleinement en confiance. Et il y a tant de charme, tant de ravissement à pouvoir murmurer: "Te souviens-tu?" "Quand nous étions petites..."

Mais les circonstances ne permettent pas toujours de conserver avec ces compagnes du passé des rapports suivis. Il nous faut alors nous lier avec des compagnes nouvelles. C'est là qu'un peu de discernement est indispensable.

Le milieu social

Ceci est une des assises fondamentales de l'amitié: sachons toujours choisir nos amies dans un milieu social analogue à notre propre milieu. Prendre des amies beaucoup plus riches que nous risquerait de nous conduire à des comparaisons amères, à mille froissements pénibles. Les prendre dans une sphère nettement inférieure risquerait, par contre, de nous donner des allures protectrices... Mieux vaut mille fois faire nos amies de jeunes femmes vivant dans une condition similaire à la nôtre. L'amitié s'en trouvera bien.

L'épreuve du temps

Il faut à toutes les amitiés ce que l'on pourrait appeler l'épreuve du temps. Ne vous confiez pas, ne vous "racontez" pas vous-même dès les débuts. Pour cela, attendez sagement d'avoir pu juger, à sa vraie valeur, l'amie nouvelle. Elle vous semble charmante, mais êtes-vous certaine de sa valeur morale, de sa discrétion? Soyez prudente, madame! Ne donnez pas le beau

nom d'amitié à une sympathie passagère qui pourrait s'avérer injustifiée.

Soyez vous-même une véritable amie

Si vous êtes sévère pour les autres dans le domaine de l'amitié, croyez-le bien plus encore pour vous! Soyez ou devenez une parfaite amie. Pour cela, il ne suffit pas d'offrir gentiment du thé et de papoter. Une amie réelle doit être douce, compatissante, généreuse et surtout posséder la qualité sans laquelle toute amitié féminine est impossible: l'indulgence.

L'indulgence est peut-être la vertu qui fait rayonner autour d'elle le plus de bonheur... Etre indulgente, c'est être bonne, c'est savoir découvrir les plus charmants joyaux de la vie de tous les jours...

Hélas! en toute humilité, il faut bien reconnaître que beaucoup de femmes ne possèdent pas cette vertu-là... Que d'amitiés entre jeunes femmes et jeunes filles sont gâtées par les jalousies, les mesquineries, les petites piquures d'épingle qui, à la longue, font tant de mal!

Chassez résolument de votre cœur toutes ces choses si vous voulez être une amie modèle. L'amitié doit avant tout élever, élargir une âme...

Si vous êtes mariée, de la prudence!

Si vous êtes mariée, un peu de prudence est nécessaire. Votre mari tenant dans votre vie la première place, vous ferez en sorte, non point de reléguer vos amies au dernier plan, mais de leur réserver dans votre emploi du temps une sphère bien distincte. La prudence veut en effet que vous ne mêliez pas une amie trop intimement à la vie de votre ménage: celle-ci appartient à vous seule.

Les "mots historiques" et les grandes heures de l'Histoire

On a beaucoup discuté sur les "mots historiques". Ils n'ont, certes, pas tous été prononcés tels qu'ils sont rapportés. Mais ce qui importe, ce sont les circonstances dans lesquelles ils ont été dits; l'essentiel est qu'ils mettent en relief les traits d'un personnage, qu'ils contribuent à donner son sens à un événement donné, et qu'ils situent une époque. En un vigoureux raccourci, ils nous restituent certaines grandes heures de l'histoire des hommes, histoire trop souvent marquée, hélas, par la souffrance et la guerre.

De leur ensemble, ils se dégagent un enseignement de courage et d'héroïsme qui n'est pas inutile aux heures d'aujourd'hui.

Le Maître l'a dit! — Le philosophe grec Pythagore avait une emprise immense sur l'esprit de ses élèves et de ses disciples. Aussi, parmi eux, ce mot "Le Maître l'a dit!" équivalait-il à une formule magique qui coupait court à toutes les discussions.

Les lauriers de Miltiade m'empêchent de dormir. — Les amis de Thémistocle, le célèbre général athénien, le voyaient tout pensif depuis la grande journée de Marathon, où son émule, Miltiade, avait vaincu les Perses (490 av. J.-C.). Comme ils l'interrogeaient sur la cause de cette mélancolie, il leur répondit "Les lauriers de Miltiade m'empêchent de dormir."

Ces mots sont restés la devise d'une noble émulation, mais plus souvent encore de l'envie. On les cite aussi ironiquement ou par plaisanterie.

Ce soir, nous souperons chez Pluton! — Léonidas, avec trois cents Spartiates, essaya d'arrêter l'armée de Xerxès aux Thermopyles (480 av. J.-C.). Il y serait peut-être parvenu si un traître n'avait indiqué aux Perses un sentier permettant de contourner le défilé. Voyant qu'il était impossible d'échapper à la mort, Léonidas invita ses compagnons d'armes à un repas frugal, en ajoutant: "Ce soir, nous souperons chez Pluton!" Pluton était le dieu des morts.

Amitié, cause du bonheur...

Ces réserves faites, ayez des amies et dévouez-vous à elles. Vous verrez quelle joie vous éprouverez à ces échanges où deux cœurs loyaux s'entraident l'un l'autre.



Comment Traiter L'Enfant

qui a un rhume de poitrine

Pour calmer les quintes de toux, détacher le flegme, soulager l'irritation, dissiper la douleur et la constriction musculaires, donnez à votre enfant un "massage VapoRub perfectionné".

Grâce à ce traitement plus complet, l'action cataplasme-et-vapeurs, du Vicks VapoRub, pénétrant plus efficacement dans les voies respiratoires irritées, y répandant ses vapeurs médica-

menteuses calmantes... STIMULE la poitrine et le dos, comme un cataplasme ou emplâtre réchauffant... commence immédiatement à soulager les souffrances! Les résultats enchantent même les amis de longue date du VapoRub.

Pour obtenir tous les effets salutaires du "massage VapoRub", frictionnez pendant 3 minutes, avec du VapoRub, l'IMPORTANTE RÉGION COSTALE DU DOS ainsi que la gorge et la poitrine; mettez-en une couche épaisse sur la poitrine, et recouvrez d'un linge chaud. SOYEZ SÛR d'employer le véritable VICKS VAPORUB, qui a fait ses preuves.

HEURES DU SOIR

LES MUSES

O paix de l'âme! paix des choses! paix des cieux! Des souffles parfumés traînent sur les prairies Où le lis a tissé de fines broderies Comme un fil d'or qui court dans un tapis soyeux.

Assises à mi-corps, les Vierges aux beaux yeux, Suivent sans se laisser leurs vagues songeries. Des villages, au bord des collines fleuries, Se penchent pour les voir, mollement curieux.

La nuit monte. C'est l'heure exquise, chère aux Muses Les Vierges, les yeux pleins de visions confuses, S'égarent par les champs, rêveuses, sans parler.

Un grand calme descend des premières étoiles. Et comme un vent léger fait palpiter leurs voiles, Par moments, elles croient qu'elles vont s'envoler.

Toujours ATTRAYANTS—Toujours APPÉTISANTS
— et de coût modique!

Délicieux desserts
FAITS AVEC
BENSON'S
CORN STARCH
FÉCULE DE MAIS
Célèbre depuis plus de 80 ans

GRATIS! Demandez l'excellente brochure "Recettes de Choix". Incluez une étiquette de "Recettes de Choix". Incluez une étiquette de "Recettes de Choix". Incluez une étiquette de "Recettes de Choix".

Y.F., Canada Starch Co. Ltd., 129, Montréal.

PLACEMENTS SATISFAISANTS

Christie's PREMIUM SODA CRACKERS

Achetez des TIMBRES D'ÉPARGNE DE GUERRE Régulièrement

Acceptez une partie de votre monnaie en Timbres d'Épargne de Guerre. Demandez-les à votre épiciériste.

Biscuits Christie's

"Il y a un Biscuit Christie pour tous les goûts"

Les Semaines Sociales

(Suite de la 1ère page)

LA LIBERTÉ, UN DON INALIÉNABLE

"Le fondement de la liberté humaine et des libertés humaines c'est la création. L'homme ne tient pas ses libertés d'ailleurs: tout régime politique qui perd de vue le fait que les libertés essentielles de tout être humain sont un don inaliénable de Dieu n'est plus qu'une tyrannie. Il faut que les libertés du citoyen le plus humble soient protégées contre l'oppression de l'Etat aussi bien que celle du citoyen privilégié. Dieu est le gardien et le vengeur de la liberté humaine.

"Libre, l'homme est social. Il vit en famille. Il entre dans des associations familiales professionnelles, culturelles ou autres; il appartient à une société civile, qui peut être locale, provinciale ou nationale. Seule la société nationale, qui s'étend à toute la nation, à la souveraineté, constituée en société civile, les hommes ont besoin d'une autorité qui les dirige vers le bien commun. Cette autorité vient du créateur, soit directement, comme ce fut le cas dans la théocratie d'Israël, soit indirectement, du fait que l'homme a été créé social. Quoi qu'il en soit, l'autorité, toute l'autorité, vient de Dieu. Cette autorité qui vient de Dieu et que tous les citoyens par conséquent doivent reconnaître n'est pas par elle-même liée à un régime politique déterminé.

Les constitutions des peuples peuvent varier; la façon dont on accède à la magistrature suprême peut être diverse suivant les pays et les époques. Dès qu'un homme dispose de l'autorité légitime sur ses concitoyens, il a reçu cette autorité de Dieu même. Aussi l'autorité politique peut revêtir toutes les formes qui sont vraiment propres à procurer le bien commun.

DEVOIRS DES GOUVERNANTS

Les chefs d'Etat, ayant reçu leur autorité de Dieu, doivent prendre Dieu pour modèle et pour règle dans l'accomplissement de leur mandat. Sous aucun prétexte, le pouvoir civil ne doit favoriser les intérêts d'un seul ou de quelques-uns, puisqu'il a été constitué pour le bien commun.

L'Etat doit laisser à l'Eglise la pleine liberté d'accomplir sa divine et spirituelle mission, a dit Pie XI, dans son encyclique "Divini Redemptoris" sur le communisme.

DEVOIRS DES CITOYENS

Depuis Léon XIII et l'encyclique "Immortale Dei", les catholiques savent qu'ils n'ont pas seulement le droit, mais le devoir de participer à la vie politique. Le motif de la participation des catholiques à la vie publique c'est toujours le même: le bien commun.

Les citoyens en démocratie ont encore à remplir parfois un devoir délicat à exposer, difficile à déterminer, tant les circonstances qui

le conditionnent peuvent être variées. C'est le devoir de s'opposer à leur gouvernement en cas de tyrannie. S'il est vrai que la solution pratique dépend des circonstances concrètes, nous avons toutefois le devoir de vous rappeler quelques principes généraux qu'il faut toujours garder présents à la mémoire et que voici:

Premièrement, que ces revendications ont un caractère de moyen, de fin relative, non de fin dernière et absolue, que leur caractère de moyenne justice que des actions licites et non des actions intrinsèquement mauvaises; troisièmement, que si les moyens doivent être proportionnés à la fin, il faut en user dans la mesure où ils servent à l'obtenir ou à la rendre possible en tout ou en partie, et de telle manière qu'ils ne causent pas à la communauté des dommages supérieurs à ceux qu'on veut réparer.

Quatrièmement, que l'usage de ces moyens et l'exercice des droits civiques et politiques, dans toute leur expression, englobant aussi les problèmes d'ordre purement matériel et technique ou de défense violente, ne comptent d'aucune manière parmi les tâches du clergé et de l'action catholique, comme tels, bien qu'il incombe au clergé et à l'action catholique de préparer les laïques à faire un bon usage de leurs droits et à les défendre par tous les moyens légitimes, suivant que l'exige le bien commun.

Cinquièmement, le clergé et l'action catholique étant, en vertu de leur mission de paix et d'amour, destinés à unir tous les hommes "invincla pacis", doivent contribuer à la prospérité de la nation, principalement en favorisant l'union des citoyens et des classes sociales et en collaborant à toutes les initiatives sociales qui ne s'opposent pas au dogme ou aux lois de la morale chrétienne.

LE R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

"Les citoyens de Saint-Jean ne nous reprocheront pas, sans doute, de nous être tournés vers leur ville", a dit au début de son allocution, le R. P. Papin Archambault, s.j., président des Semaines sociales du Canada.

"Promue il n'y a pas longtemps au rang de siège épiscopal, elle n'a pas attendu le nombre des années pour affirmer sa valeur. Peu de villes possèdent d'aussi belles institutions religieuses et sociales.

"Laborieuse et chrétienne, la population de Saint-Jean offre le rare spectacle d'une harmonieuse collaboration entre patrons et ouvriers, fruit de relations mutuelles, basées sur la justice et la charité.

"Oeuvre de charité, de presse, d'enseignement, associations pieuses et groupements professionnels, mouvements d'action catholique, soutenus par deux maisons d'exercices spirituels, fleurissant sous la douce et ferme impulsion d'un évêque que sa carrière d'éducateur et son passage à la direction des oeuvres de la métropole avaient merveilleusement préparé à guider

les premiers pas du diocèse naissant.

"Nous vous remercions, Excellence, de nous avoir ouvert les portes de votre ville épiscopale.

PRÉSENCE DE S. EXC. MGR CHARBONNEAU SOULIGNEE

"Fondées avec l'approbation expresse du Souverain Pontife qui les gratifia d'une lettre signée de sa main, Les Semaines sociales sont profondément attachées au Siège de Rome et à son digne représentant au Canada.

"S. Exc. Mgr Antoniutti devait être avec nous ce soir. Des empêchements d'ordre majeur nous privent de cette joie. Mais la Providence nous réservait une ample compensation. S. Exc. Mgr Charbonneau a bien voulu se rappeler que notre oeuvre a son siège dans sa ville épiscopale, que le diocèse de Saint-Jean fait partie de sa province ecclésiastique.

"Je remercie aussi Nos Seigneurs les évêques, les prélats, les laïcs distingués qui nous honorent de leur présence.

"Je remercie enfin les membres du comité d'organisation qui se sont dévoués pour que cette Semaine obtienne un vrai succès.

LE SUJET A ETUDIER

"Le sujet, que la commission générale des Semaines sociales a choisi pour cette dix-neuvième session n'a pas été sans susciter un vif intérêt.

"Eh quoi, disait-on, les Semaines sociales vont prendre parti entre les différents régimes politiques que les peuples ont le droit de se donner? Que n'imitent-elles la sage réserve de l'Eglise? Celle-ci reconnaît tous les régimes qui s'appuient sur de sains principes. Elle n'indique sa préférence pour aucun et laisse chaque nation libre de son choix.

"Il y a là manifestement une confusion. Les Semaines sociales n'ont pas entrepris de démontrer la supériorité d'un régime sur un autre. Fidèles à leur programme d'éclairer le peuple pour le rendre meilleur, de lui enseigner une doctrine qu'il aura ensuite l'occasion de vivre, qu'il pourra faire pénétrer dans les moeurs puis dans les lois de son pays, force nous est de traiter des institutions, et de celles-là seules, auxquelles nous sommes présentement liés, qui nous encadrent et nous régissent.

"Or nous habitons un pays démocratique. Si nous voulons le rendre meilleur, c'est donc du régime démocratique qu'il faut traiter.

"On admettra que le sujet est d'actualité. Jamais on n'a tant parlé de démocratie. Mais si nous voulons vraiment attacher notre peuple aux institutions qui le régissent, à notre régime actuel, il faut lui montrer en quoi consiste exactement la démocratie, quelle idée en est la source, quel mode d'organisation elle représente, de quelles libertés humaines elle se fait le rempart.

DEFINITION DE LA DEMOCRATIE

"Aux Etats-Unis, que l'on considère comme le grand pays démocratique moderne, le mot démocratie est devenu synonyme de respect de la personne humaine, d'égalité des droits, de liberté culturelle et religieuse.

"Le vice-président des Etats-Unis, M. Henry Wallace, prononçait récemment ces paroles, lors du centenaire de l'université de Fordham: "Au coeur même de la démocratie comme du christianisme, se trouve l'affirmation que l'âme humaine est sacrée et que les relations d'une âme à l'autre, reposent sur le lien fondamental qu'elles ont chacune avec Dieu le Père."

"Le président Roosevelt lui-même déclarait, dans son discours au Congrès, le 5 janvier 1939: "La démocratie, la pratique du gouvernement par le peuple, est un traité entre les hommes libres pour le respect des droits et des libertés de leur prochain." Ces deux personnages n'hésitent pas à rattacher la démocratie à la religion comme à sa source.

"Il en est ainsi d'ailleurs de la propre déclaration d'indépendance des Etats-Unis. Elle fait reposer la démocratie sur "l'égalité des hommes", sur "les droits inaliénables que chacun a reçus de Dieu".

(Suite à la page 21)

C'est le temps de songer
à l'achat de votre

MANTEAU DE FOURRURE

ou à faire faire vos
REPARATIONS

Consultez

CHABOT FRERES

FOURRURES - LINGERIE
BAS - GANTS - BOURSES

Nouveautés pour Dames et jeunes filles

24 Saint-Jacques, Saint-Jean, Tél. 671

CONFIEZ
L'ELEGANCE de
votre COIFFURE

à un salon réputé
et dirigé
par des expertes.



AU

Salon Favori

Mme H. Ménard, prop.

Vous avez tout en fait de coiffure et de
traitements de beauté.

- QUALITE DES PRODUITS;
- SERVICE HYGIENIQUE;
- MODELES APPROPRIES A VOTRE GENRE.

Faites votre rendez-vous à

138 ST-JACQUES, ST-JEAN, TEL. 2226

Confiez-nous vos Transports,
Service prompt et garanti

Appelez...

St. Johns Express
Limitée

L. PIEDALUE, Prop.

331 ST-JACQUES - SAINT-JEAN
TELEPHONE: 2392

Donnez votre
Commande de
CHARBON

immédiatement chez...

L.-E. MARTEL LTEE

vous aurez...

- Quantité,
- Qualité,
- Service.

BOIS et CHARBON

Gros et Détail

89 Richelieu, Saint-Jean
Téléphone 3801

VOTRE ABONNEMENT EST-IL PAYE ?

Les Semaines Sociales

(Suite de la page 20)

QUE PENSE-T-ON AU CANADA?

L'opinion publique au Canada professe-t-elle les mêmes idées? Il faudrait, pour être juste, distinguer entre Canadiens de langue anglaise et Canadiens de langue française.

"Un des collaborateurs de la revue "Culture" s'est appliqué à rechercher, à travers les écrits récents de Canadiens de langue anglaise, ce que ceux-ci pensaient exactement de la démocratie, quelle idée commune ils s'en faisaient. Il en est arrivé à cette première constatation: Qui dit démocratie, dit liberté.

"On pourra envisager cette liberté sous des aspects quelque peu différents, mais elle reste pour tous, hommes du peuple ou hommes publics, la grande réalité que signifie, que représente l'institution démocratique.

"Deuxième constatation. Cette démocratie, qu'ils veulent tous maintenir et défendre, les Canadiens de langue anglaise la considèrent comme essentiellement perfectible. L'idée de progrès s'ajoute donc, pour eux, à celle de liberté.

CHEZ LES CANADIENS FRANÇAIS

Chez les Canadiens français, l'opinion est loin d'être aussi unanime et surtout aussi favorable à la démocratie. Sans doute, elle a quelques partisans ardents, mais leur nombre est restreint.

La guerre cependant, en manifestant au grand jour les excès des régimes totalitaires et en leur opposant la démocratie, a pu lui gagner de nouvelles sympathies. Cette attitude apparaît surtout dans les milieux ouvriers.

Le Canada français, dans son ensemble n'éprouve pas une sympathie naturelle pour la démocratie. Des raisons historiques expliquent ce sentiment. La Nouvelle-France a été fondée, colonisée, développée — perdue aussi il est vrai — par une puissance monarchique. La conquête nous maintint plusieurs années dans le même état politique. Si la constitution de 1791 le changea, c'est seulement en 1811 que nos pères purent goûter au régime démocratique. Il ne représente donc pas pour nous, comme pour d'autres peuples, en particulier pour nos concitoyens anglais, un long passé de luttes et de conquêtes.

"Et il y a les raisons politiques. Le nouveau régime fut-il vraiment bienfaisant pour les nôtres? Est-ce qu'il nous apporta cette égalité de droits, cette liberté culturelle et religieuse que la démocratie est censée représenter?

"C'est parce qu'il a vu trop souvent ses droits ethniques foulés aux pieds, sa liberté de culte et de langue violée, sa dignité de personne humaine méconnue, sous les auspices mêmes de la démocratie qui devait les protéger, que le Canadien français ne manifeste pas pour ce mode d'organisation politique un grand attachement.

"Reste à savoir qui est responsable de ces injustices indéniables. L'institution elle-même à l'abri de laquelle elles se sont perpétrées, ou les hommes qui alors l'incarnaient? Car il faut distinguer entre les principes et leur mise en application, entre une idée et sa réalisation, entre un mode d'organisation et ses exécutants.

UNE ETUDE OPPORTUNE

"Et c'est pour cela que nous avons cru singulièrement opportun, à l'époque difficile que nous vivons, d'offrir à nos compatriotes, à tous ceux d'entre eux qui savent réfléchir, comme sujet d'étude et de méditation, cette réalité dont on n'a jamais tant parlé et pour laquelle des millions d'hommes, dont plusieurs milliers de Canadiens, offrent actuellement leur vie."

QU'EST-CE QUE LA DEMOCRATIE?

Voici un résumé du cours qu'a donné le R. P. Delos, O.P., professeur à l'université Laval.

Il faut noter tout d'abord le changement qui s'est opéré dans la façon de poser le problème de la démocratie.

Il y a une conception démocratique qui apparaît à la fin du XVIII^e siècle, qui est, depuis 1848 surtout, le moteur de l'histoire politique, et qui arrive à son apogée en Europe avec les constitutions postérieures à la guerre de 1914-18. Cette conception se donne comme une solution du problème de l'origine du pouvoir: elle le résout en faveur du peuple. Celui-ci doit intervenir dans la désignation des titulaires du pouvoir, et puis, qu'il les nomme, il contrôlera ensuite leurs activités.

Aujourd'hui, cette position du problème s'est modifiée: l'alternative est maintenant, entre démocratie et dictature, ou, plus exactement encore, entre l'idée démocratique et une dictature qui, en vertu de son principe nouveau, ne peut être qu'internationale et mondiale. Aussi est-ce la signification de l'idée démocratique qu'il faut considérer, avant d'énumérer les caractères des régimes démocratiques.

INITIATIVES DE L'OCCIDENT

Il faut remarquer que notre civilisation occidentale est la seule qui ait tenté d'appliquer l'idée démocratique à ses régimes politiques. L'ancien Orient a connu bien des formes d'Etat, mais non pas la démocratie. Il s'orientait plutôt, vers les formes du despotisme, c'est-à-dire, au sens technique du mot, vers des régimes dans lesquels le pouvoir est le fait d'un homme qui, en l'exerçant, n'est pas soumis au respect d'une loi prédéterminée. Son pouvoir est donc arbitraire et absolu, il ne s'exerce pas au nom du peuple ni sous son contrôle. L'autorité peut être réputée de type familial, paternel et d'origine divine, comme au Japon actuel; elle n'est pas démocratique. Il en est de même dans les civilisations européennes, autres que celle qui s'inspire de la civilisation gréco-romaine et chrétienne, celle des Germains primitifs par exemple.

La raison de ce fait historique, c'est que notre civilisation s'est élevée à la conception de la personne humaine, de son individualité spirituelle, de sa nature et de ses droits. Puis, elle a cherché à appliquer cette conception dans la vie civique et politique, et c'est en cela que consiste essentiellement l'idée démocratique. Ce qui caractérise la démocratie, ce n'est donc pas telle ou telle institution de droit public; elle a lutté contre les rois, mais elle peut aussi bien sourire à la monarchie. La démocratie embrasse toute la catégorie des régimes qui, pour résoudre le problème de la Cité, établissent

NOTIONS DE PLOMBERIE ET CHAUFFAGE par CRANE

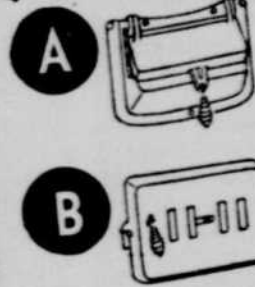
N° 15

La semaine dernière, nous avons démontré comment les fuites d'air dans votre chauffage nuisent au contrôle de la combustion. Cette semaine, nous expliquons les principes du

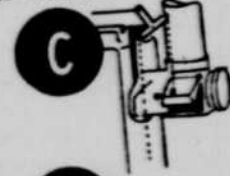
RÉGLAGE CORRECT DU TIRAGE

... SECRET DE LA BONNE COMBUSTION

IL Y A QUATRE CONTRÔLES DE TIRAGE SUR VOTRE CHAUDIÈRE QUI AFFECTENT L'ALIMENTATION DE L'AIR PARVENANT AU FOYER...



Le tirage, sous le niveau de la grille, qui admet le courant d'air au travers du feu.



Le clapet de coupe-tirage est une porte sur le chapeau de fumée, qui admet l'air dans la cheminée pour diminuer le volume de tirage au travers du feu.



Le papillon de tirage à coulisse, placé sur la porte du foyer, qui fournit l'air secondaire pour compléter la combustion au-dessus du feu.



Le registre est un orrêt à pivot ou à coulisse dans le tuyau de fumée, qui contrôle le tirage du système en général.



APRÈS AVOIR AJOUTÉ DU CHARBON...

Ouvrez "A" pour laisser pénétrer de l'air au travers du feu. Ouvrez "B" pour allumer les gaz s'échappant du nouveau combustible. Fermez "C" pour permettre un courant d'air complet de "A" dans la chaudière jusqu'à la cheminée. Ajustez "D" pour contrôler le volume du tirage selon les besoins.

Lorsque vous ajoutez du combustible, amenez les charbons ardents vers l'avant et remplissez l'arrière du foyer. Laissez toujours un coin de feu rouge pour allumer les gaz du charbon nouveau.

UNE FOIS LE NOUVEAU CHARBON PRIS...

Fermez "A" et "D" complètement ou partiellement selon l'intensité du feu désirée. (Ne fermez jamais "D" tout à fait, tant que le nouveau charbon n'est pas bien pris.) Fermez aussi "B". Ouvrez "C" si la température douce n'exige qu'un minimum de feu.

NOTA: - Les positions des contrôles de tirage et de coupe-tirage varient suivant les dimensions de la cheminée, la longueur du tuyau de fumée, etc., mais les règles générales ci-dessus s'appliquent à toute chaudière.

SURVEILLEZ VOTRE PLOMBERIE

CONSULTEZ VOTRE PLOMBIER

Achetez des CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE



CRANE

1170 Beaver Hall Square, Montréal

SERVICE NATIONAL PAR SES SUCCURSALES, GROSSISTES, ENTREPRENEURS EN PLOMBERIE ET CHAUFFAGE

un ordre social fondé sur les droits de la dignité que l'homme tient de son individualité spirituelle et de sa nature raisonnable et libre et qui instituent, en fonction de ces droits et du bien commun, un ordre positif de libertés et de responsabilités civiques. De plus une conception de la démocratie qui s'appuie sur les principes d'une vraie philosophie, reconnaît dans le droit et la loi naturelle une dérivation de la sagesse créatrice. L'erreur du rationalisme du XVIII^e siècle est d'avoir méconnu ce lien; il a aussi faussé l'idée démocratique, et l'a affaiblie en la coupant d'une des sources qui lui donnaient sa rectitude et sa force.

CARACTÈRES DES RÉGIMES QUI S'INSPIRENT DE LA DÉMOCRATIE

Après avoir défini l'idée démocratique, le R. P. Delos énumère les caractères les plus saillants des régimes qui s'en inspirent.

Le fondement commun de ces régimes les oppose aux régimes totalitaires. Dans ceux-ci, le système de droit public et privé est fondé sur les droits de la collectivité et les seules dépendances de l'individu envers le tout. Dans la démocratie, ils sont fondés sur les droits de l'homme rattachés aux vues de la sagesse créatrice.

Le premier caractère des régimes démocratiques est d'instaurer le règne de la loi. Tout le monde doit lui obéir, c'est l'égalité devant la Loi — mais c'est à elle seule qu'on obéit ou plutôt au Bien commun par son intermédiaire; car elle est une détermination de la raison en vue du bien commun. Le chef lui-même obéit à la loi en exerçant le pouvoir.

Il n'est pas au-dessus de la loi, le règne de celle-ci est la garantie de la liberté contre le despotisme.

Le second trait commun, c'est l'établissement d'un certain contrôle de la collectivité sur les actes des titulaires du pouvoir. Puisque les citoyens sont collectivement et moralement responsables de l'obtention du Bien commun, les organes que se donne la collectivité sont à leur tour responsables devant elle. Quelles que soient les formes techniques de ce contrôle, il faut qu'un régime en sauve le principe pour rester fidèle à l'idée démocratique.

GOVERNEMENT D'OPINION

On qualifie souvent les régimes démocratiques de gouvernement d'opinion. L'opinion, n'est-ce pas la certitude à laquelle arrive l'homme raisonnable en matière contingente? En politique, le citoyen se fait sur le Bien commun, une opinion qui suffit à l'action: il la rattache à une doctrine plus géné-

rale du Bien commun, il en tire un programme d'activité. Une doctrine, un programme, l'adhésion des opinions, c'est la définition même du parti. Le système démocratique exclut le parti unique des Etats totalitaires; il suppose au contraire une éducation politique qui permet au citoyen de se faire (Suite à la page 24)

"GARE AUX IMITATIONS"



La gravure ici reproduite est la représentation d'une boîte de PILULES ROUGES. Lorsque vous en achetez, voyez à ce que la boîte de pilules que l'on vous vend soit une copie exacte de cette gravure; l'étiquette qui entoure la boîte est imprimée en rouge sur papier blanc et porte le nom de la Compagnie Chimique FRANCO Américaine Limitée.

Les bonnes PILULES ROUGES ne sont jamais vendues de porte en porte ni au cent; méfiez-vous donc des colporteurs qui vous vendent ainsi des "pilules rouges".

Manufacturées sous la direction d'un docteur en chimie, d'un médecin, d'un pharmacien, analysées par les docteurs des hôpitaux de Paris, les bonnes PILULES ROUGES vous donnent l'assurance d'un soulagement certain si vous souffrez de maux dus à la pauvreté de sang, soit: pâleur, faiblesse, manque d'appétit, fatigue, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE).

Pensez qu'il s'agit de votre santé et de votre argent lorsque vous achetez un remède... soyez sur vos gardes!

Refusez énergiquement toute substitution.

EXIGEZ LES VÉRITABLES

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Co. Chimique FRANCO Américaine Limitée, 1566, rue L.-Dunlop, Montréal.

La Fleur & Fils

DIRECTEUR DE FUNÉRAILLES
SALON MORTUAIRE

TELEPHONE
St. JEAN 2414

169 RICHELIEU - ST. JEAN
- SOIR -
Rue 170 JACQUES CARTIER
TELEPHONE 2366

SERVICE D'AMBULANCE

AGRICULTURE

La Coopérative Fédérée

La Coopérative Fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur le marché.

BEURRE

Ce marché maintient une constante stabilité et les cotes sont fermes au niveau du plafond établi par la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre.

Lundi matin, le 21 septembre 1942, le beurre No 1 pasteurisé, au gros, était coté de 35¹/₄ à 35³/₄ la livre.

FROMAGE

Le contrat intervenu entre la Grande-Bretagne et le Gouvernement Canadien permet une distribution régulière et les prix sont stables.

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec.

PORCS

Prix de base des carcasses de porcs classés B1 ou B3 pesant 135 à 185 lbs, offre 15¹/₂c
Porcs de même classe payés sur le poids vif, offre 11.75c
Truies 10¹/₂c - 11c
Abattues 13¹/₂c - 14v

Rabais—B2 (130-134 lbs) .50
C1 et C2 (130-175 lbs) 1.50
C3 (176-185 lbs) 2.00
D1 et D2 (130-175 lbs) 1.50
D3 - (176-185 lbs) 2.50

Porcs pesant moins de 130 lbs abattus \$2.50 ou plus
Lourds — (186 - 205 lbs, par tête \$3.00

Extra lourds
(206 - 220 lbs) \$2.50 le 100
(200 et plus) \$3. du 100
Les porcs blessés subissent la coupe de \$2 en plus de la classification.

VEAUX DE LAIT

Choix 14.25-14.50
Bon 13.50-14.00
Moyen 11.00-13.00
Commun 8.50-9.50
D'herbe 7.50-8.50

BOUVILLONS

Bon 9.75
Moyen 9.00-9.50
Commun 7.50-8.50

AGNEAUX DE PRINTEMPS

Bons 11.50
Béliers 10.50
Communs 9.50

MOUTONS

Bon 7.00-7.50
Commun 4.50-5.00

TAURES

Choix —
(Type à boucherie) Aucune
Bonne 8.50-9.00
Moyenne 8.00-8.50
Commune 6.50-7.50

VACHES

Choix —
(Type à boucherie) 7.50-7.75
Bonne 7.25-7.50
Moyenne 6.50-7.00
Commune 5.50-6.00
Très Com. 4.50-5.00

TAUREAUX

Choix —
(Type à boucherie) 8.50-9.00
Bon 8.00-8.50
Moyen 7.25-7.75
Commun 6.75-7.00

POULETS VIVANTS "A rotir"

ROUGES et BLANCS
A-6 lbs. et plus 22¹/₂c
B-5 lbs. jusqu'à 6 lbs. 20¹/₂c
C-4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 19¹/₂c

POULETS VIVANTS "A rotir"

GRIS
A-6 lbs. et plus 23¹/₄c
B-5 lbs. jusqu'à 6 lbs. 22¹/₄c
C-4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 20³/₄c

POULETS VIVANTS "A griller"

GRIS
A-2¹/₄ lbs. jusqu'à 2¹/₂ lbs. 22³/₄c
B-1³/₄ lb. jusqu'à 2 lbs. 20³/₄c
C-Pas moins de 1¹/₂ lb. 18³/₄c

POULETS VIVANTS "A griller"

ROUGES et BLANCS
A-2¹/₄ lbs. jusqu'à 2¹/₂ lbs. 21c
B-1³/₄ lb. jusqu'à 2 lbs. 19c
C-Pas moins de 1¹/₂ lb. 17c

POULES VIVANTES

A-5 lbs. et plus 21³/₄c
B-4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 20³/₄c
C-3 lbs. jusqu'à 4 lbs. 19³/₄c
Coqs 14c

OEUF

A—(Gros) 42c
A—(Moyens) 40c
B— 30c
A—(Poulettes) 31c
C— 25c

POULETS VIVANTS "A rotir"

RACE "SUSSEX"
A-6 lbs. et plus 23c

B-5 lbs. jusqu'à 6 lbs. 21c
C-4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 19c

POULETS VIVANTS "A griller"

RACE "SUSSEX"
A-2¹/₄ lbs. jusqu'à 2¹/₂ lbs. 19¹/₂c
B-1³/₄ lb. jusqu'à 2 lbs. 17¹/₂c
C-Pas moins de 1¹/₂ lb. 15¹/₂c

POULES ABATTUES

(Sélectionnées)
Spécial — 5 lbs et plus 26c

A-5 lbs. et plus 25c
A-4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 24c

A-3 lbs. jusqu'à 4 lbs. 23c

B-5 lbs. et plus 22c

B-4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 21c

B-3 lbs. jusqu'à 4 lbs. 20c

C-5 lbs. et plus 19c

C-4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 18c

C-3 lbs. jusqu'à 4 lbs. 17c

LAPINS VIVANTS

5 livres et plus— la livre 14c

VEAUX ABATTUS

(Engraissés au lait)

Bons 18c

Moyens 17c

Communs 16c

BEURRE FRAIS

No. 1 pasteurisé 35c

No. 1 non pasteurisé 34¹/₂c

No. 2 34c

FROMAGE

BLANC

No. 1 19¹/₂c

No. 2 19¹/₂c

No. 3 18¹/₂c

BEDFORD

Feu M. Joseph Boucher

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. Joseph Boucher, survenue le 13 septembre. Le regretté défunt était âgé de 84 ans et 6 mois; il était l'époux de Elizabeth Clair, décédée il y a 8 ans. Il laisse dans le deuil, 2 filles: Mme Edward Demers, de Swanton, Vt., et Mme Philippe Demers,

de Bedford; un fils, M. Wilfrid Boucher, de St-Armand; deux soeurs, Mme Georges Bachand, de Swanton Junction, Vt., et Mme Amélia Tremblay, de Springfield, Mass.; deux frères: M. William Boucher, de Saint-Armand et M. Pascal Boucher, de Thompsonville, Conn., et 25 petits enfants. Les funérailles ont eu lieu le mercredi, 16 septembre, à 9 heures et demie, à Bedford.

Les porteurs étaient MM. Joseph Fournier, Charles Demers, Emile Maurice, Euclide Gosselin, Philias Larocque, Edmond Ferland.

Fleurs: Une couronne donnée par la famille Napoléon Demers.

Télégramme: Mme Edward Boucher et ses enfants, de Waltham, Mass.

Sympathies: M. et Mme J. R. B. Langevin, Mlle Aurora Morin, Eva Morin, Lumina Hébert, Yvonne Giroux, M. Rodolphe Godin, M. et Mme J. O. Moreau, Gérard Larocque, Dr G. O. LeBlanc, L. H. Langevin, Ernest Hébert, M. et Mme Emile Dery, Mme Philias Larocque, Lucinda Larocque, Rose R. Gosselin, Mme Edouard Dery, M. et Mme Armand Granger, M. Rouville Hamel, M. Bernard Messier, Mlle Emilia Robert, M. et Mme Eugène Lamarre, Wilfrid Giroux, Yvonne Gendron, M. et Mme Camille Morin, M. et Mme Harry Lottiam, M. et Mme Louis Breault, M. et Mme O. Boucher, Mme Victoire Breault, Mme A. Tremblay, M. Frank Clair, Mlle Lida Clair, M. George Clair, M. A. Granger, Mmes Ernest Moreau, Adolphe Larocque, Zéphir Falcon, M. Bourdeau, I. Meunier, Ernest Moreau, Mme Dosithé Duval, Bernard Duval, Denise Caron, Jean-Paul Godin, Roger L'Houmeau, Wilbert Bordon, Mme Labonté, Mme Albert Bail, Mme Moody, Mme Yvonne Jeanson, M. Eugène Jeanson,

M. et Mme Paul Duval, Joseph Moreau, Georges Demers, Bernadette Ménard, M. et Mme Edson Demers, M. et Mme Jean-Baptiste Gendron, M. et Mme Georges Bachand, M. Edward Demers, M. et Mme Will Castard, Mme Joseph Bélanger, M. Rosaire Courchesne, M. Robert Courchesne, Mme R. Courchesne, M. Charles Demers, Mme Charles Demers, Mlle Rita Demers, Mme Théodore Béchard, Marcel Béchard, Mme H. Hortons, Mme Coe Kerline, M. Rodrigue Dupuis, M. Willie Boucher, M. Wilfrid Boucher, Réjean Boucher, Denis Boucher, Jean-Guy Boucher, M. et Mme Léon Demers, Marguerite Fournier, Emile Demers, Léo Paul Demers, Harold Saunders, M. et Mme Georges Méthé, Isabelle Jourdenais, Mme O. Couture, Mme Alfred Couture, Mme Paul-Emile Maurice, Mme J. Clouâtre, Mme Joseph Fournier, Mlle M. Fortin, Béatrice Maurice, Claire Maurice, Mireille Fortin, Mlle Addie Hastings, Suzanne Langevin, Jean McNamara, Louise T. Mlle Alberta Duval, Louis Philippe Fournier, Mlle Aline Demers, M. Oscar Moreau, Rita Beauvais, Dr et Mme Erle Draper, Mme Victor Paré.

Naissances

M. et Mme Hugh Getty sont les heureux parents d'une fille, baptisée à la cathédrale de Saint-Jean, sous les prénoms de Marie-Paule-Louise. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Dion, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Clarisse Ménard, G.M.D.

Nous avons eu récemment, les pieux exercices des Quarante-Heures.

L'assistance fut nombreuse; les décorations de fleurs naturelles invitaient à la piété.

En visite chez M. et Mme J. B. Ferland, pour la journée de

dimanche: M. et Mme P. Lemaire et leur fillette Solange, de Montréal; M. et Mme Auguste Pinsonneault et leurs fillettes, Yvonne et Cécile, d'Iberville; M. et Mme Edward Desgroselliers et leurs enfants, Clément et Gisèle, de Freighsburg.

Mmes Joseph Moreau, Georges Poirier, de St-Jean; Mlle Adrienne Demers, Léona Beauvais, Yvonne Gendron et M. Raymond Benoit, sont de retour d'un voyage à l'Abitibi durant lequel les dames et demoiselles assistèrent à la Convention des Filles d'Isabelle, de la Province de Québec, tenue à Bourlamaque et Val D'Or.

ST-CHRYSTOSTOME

Mlle Irma Bourdon, MM. Paul Bourdon, Joseph Alpin, M. Gauthier, de Sherrington, étaient à souper chez M. David Boileau, dimanche dernier.

M. et Mme Armand Lefebvre, de Valleyfield; M. et Mme Eugène Bourdon, de Massina, ont passé quelques jours chez M. Israël Bourdon récemment.

M. et Mme David Boileau et Mlle Parmelia Boileau, de passage à Valleyfield, dernièrement.

M. B. Collier et son fils étaient en promenade chez M. Honoré Boileau, la semaine dernière.

M. Florent Bouchard prendra possession de la ferme W. Provost, de Hemmingford, qu'il a acheté. Nos félicitations.

L'époque de la cueillette de la pomme Fameuse et McKintosh est arrivée. Les pommes sont ramassées à la main et emballées soigneusement, et mises dans des entrepôts à Havelock.

Votre abonnement est-il payé ?

"Mon garçon, voilà les pionniers d'aujourd'hui!"

Il y a trois cents ans, des hommes jeunes et forts ont affronté la mer, à bord de frêles voiliers, pour se tailler un domaine au cœur de la forêt. C'étaient les pionniers d'autrefois, grandis par l'audace et la beauté de leur rêve.

Mais dans le sillage effacé des vaisseaux d'antan, un nouveau pionnier s'avance et prépare ses conquêtes: c'est l'aviateur de la RCAF, l'homme-oiseau, qui a choisi son domaine en plein ciel.

Bon sang ne peut mentir. Soyez des pionniers à votre tour. Participez, vous aussi, à la grande aventure. Si votre cœur bat plus vite lorsqu'un avion survole votre champ, votre village, votre ville, la RCAF vous ouvre ses portes: votre place est là, à côté des aviateurs canadiens qui ont écrit dans les cieux du monde entier, les pages les plus glorieuses de la guerre.

Si vous êtes bien portant, d'intelligence vive, âgé de 18 à 32 ans, vous êtes éligible à la RCAF. L'absence d'instruction supérieure n'est plus un obstacle à l'enrôlement.

RCAF
IL Y A DE L'AVENIR DANS LES AIRS

Pour obtenir tous renseignements et brochure illustrée, écrivez au Directeur de l'effectif, RCAF, édifice Jackson, Ottawa, ou adressez-vous au centre de recrutement de la RCAF le plus rapproché: Vancouver, Calgary, Edmonton, Saskatoon, Regina, Winnipeg, North Bay, Windsor, London, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec, Moncton, Halifax.

Il y a 29 Ans

Au Fil de nos Souvenirs

(Il est bien entendu que le journal se réserve tous droits de reproduction antérieure autant que subséquente.)

AU TEMPS OU NEW-YORK S'APPROVISIONNAIT DE GLACE SUR LE RICHELIEU

Eh oui! Cela peut paraître quelque peu invraisemblable que New-York se soit approvisionné de glace aux abords de Saint-Jean. C'est pourtant un fait. Il va de soi que New-York ne comptait pas, à ce moment, la même population qu'aujourd'hui. Il n'en reste pas moins que les quelque 3 millions d'âmes auxquels se totalisait la population new-yorkaise du temps, devaient représenter un fort joli champ de glace, dans un monde qui ne connaissait pas encore le frigorifique.

C'est pourquoi, il est tout naturel que les entrepreneurs en glace de New-York d'alors soient venus jusqu'à Saint-Jean pour s'assurer d'approvisionnements suffisants. L'eau du Richelieu était tout à fait propre à ce genre d'exploitation; sans compter que, une fois le prin-

temps venu, la route fluviale, via le lac Champlain, et le canal Whitehall jusqu'à la rivière Hudson et New-York, était toute tracée.

Voici comment "LE CANADA-FRANÇAIS" du 28 mars 1913 informait ses lecteurs des différentes dispositions prises par les exportateurs de glace, aux abords de la rivière, un peu plus haut que notre ville.

"C'est M. C. W. Randall, de New-York, qui a entrepris, cette année, l'exportation de la glace du Richelieu, à New-York.

"M. E. Rosenberg, son représentant, était à Saint-Jean, ces jours derniers, et a laissé entendre que si cet essai donnait de bons résultats, le commerce de la glace du Richelieu aux Etats-Unis prendrait des développements considérables dans l'avenir.

"Pour cette année, M. Randall a fait construire un entrepôt de glace sur la propriété O'Cain, en haut

de Saint-Jean. On l'a remplie dans le mois de février d'excellente glace. C'est M. Pierre Trahan, entrepreneur, de notre ville, qui avait le contrat de construction de cette bâtisse.

"M. Joseph Desmarais a aussi rempli de glace les hangars en arrière de la "Colonial Hide Company", pour le compte de M. Randall. "Cette glace sera transportée à New-York par bateau."

...

ELEVATION AU SACERDOCE, D'UN ENFANT DE SAINT-JEAN, EN NOTRE EGLISE PAROISSIALE. IL A 29 ANS.

Dans "LE CANADA-FRANÇAIS" du 4 avril 1913, nous retrouvons une notice faisant écho à l'ordination sacerdotale de M. l'abbé Wilfrid Carboneau, maintenant curé de Sherrington.

M. l'abbé Carboneau, fils de M. et Mme Carboneau, tous deux décédés, est natif de Saint-Jean, où il compte encore quelques parents, et enseigna quelques années au Collège de Saint-Jean, dont il fut également procureur et économiste.

"Mercredi, 2 avril dernier, a eu lieu en notre ville l'ordination de M. Wilfrid Carboneau, sémina-

Semaine de Prévention des Incendies

Du 4 au 10 Octobre

Votre enfant sera-t-il brûlé à mort par suite de votre négligence?

L'an dernier le feu a fait 323 victimes au Canada, hommes, femmes et enfants. En 1940, 102 enfants périrent dans des incendies, alors qu'en 1941 il y en eut 117. Ce sont des chiffres qui horrifient. Dans bien des cas les parents négligents portent directement la responsabilité de ces tragédies en laissant seuls chez eux leurs petits enfants à l'abandon pendant qu'ils visitent des voisins ou vont à des représentations. Ces holocaustes sont d'occurrence fréquente à la campagne où les voisins sont très éloignés et les parents n'en peuvent revenir à temps pour épar-

gner à leurs enfants une mort horrible.

Les parents devraient se rendre compte qu'il leur incombe d'enseigner à leurs enfants les éléments de la prévention des incendies. Ils devraient leur défendre de jouer avec le feu, mettre les allumettes hors de leur portée et ne plus leur donner des jouets de cellulose. En ne se départant pas des règles du sens commun, les parents peuvent s'épargner une profonde torture et des regrets vivaces lorsqu'un de leurs enfants périt par leur négligence.

riste, et professeur au Collège de Saint-Jean.

"Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, présidait à cette imposante cérémonie."

Jean FREDERICK.

PAINKILLER

EN
USAGE
DEPUIS
PRES DE
100 ANS

*Le meilleur
remède de
famille*

SERVEZ-VOUS EN POUR
CRAMPES & REFROIDISSEMENTS
FAITES-EN USAGE POUR
ENTORSES, CONTUSIONS, ETC

IMPOSSIBLE

N'EST PAS FRANÇAIS!



Le vendeur du Troisième Emprunt de la Victoire représente le Pays. Accueillez-le comme un ami. Pour épargner son temps, à une époque où il est extrêmement occupé, fixez dès maintenant le montant que vous prêterez au Canada. Achetez des Obligations à la limite de vos moyens.

C'EST nous, les civils, qui tenons entre nos mains le sort de la patrie. La bravoure de nos combattants serait vaine sans le secours des armes que nous seuls pouvons leur assurer. Le Canada demande à ses enfants de lui prêter leur épargne, de se serrer la ceinture, de vivre une vie frugale. Ce sera dur? Sans doute. Mais non pas impossible. Impossible n'est pas français.

Pensons-y bien. L'heure n'est plus aux demi-mesures. Il faut vaincre ou périr. Nous qui avons conquis tant de libertés, n'avons-nous pas dans la guerre un enjeu formidable?

Cette guerre, il faut le comprendre, ne se terminera que par la victoire ou la défaite. Pas de solution moyenne entre l'une et l'autre. Ceux qui sortiraient vaincus de ce combat mortel y auraient tout laissé, tout perdu.

Songez à ce que nous coûterait la défaite! Vous comprendrez pourquoi rien n'importe plus que la victoire. Evidemment, les nouvelles ne sont pas toujours bonnes; mais elles n'étaient pas meilleures en 1917, après trois ans de guerre. Pourtant, nous avons gagné. Nous avons gagné parce que nous avons tenu, au travers des sacrifices et des larmes, alors que l'ennemi a lâché aux premiers grands revers.

Il faut tenir, et tenir à tout prix! Des milliers de nos compatriotes ont déjà tout donné à la Patrie. Prêter son argent à intérêts, acheter une hypothèque sur les richesses et le crédit de la nation, qui prétendra que c'est un sacrifice?

Les Obligations de la Victoire, tout comme vos billets de banque, sont garanties par les richesses et le crédit du Canada. Or, rien n'égale la signature du Pays au bas d'une reconnaissance de dette. Les Obligations de la Victoire vous rapportent de bons intérêts, servent de gage à vos emprunts et, en cas de besoin, se négocient le plus facilement du monde.

PRÊTEZ DONC AU PAYS

PLUS RIEN N'IMPORTE, SAUF LA VICTOIRE

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE.

Le régime démocratique a besoin de modifications

La 21^e session des Semaines Sociales s'est terminée dimanche soir dans la ville de Saint-Jean. L'une des principales conclusions tirées du congrès fut la suivante: "Personne ne conteste que le régime démocratique ait besoin de modifications profondes. Mais on aura beau changer les constitutions, les cadres administratifs, le mode d'élection, les hommes au pouvoir, si l'on ne change pas les coeurs, on n'aura rien changé du tout et les mêmes vices qui défigurent nos régimes réapparaîtront bientôt avec une acuité nouvelle."

Son Exc. Mgr Forget, évêque de Saint-Jean, dans un discours prononcé à la clôture des Semaines Sociales, a tiré de la vertu du civisme et des moyens de l'acquiescer. Il a déclaré que "plus qu'avec n'importe quel autre régime, les peuples démocratiques ont les gouvernements qu'ils méritent. De là découle l'impérieuse nécessité d'une culture généralisée du civisme. Une démocratie, pour mériter véritablement le nom de démocratie, doit être un régime où tous les citoyens s'occupent de la chose publique. Les bons citoyens feront les bonnes républiques. D'où l'importance d'agir sur les intelligences et les volontés pour les éclairer, les guider, les stimuler en créant une opinion publique, saine et vigilante."

EDUCATION

"Un opinion publique dûment renseignée par la presse, la radio, l'action des maisons d'enseignement, les associations profession-

nelles, voilà la première condition à remplir si nous voulons parer aux dériva-tions actuelles de la démocratie."

Son Eminence le cardinal Villeneuve, parlant, samedi soir, a déclaré que la nécessité des élites en démocratie se fonde particulièrement sur la nécessité des vertus morales et civiques du peuple, si l'on veut qu'une démocratie se maintienne. Ce sera des élites qu'en découlera l'exemple et qu'en descendra la pratique de degré en degré jusqu'aux plus humbles. Un peuple irréligieux, immoral, ne saurait se passer de tuteur qui règle ses affaires. Abusant à chaque instant de ses droits, il méritera de les perdre. Voilà bien pourquoi la religion, formation de la conscience et source de justice et de dévouement au bien commun, est essentiel au fonctionnement honnête et à l'efficacité du régime démocratique dans une nation."

Le R. P. Louis Chagnon, S. J., s'est demandé dans quelle mesure et par quels moyens l'action catholique peut contribuer à la restauration démocratique. "C'est tout d'abord, dit-il, par un apostolat doctrinal que l'action catholique contribue au bien commun de la cité. Elle s'applique à répandre les principes chrétiens et la doctrine sociale de l'Eglise."

L'hon. Wilfrid Hamel, ministre sans portefeuille dans le cabinet Godbout, représentait le premier ministre aux fêtes de clôture des Semaines Sociales.

Les Semaines Sociales

(Suite de la page 21)

librement une opinion, non pas comme on le dit parfois à tort, sur toutes les affaires de l'Etat, mais sur celles que lui soumet le jeu complexe des participations à la vie politique. Le parti unique lui, amène à l'unité de pensée non par une libre discussion, mais en asservissant la pensée et en interdisant la discussion publique.

CARACTERE D'ORDRE MORAL

Le dernier caractère des régimes démocratiques est d'ordre moral plutôt que juridique: c'est un ferment, une tension intérieure qui se manifeste par une aspiration au progrès. Comment en effet mettre à la base de la vie sociale l'esprit et la liberté sans y mettre aussi les forces créatrices propres à la liberté ou à l'esprit? Cette tension intérieure donne un sens à l'idée d'égalité en régime démocratique. Le régime despotique, lui aussi, peut conduire à l'égalité: devant un pouvoir arbitraire, tous les hommes sont également réduits à rien; c'est l'égalité par en bas. Au contraire, celle qui se fonde sur l'égalité de nature spirituelle, entraîne le droit égal à poursuivre la perfection humaine, et à faire tourner à son bénéfice le progrès de la société. C'est en ce sens que Dawson a pu dire que l'égalité démocratique, c'est la tendance vers "l'aristocratie pour tous".

Le récent manifeste publié par les catholiques européens se demande si l'enjeu de la lutte actuelle est la démocratie. "Il faudrait, dit-il, répondre négativement si l'on pensait à un système particulier et à des formes politiques particulières... Il faut répondre affirmativement, si l'on entend par ce mot la vie politique et sociale d'une communauté d'hommes libres. L'enjeu réel du conflit actuel est la possibilité même de vivre en homme, l'existence même ou la destruction des bases élémentaires du droit naturel et de la vie civilisée... et la possibilité même de tendre à une civilisation chrétienne..."

LE CHANOINE HARBOUR

"Un vrai gouvernement démocratique devrait faire régner la justice et la charité entre le capital et le

travail", déclarait le chanoine Harbour, curé de la cathédrale de Montréal, dans un sermon qu'il prononçait à la grand-messe célébrée par Mgr Victor Primeau, de Chicago.

Le prédicateur a souligné la protection que l'Etat, sous le regard de l'Eglise, devrait donner à l'ouvrier. L'ouvrier devrait pouvoir se reposer le dimanche et sa journée de travail devrait être limitée si son travail est dangereux ou difficile. Les enfants devraient être tenus loin du travail avant d'avoir atteint un certain âge et la femme devrait être protégée de même.

Sous le titre "Coopération et démocratie", M. François-Albert Angers, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal, a dit que la coopérative est la formule toute désignée pour regagner les positions perdues, là où les moyens capitalistes ont échoué.

Après cette causerie, M. Maximilien Caron, professeur de droit à l'Université de Montréal, a parlé de l'organisation coopérative au service de la démocratie et le R. P. Louis Chagnon, s. j., fit une conférence sur l'Action catholique.

LE CARDINAL VILLENEUVE

S. Em. le cardinal Villeneuve, dans une brève allocution samedi soir, a dit que les peuples des nations unies espèrent "que la démocratie de demain saura respecter les institutions justes de la nation et sera plus équitable pour tous, pour les faibles et les pauvres comme pour les puissants et les riches."

Au cours de cette troisième journée de la Semaine de Saint-Jean, M. Georges Pelletier parla du droit de suffrage. Il dit que le suffrage universel sert à formuler les volontés populaires, à désigner les gouvernements, et est aussi un moyen de contrôle et de défense, pour le peuple. Il parla ensuite des abus du système.

M. A. Bachand, président des Syndicats catholiques de Saint-Jean, et M. Gérard Picard, secrétaire général de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, parlèrent de syndicalisme.

Le soir, Me Fabio Monet, c.r., présenta le conférencier, M. Edouard Montpetit, qui parla de l'élite dans la démocratie.

M. EDOUARD MONTPETIT

"Une démocratie doit se faire à elle-même son aristocratie, ou je



Son Exc. Mgr A. Forget

crois qu'elle a de grandes chances de périr."

Telle est la conclusion à laquelle en est venu le secrétaire général de l'Université de Montréal, M. Edouard Montpetit, le conféréncier à la séance de samedi soir, qui a traité de l'élite dans la démocratie.

M. Montpetit avait d'abord donné la définition des mots élite et démocratie. Elite veut dire choix; démocratie, mot d'origine grecque, veut dire peuple. "Maintenant demandons-nous si le peuple peut produire une élite". Et il répond immédiatement affirmativement en disant: "En Amérique, nous formons le plus ancien groupement et, par là, une élite".

Il explique ensuite comment peuvent se former des élites dans les différents groupes de la société: chez les fermiers, les artisans, les professionnels. "On peut même ne rien faire et appartenir à l'élite, mais généralement un être d'élite cherche à faire quelque chose".

L'élite constituée, ce qui importe pour la démocratie, c'est de savoir l'utiliser. Il y a entre les deux une trop grande cloison. Le groupe politique est avant tout électoral et il a tendance à refuser la collaboration de l'esprit. Il faut rétablir une collaboration nécessaire entre l'intelligence et la politique...

L'EXEMPLE DE L'EGLISE

"L'Eglise nous donne une belle leçon de civisme. Elle exige de ses fidèles la connaissance de ses principes religieux, de sa morale et de sa hiérarchie. Aussi, depuis des siècles, quelle stabilité!... L'Eglise est le modèle de toutes les démocraties", a dit avec raison Emile Faguet."

L'ECOLIER A BESOIN D'HYGIENE

"Au seuil de l'année scolaire, il convient de rappeler aux parents que, plus que jamais, ils doivent surveiller la santé de leurs enfants et particulièrement leur repos et leur sommeil, leur alimentation et leurs jeux". Voilà ce que déclarait l'honorable Henri Groulx, ministre de la santé et du bien-être social.

La diététique nous enseigne que, pour bien se nourrir, il faut absorber, chaque jour, non seulement de la viande et des oeufs, mais des fruits, des légumes et du lait. Les enfants, surtout, doivent avoir une alimentation bien équilibrée; leur nourriture doit contenir une quantité raisonnable d'aliments contenant des protéines, des hydrocarbures, et des sels minéraux. Les nutritionnistes, et tous les experts dans ce domaine, proclament que l'un des facteurs essentiels de santé, celui qui contribue davantage

à la formation et au maintien d'individus sains et robustes, résistant contre les maladies, c'est l'alimentation. S'adressant aux parents, ils leur demandent: ne croyez-vous pas que l'enfant, pour grandir, former des os solides, des muscles forts et des organes à perfectionnement parfait, doit consommer des aliments susceptibles de lui fournir toutes les matières dont il est composé?

L'organisme humain a besoin de protides ou protéines pour réparer l'usure de ses cellules afin de maintenir l'intégrité des tissus qui le composent. Il a également besoin de sels minéraux multiples, mais ceux dont nous devons surveiller davantage la présence dans notre alimentation parce qu'on en manque très souvent sont: le calcium pour les os et les dents, le fer pour la régénération des globules rouges qui constituent la richesse du sang. Les vitamines sont aussi indispensables pour l'utilisation complète des substances nutritives contenues dans les aliments, jouant ainsi un rôle régulateur propre à écarter certains troubles fonctionnels dont les répercussions sur la santé sont toujours désastreuses.

Voici le plan suggéré par les maîtres en nutrition: Il est indispensable de faire entrer dans le menu quotidien du lait, des légumes et

des fruits. Il est avantageux d'y inclure également: des céréales de grains entiers, un oeuf, du sel iodé et une source de vitamine D.

Il est désirable d'ajouter au menu quotidien un peu de viande ou de poisson et du beurre. Enfin, il est loisible, quand on a pris ces aliments, de savourer des sucreries ou des friandises.

Vous voyez qu'il n'y a rien de bien compliqué dans cette solution du problème de l'alimentation. Toutefois, il importe de faire certaines distinctions, car, dans chaque catégorie d'aliments qui servent de grandes lignes au plan d'une bonne alimentation, il en est qui sont mieux pourvus de tels ou tels éléments essentiels pour lesquels ce groupe d'aliments est recommandé, la teneur en telle ou telle vitamine est plus élevée dans les uns que dans les autres, c'est pourquoi il faut avoir une idée si non précise du moins approximative, de la composition des aliments, afin de savoir choisir et donner aux plus nutritifs la place qui leur revient.

Demandez à vos médecins de famille ou aux médecins-hygiénistes des explications sur les points qui restent obscurs. En un mot, profitez de toute occasion favorable pour vous instruire sur un sujet aussi vital que celui-là.

À L'AUTOMNE,
c'est le temps de **RECHAUFFER** vos demeures, par un ménage complet.

Pour vos TRAVAUX de Peinture et de Tapissage

venez visiter l'assortiment complet du

Salon Havana

144 Richelieu, St-Jean, Tél. 3735

et prenez les conseils de ses experts.

Vous aurez la qualité et le cachet de distinction, à des prix attrayants.

FAITES votre choix de viandes et d'épicerie, fruits et légumes au...

Magasin Victoria

J.-I. BILODEAU, PROP.

140 RICHELIEU - ST-JEAN - TEL. 817

SERVICE PROMPT - COMMANDES REMPLIES AVEC SOIN

Avant...

de choisir VOS TOILETTES

D'AUTOMNE, assurez-vous...

d'une ligne parfaite en vous pro-

curant le FAMEUX VETEMENT

"SPIRELLA"

FAITS D'APRES VOS MESURES

Corsets de Maternité, Bas Élastiques, Bandes Herniaires, Corsets Médicaux.

Consultez...

Mlle C. Hachez

Corsetière Experte

106 NOTRE-DAME - ST-JEAN - TEL. 796

LE TROISIEME EMPRUNT DE LA VICTOIRE COMMENCERA LE 19 OCTOBRE PROCHAIN